



MERCREDI 3 MARS 1993

No 35293 - 113e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 1,50 / FF 6,00

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

Alcool et tabac aux Etats

«Interdit d'interdire!»

Pour lutter contre les ravages de l'alcool et du tabac, le Conseil des Etats préfère agir sur le terrain de la prévention plutôt qu'interdire toute publicité pour ces produits. Les sénateurs ont décidé hier, par 38 voix contre quatre, de recommander au peuple le rejet des initiatives sur l'interdiction totale de la publicité pour l'alcool et le tabac.

Page 6

EEE

Le tabouret des Suisses

Les pays de l'Association européenne de libre échange ont proposé à la Suisse un statut d'observateur dans la gestion et le développement futur de l'Espace économique européen (EEE). Cette proposition, qui a sa contre-partie financière, est sur la table du Conseil fédéral. Il prendra sa décision prochainement.

Page 6

Gymnase de Fleurier

La raison contre le cœur

Suite au lancement d'un référendum qui a recueilli plus de 11.000 signatures, les citoyens neuchâtois seront appelés, les 6 et 7 mars, à se prononcer sur le sort du Gymnase du Val-de-Travers, condamné à la fermeture progressive par manque d'effectif chronique. Un dossier qui oppose la raison au cœur...

Page 19

VAC
les magasins où vous êtes sûrs d'être bien servis

VAC René Junod SA
Av. Léopold-Robert 115
Rue des Crêtets 130
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/21 11 21

Election au Conseil fédéral: fin d'un suspense tenace, ce matin

Un vrai jeu de piste!

A la veille du jour J, l'élection du successeur de René Felber au Conseil fédéral restait plus indécise que jamais. Les dernières prises de position n'ont fait qu'embrouiller les pronostics laborieusement construits jusqu'alors. Les communiqués du PDC et de l'UDC sont, à cet égard, des modèles du genre: «Pas de consigne de vote, mais...» Bref, rien ne permettait d'affirmer qu'un seul tour suffirait, comme de déclarer Christiane Brunner ou Francis Matthey favori.

Berne
François NUSSBAUM

Certains groupes politiques ont tout de même annoncé des positions claires. D'abord les socialistes, qui ont choisi Christiane Brunner comme candidate officielle. A part quelques francs-tireurs, la majorité de leurs 46 dé-

putés devrait suivre. Le soutien des écologistes (14 députés) et de l'Alliance des indépendants et évangéliques (10) semblait également acquis, à de rares exceptions près. Même annonce de la part des deux populistes.

COUTAU EN VOITURE

De leur côté, les libéraux (13) n'ont donné aucune consigne mais ont fait savoir qu'ils ne soutiendraient pas tellement la candidate genevoise. Attitude analogue chez les démocrates suisses et la Lega tessinoise (8). Les automobilistes (8), en revanche, persistaient à vouloir présenter la candidature du libéral genevois Gilbert Coutau: ils aiment tellement peu les socialistes qu'ils refusaient même d'envisager un report de voix aux tours suivants.

Restaient les gros calibres. Les radicaux (62) ont mis sur une sorte de transparence implicite: pas de consigne de vote, mais d'accord avec une candidature socialiste et romande. Mais pas féminine? Silence. En coulisses, les ténors du parti interprétaient leur propre communiqué: Christiane Brunner obtiendrait 15 bulletins radicaux, 20 au grand maximum.

COMPRENNE QUI PEUT

Moins clairs, les démocrates-chrétiens (53) - également sans



Les membres de l'Assemblée fédérale debout pour une prestation de serment. Le centième conseiller fédéral devra jurer - ou promettre - fidélité à la Constitution, aujourd'hui. (ASL-a)

consigne - admettaient la revendication socialiste du siège vacant. Romande? Féminine? Double silence. On laisse la porte ouverte aux votes épars en faveur de l'Argovienne Ursula Mauch, du Zurichois Moritz Leuenberger, etc. «Mme Brunner a fait bonne impression, l'un-

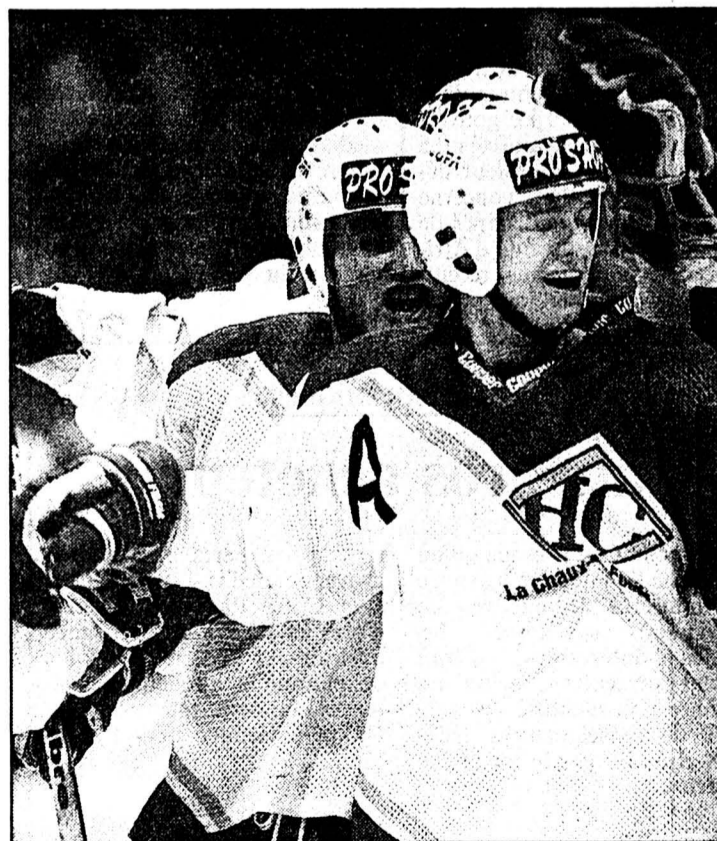
di devant le groupe», reconnaissait un député, «mais dans les détails...» Bref, on lui attribuait, au mieux, la moitié des voix démo-chrétiennes.

L'annonce la plus tortueuse est venue de l'Union démocratique du centre (29): «On respecte

le souhait d'une candidature socialiste, romande et féminine, mais on ne soutiendra pas Mme Brunner». Comprenne qui peut. Le président du parti «expliquait» toutefois qu'une nette majorité des voix UDC devrait aller à Francis Matthey. Ah, bon! F.N.

Hockey sur glace - Le HCC passe!

Haut les cœurs!



C'est tout bon! Markus Zbinden (9) et ses coéquipiers ont éliminé GE Servette. (Impar-Galley)

● Lire en page 13

OPINION

Fermetures = ruptures

«Fermeture inéluctable, tôt ou tard il faudra s'y résoudre... proclame la propagande fallacieuse du Conseil d'Etat pour torpiller définitivement le Gymnase du Val-de-Travers afin d'économiser des clopinettes: l'équivalent du salaire annuel de cinq fonctionnaires!

Mais est-ce bien de «chiffre d'affaires» qu'il s'agit?

D'un strict point de vue budgétaire nul doute, l'Etat a cent fois raison de vouloir économiser quelque 400.000 fr parce que les ruisseaux font les rivières et que 400.000 fr par-ci par-là finiront par faire des millions et soigner la gangrène qui ronge les finances cantonales.

Les arguments ne manquent pas pour dire que sur un petit territoire comme le nôtre, on ne peut pas tout maintenir partout et ce d'autant moins que les voies de communication mettent toutes les communes à des distances raisonnables de La Chaux-de-Fonds ou de Neuchâtel. Mais où la chatte a mal aux pieds, c'est que la distance raisonnable se calcule de plus en plus à Neuchâtel pour Neuchâtel. Or, il ne faut pas que l'Etat pratique à l'endroit des districts la politique de marginalisation que la Confédération impose au canton.

On ferme le Gymnase du Val-de-Travers comme on ferme l'Ecole d'agriculture de Cernier, comme on ferme les hôpitaux de district et le tout à l'avenant, sans remous pour d'autres causes parce que plus discrètes.

C'est cette usure pernicieuse qu'il faut enrayer en imposant une planification et une répartition équitables des activités relevant du budget de l'Etat.

L'argumentation du Conseil d'Etat pour la fermeture du Gymnase du Vallon est fallacieuse et même mensongère sur la proposition de ramener à trois ans les études pour l'obtention de la maturité de type E: les députés ont déjà dit non! Mais qu'importe, c'est un point de détail par rapport à l'essentiel que ne dit pas la propagande étatique, à savoir qu'à partir du «Gymnase incomplet»... on accède à toutes les facultés de l'Université. Ça, c'est un gros mensonge par omission.

Ce qu'il faut combattre, c'est l'érosion socio-culturelle qu'engendre un ensemble de mesures parfaitement rationnelles d'un point de vue budgétaire immédiat mais dont on n'a pas calculé les dégâts à long terme.

La fermeture du Gymnase permettrait d'économiser 400.000 fr mais il en coûterait 250.000 annuellement aux quarante familles qui devront envoyer leurs filles et garçons étudier à Neuchâtel. Combien y renonceraient ou n'en auront tout simplement pas les moyens?

Au lieu de fermer le Gymnase du Val-de-Travers, il faut le cantonaliser et le spécialiser dans les options que proposera la future maturité fédérale: le train pour Fleurier circule dans les deux sens et le trajet n'est pas plus long de Neuchâtel à Fleurier qu'avec la locomotive à l'autre bout de la composition.

Attention... Attention... Attention: si vous êtes contre l'érosion et les ruptures socio-culturelles des districts, il faut voter «NON» à la loi du 17 novembre 1992 qui condamne le Gymnase du Val-de-Travers.

Gil BAILLOD

Après plus de cinquante heures de tension, reddition annoncée à Waco (Texas)

Le chef de secte lève le siège

David Koresh, chef de la secte Davidian, a annoncé hier qu'il allait se rendre aux autorités, mettant fin à 51 heures de siège sanglant à Waco (Texas) qui a fait six morts, dont quatre policiers, et 16 blessés.

Dans un message enregistré de 58 minutes et diffusé (à la demande du FBI) par deux radios locales de Dallas et Waco, cet homme de 33 ans qui prétend être le Christ a déclaré: «Moi, David Koresh, accepte après la retransmission de ce message de sortir pacifiquement et immédiatement avec tous mes disciples».

UNE CENTAINE D'AGENTS

Dimanche, une centaine d'agents fédéraux munis d'un mandat de perquisition et d'un mandat d'arrêt contre Koresh devaient lancer une attaque sur le ranch de la secte, situé à une quinzaine de kilomètres de Waco. Le raid avait été mené sur la base d'informations faisant état de violences sur des enfants commises par Koresh (alias Vernon Howell) et sur sa soi-disant polygamie. Mais surtout, l'inquiétude des autorités avait également été nourrie par le fait que la secte aurait accumulé un arsenal impressionnant.

De fait, le premier assaut devait tourner au drame puisque quatre policiers étaient tués au cours de l'attaque par des fidèles



Waco (Texas)

Lors du premier assaut, pas moins de 4 agents fédéraux ont perdu la vie. (Keystone-AFP)

effectivement très bien armés. Deux membres de la secte avaient été tués et 16 personnes avaient été blessées.

Depuis dimanche après-midi, une trêve devait s'instaurer et Koresh autorisait la libération au compte-gouttes de 16 enfants et deux femmes se trouvant dans l'enceinte du ranch-forteresse baptisé «Mont Carmel» au milieu des quelque 75 fidèles recensés.

UNITÉ D'ÉLITE

Un convoi de 25 camions et voitures transportant des agents en tenue de combat est arrivé lundi, et le FBI a envoyé sur place son unité d'élite spécialisée dans le sauvetage des otages. Il y avait hier environ 400 policiers autour du siège de la secte.

«Il n'y a aucune urgence» a lancé un nouvel assaut, déclarait Ted Royster, agent spécial du Bureau de l'alcool, du tabac et des armes à feu. «Nous de-

vons prendre notre temps et sauver le plus de gens possible».

En fin d'après-midi, des ambulances et des fourgons de police se garaient près du bâtiment, apparemment pour recevoir des blessés. La police a demandé aux journalistes de déplacer leurs voitures et de laisser libre la route d'accès au bâtiment. Dès l'annonce de la reddition, trois fourgons cellulaires devaient prendre la route de Waco. (ap)

3.3.1924 - Traité d'amitié signé entre l'Allemagne et la Turquie.

3.3.1932 - L'armée japonaise occupe Shanghai.

3.3.1985 - Séisme au Chili: 180 morts et 2000 blessés.

BRÈVES

Algérie

Neuf islamistes tués

Neuf islamistes armés ont été abattus hier matin près de Damous lors d'un accrochage avec les forces de sécurité. La gendarmerie algérienne a précisé que le groupe armé, qui circulait à bord d'une camionnette volée, a accéléré à proximité d'un contrôle routier avant d'ouvrir le feu sur des gendarmes. Un lot d'armes et de munitions a été trouvé sur les islamistes abattus.

Inondations en Arizona

Ravageuse Gilda

La crue de la rivière Gilda dans le sud-ouest de l'Arizona a contraint lundi à la fermeture des deux derniers ponts encore ouverts aux automobilistes du comté de Yuma. De nombreuses maisons et des fermes qui fournissent une grande partie des laitues d'hiver au pays ont été inondées et au moins 1600 personnes ont dû fuir leur habitation.

Philippines

Opération militaire

Seize guérilleros communistes et deux soldats ont été tués dans une importante opération militaire près de Molave. Onze maquisards de la Nouvelle armée du peuple (branche armée du PC philippin) ont été tués lundi dans l'attaque, par des hélicoptères de protection et des unités de l'armée de terre, d'un camp de la guérilla.

Somalie

Incidents à Kismayo

De violentes manifestations et des lancers de pierres ont de nouveau eu lieu hier dans le port somalien de Kismayo et ont provoqué la mort de quatre Somaliens. Ces violences ont empêché les organisations humanitaires de distribuer de la nourriture.

Attentat du World Trade Center

Conjectures

L'attentat contre le World Trade Center qui a coûté la vie à cinq personnes et a fait plus de 1000 blessés pourrait impliquer des Serbes, rapportait hier le «New York Times» citant des responsables des services de renseignements. Toutefois, ajoute le journal, l'identité d'aucun suspect n'a été clairement établie pour le moment.

Naufrage d'un ferry sur le fleuve Congo

Près de 150 Zaïrois noyés

Au moins 147 personnes d'origine zaïroise ont péri noyées dimanche matin dans le fleuve Congo après l'effondrement de la passerelle d'un ferry dans le port de Brazzaville, a annoncé hier la police congolaise.

Le ferry «Matadi» devait ramener à Kinshasa des Zaïrois expulsés vers Brazzaville sur l'autre rive du fleuve. Le bâtiment, déjà vétuste, pouvait transporter environ 200 passagers. Mais environ 3000 personnes se sont ruées pour monter sur le bateau lors de l'effondrement de la passerelle provoquant, selon la police, le naufrage.

Des pompiers, des marins, des pêcheurs et des unités de la police se sont portés sur place

pour tenter de trouver des survivants. Hier, 147 corps avaient été retirés des eaux du fleuve.

Selon des témoins sur place et la télévision congolaise, la catastrophe se serait produite après une fausse manœuvre du timonier du bateau appartenant à l'Office zaïrois de transport. Celui-ci aurait démarré en trombe et provoqué l'écroulement de la passerelle, précipitant des passagers dans l'eau. Il aurait ensuite fait une manœuvre pour reculer et noyé les personnes se trouvant dans l'eau.

Le commandant Joseph Bouesse, chargé de diriger les opérations de sauvetage, a précisé que le bilan pourrait s'alourdir encore dans les heures qui viennent. L'inhumation des

corps devait commencer hier après-midi au cimetière d'Itakolo (25km au nord de Brazzaville).

L'ambassadeur du Zaïre à Brazzaville, Likoso Empapesa, a déclaré que tous les ressortissants zaïrois en situation irrégulière sont rassemblés devant l'ambassade où ils attendent leur évacuation sur Kinshasa.

Plus de 10.000 Zaïrois en situation irrégulière ont déjà quitté le Congo pour rentrer dans leur pays d'origine. Le gouvernement congolais avait fixé au 5 mars la date limite de leur départ. Cette mesure concerne également plusieurs dizaines de milliers de ressortissants d'Afrique occidentale venus récemment du Cameroun. (ap)

Factions rivales afghanes

Cessez-le-feu à Kaboul

Les principales factions rivales afghanes, dont celle du fondamentaliste Gulbuddin Hekmatyar, sont venues hier à Islamabad de conclure un accord de cessez-le-feu et d'éloigner leurs armements lourds loin de Kaboul.

Le secrétaire pakistanais aux Affaires étrangères Shaharyar Khan, dont le gouvernement jouait le rôle de médiateur lors de la réunion, a déclaré que les factions avaient demandé à l'Iran, l'Arabie saoudite et au Pakistan de surveiller l'application du cessez-le-feu. Aucune date d'entrée en vigueur n'a toutefois été communiquée.

Selon cet accord, les organisations rivales acceptent également de retirer toutes leurs armes lourdes de la capitale et de ses environs pour les remettre

à un commandement militaire central qui sera composé de membres de toutes les parties.

Aludine Borojerdi, vice-ministre iranien des Affaires étrangères, a déclaré que son pays était prêt à participer à cette opération mais à la seule condition que toutes les parties montrent leur sincère désir de paix. «Il existe une vaste différence entre la théorie et la pratique. Nous allons attendre de voir tout ça entrer en vigueur», a-t-il commenté.

Le gouvernement afghan n'a pas fait connaître immédiatement sa réponse. Le président Burhannudine Rabbani était arrivé à Islamabad la veille et avait rencontré hier matin les officiels pakistanais. Toutefois, la plupart des chefs de faction ont refusé de le rencontrer. (ap)

Matières nucléaires ex-soviétiques

L'Iran, gros acheteur

«Chaque fois ou presque qu'on a cherché l'an dernier à vendre des matières radioactives de l'ex-Union soviétique, les parties intéressées d'Iran étaient présentes», selon un membre non identifié des services de renseignement fédéraux cité hier par le magazine «Stern».

D'après la publication, plus de 600 marchands d'armes ou agents travaillent pour l'Iran en Allemagne, en Suisse et en Autriche, mais surtout sur le territoire allemand, où se trouvent également une bonne partie des quelque 200 sociétés écran qui contribuent à l'effort nucléaire iranien.

Pour «Stern», la Syrie et la Libye cherchent aussi à se procu-

Afrique du Sud

L'impasse

Les pourparlers entre les forces de sécurité sud-africaines et le Congrès panafricain (PAC) ont été interrompus hier à Gaborone (Botswana), après le refus des nationalistes noirs de désarmer leur branche armée, l'Armée de libération du peuple azanien (APLA).

Hernus Kriel, ministre de la Loi et de l'Ordre, a déclaré que le PAC avait rejeté le plan en trois points des autorités sud-africaines en vertu duquel Pretoria demandait un moratoire immédiat des actions de l'APLA, une révision interne du PAC et sa participation à des discussions multipartites sur l'avenir de toutes les forces armées en Afrique du Sud. (ap)

Israël

Gaza coupée

Les autorités israéliennes ont bouclé hier jusqu'à nouvel ordre la bande de Gaza occupée, en réponse à un attentat la veille à Tel-Aviv où deux passants israéliens ont été tués à coups de couteau par un Palestinien.

Les 775.000 habitants de la bande de Gaza sont interdits de séjour en Israël, une mesure qui vise surtout les 30.000 à 40.000 Palestiniens venant quotidiennement de ce territoire pour travailler en Israël.

Le permis de séjour en territoire israélien de l'auteur de l'attentat, Ziad Slimi (19 ans), un sympathisant du Jihad islamique qui a tué deux Israéliens et en a blessé sept autres dans un quartier du sud de Tel-Aviv, était arrivé à expiration il y a deux semaines, a indiqué la police.

Sur le terrain, quelques affrontements sporadiques se sont produits hier matin dans la bande, et deux Palestiniens ont été blessés par balles par les militaires israéliens à Khan Younés, a-t-on indiqué de sources palestiniennes.

Le chef du gouvernement et ministre de la défense Yitzhak Rabin a toutefois souligné lundi soir que la fermeture de la bande de Gaza serait «limitée à quelques jours». Selon M. Rabin, cette mesure va permettre de vérifier et renforcer les méthodes de contrôle sur les Palestiniens disposant d'un permis de séjour en Israël.

Après l'attentat, M. Rabin a rejeté la demande de partis d'extrême-droite d'interdire définitivement l'entrée de Palestiniens des territoires occupés en Israël.

Par ailleurs, un civil israélien a été tué hier à coups de pierres et par balles dans un camp de réfugiés palestiniens de la bande de Gaza occupée.

A la suite de l'incident, le couvre-feu a été imposé sur le camp de Rafah où des affrontements entre manifestants et soldats israéliens ont fait dix blessés parmi les Palestiniens, a-t-on indiqué de sources palestiniennes. (ats, afp)

Colombie

Cartel touché

Les forces spéciales colombiennes ont abattu lundi soir à Medellin Hernan Dario Henao, le chef de la sécurité du baron de la drogue Pablo Escobar, a annoncé hier un porte-parole de la police.


Quelques heures auparavant, William Cardenas Calle, l'un des principaux lieutenants de Pablo Escobar, s'était rendu aux autorités colombiennes.

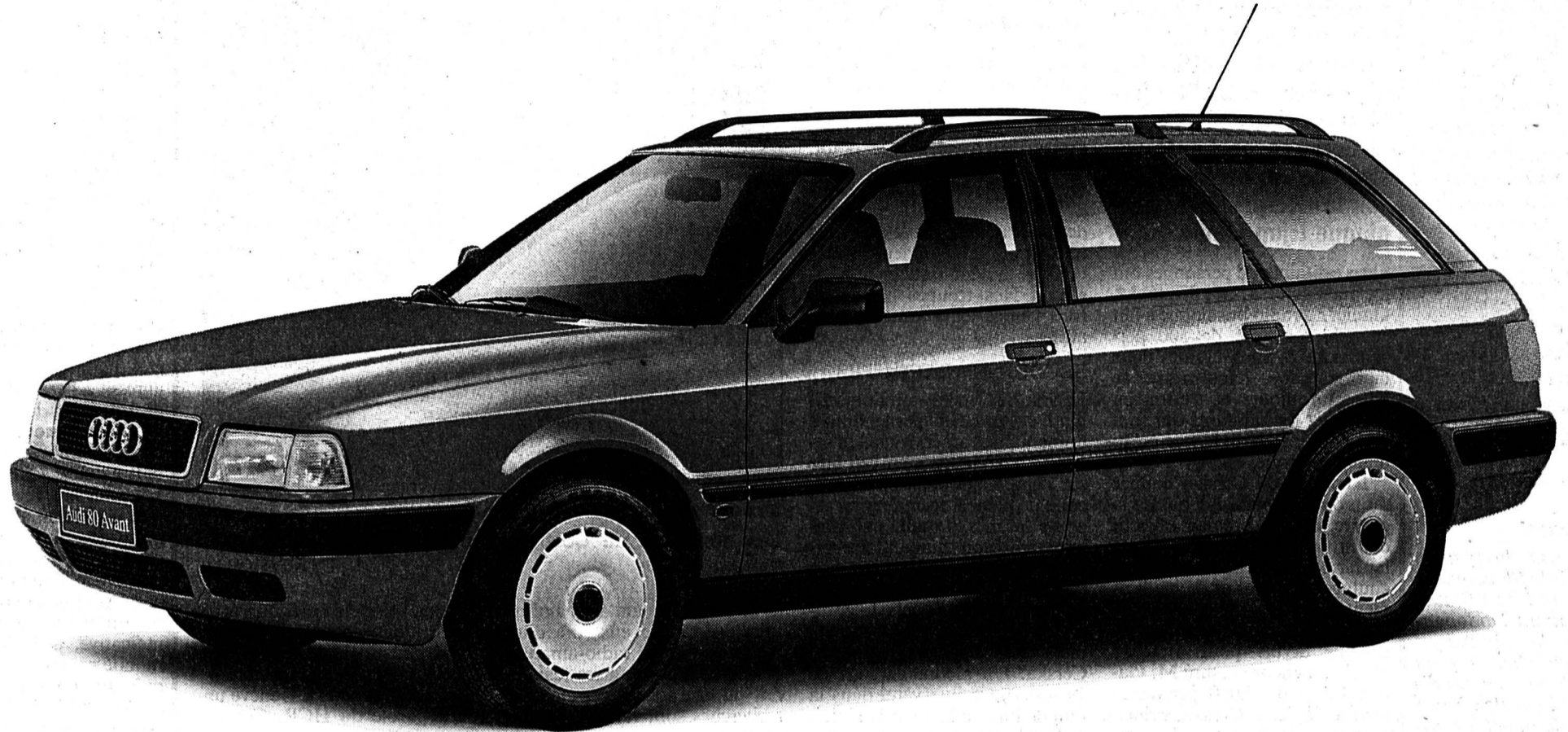
La mort de Hernan Dario Henao, tué lors d'un échange de coups de feu en tentant de s'échapper de la maison dans laquelle il se cachait dans la banlieue ouest de Medellin, porte un coup sévère à Pablo Escobar, en fuite depuis juillet 1992, ont estimé les autorités colombiennes.

Hernan Dario Henao, surnommé «HH» était devenu ces derniers mois un membre important du cartel de Medellin. Il bénéficiait du fait que nombre des lieutenants du numéro un de la cocaïne avaient été soit arrêtés soit abattus par la police ou des groupuscules menant des actions de vengeance.

Outre la sécurité, Hernan Dario Henao, 35 ans, gérât les finances du cartel, supervisait la production de la cocaïne dans les laboratoires et les livraisons aux Etats-Unis et en Europe. La police le soupçonne également d'avoir préparé certains attentats à la bombe. (ats, reuter)

Audi 80 Avant. Le nouvel idéal.

L'alternative: un break banal - ou la fascinante et sportive Audi 80 Avant, créée pour ceux qui exigent une voiture de travail et de loisirs aussi agile que polyvalente! Grâce à ses innombrables et traditionnelles qualités Audi, l'Audi 80 Avant est vraiment la voiture idéale. Du lundi matin au dimanche soir. **La technique est notre passion.** 



 AMAG, IMPORTATEUR VW ET AUDI, 5116 SCHINZNACH-BAD, ET LES 600 PARTENAIRES VW ET AUDI SE METTENT EN QUATRE POUR VOUS!

2-11512/4x4

La Chaux-de-Fonds: Sporting Garage SA - Carrosserie J.-F. Stich, Crétets 90, tél. 039/26 44 26

Le Locle: Garage Pandolfo & Cie tél. 039/31 50 00
La Ferrière: Garage du Jura, J.-C. Geiser tél. 039/61 12 14
Saint-Imier: Garage Touring, L. Fiorucci tél. 039/41 41 71

132-12001

AVIS OFFICIEL

AVIS DE TIR MONT RACINE

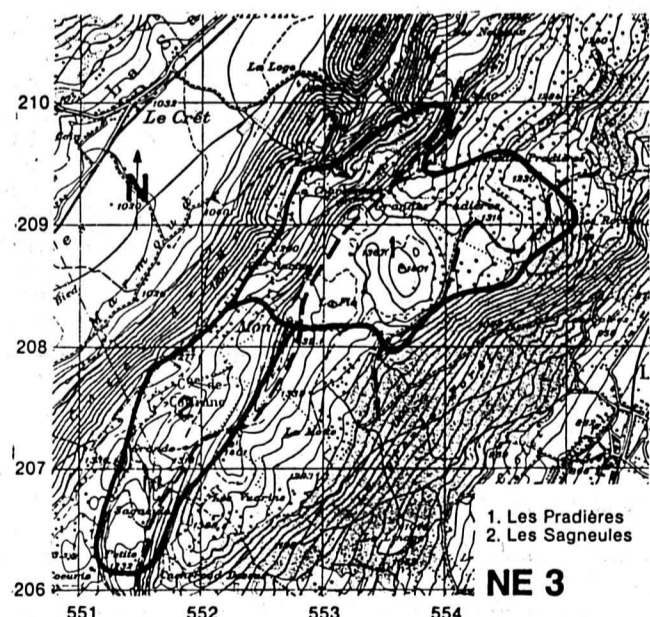
Des tirs avec munitions de combat auront lieu aux dates et lieux suivants:

Jours	Heures	Place de tir/ zone des positions
-------	--------	-------------------------------------

Délimitation de la zone
selon CN 1:50 000, feuille 241,251
(reproduite avec l'autorisation de l'Office fédéral de topographie)

MARS 1993

03.03.93	0730-1800	Zone 1
04.03.93	0730-2300	Zone 1
05.03.93	0730-1200	Zone 1
08.03.93	0300-1800	Zone 1
09.03.93	0730-2300	Zone 1
10.03.93	0730-1800	Zone 1
11.03.93	0730-2300	Zone 1
12.03.93	0730-1200	Zone 1
15.03.93	0300-1800	Zone 1
16.03.93	0730-2300	Zone 1
17.03.93	0730-1800	Zone 1
18.03.93	0730-2300	Zone 1
19.03.93	0730-1200	Zone 1
22.03.93	0300-1800	Zone 1
23.03.93	0300-1800	Zone 1
24.03.93	0300-1800	Zone 1



Le libre passage par les itinéraires — — — est assuré; de brèves interruptions sont possibles.
Sur les places de tir on ne s'écartera de ces chemins qu'avec l'autorisation de la troupe.

Armes: Fass et grenades à main à l'endroit prescrit

Mise en garde

Pour plus de précisions, se référer aux avis de tir affichés dans les communes et autour de la zone dangereuse.

Projectiles non éclatés



Ne jamais
toucher



Marquer



Annoncer

Informations concernant les tirs:
☎ 024/25 93 60 ou 024/71 12 33

Lieu et date:
1400 Yverdon, 22.02.93

Le commandement:
Office de coordination 1

220-82000

DIVERS

Multisol

Linol - Plastique - Tapis
Tapis de milieu - Parquet
A. Grilli - Paix 84 - ☎ 039/23 92 20
132-12410

ACCORDÉONS

Toutes marques, neufs et occasions
Location dès 30 fr.

Rodolphe SCHORI - Importateur LEMANIA
Magasin + atelier de réparation
Industrie 34 - 1030 BUSSIGNY
Tél. 021 701 17 17 (fermé le lundi)

22-2942/4x4



Professeur Claude Le Coultra,
Professeur de Chirurgie Pédiatrique
et médecin-chef de la Clinique de
Chirurgie Pédiatrique
Hôpital Cantonal Universitaire -
Genève

L'expérimentation animale est une nécessité, en pédiatrie aussi. Les interventions chirurgicales sur les bébés, l'utilisation d'anesthésiques dans les opérations notamment, doivent être effectuées avec la plus grande sécurité. La transplantation d'organes également: la greffe du foie a sauvé plusieurs vies.

Les méthodes de substitution se développent mais l'expérimentation animale demeure encore indispensable et les enfants en ont besoin pour être soignés et vivre.

L'animal, d'ailleurs, est traité comme un patient (d'où les électrodes, tuyaux et cathéters qu'on nous montre parfois), sous un contrôle particulièrement sévère.

Le
7 mars
1993

VOTEZ **NON**
à l'initiative pour l'abolition
de l'expérimentation animale

resp. C. Cornaz, case postale 166, 1225 Chêne-Bourg

430-1720

Ex-Yougoslavie: les Serbes assiègent une enclave musulmane

Le glas sonne pour Cerska

Les forces bosniaques ont été contraintes «d'abandonner les lignes de front» dans l'enclave musulmane de Cerska. Elles se battent toutefois toujours et s'efforcent d'évacuer les 20.000 habitants pris au piège dans la dernière poche de résistance, a déclaré hier soir le vice-président bosniaque Ejup Ganic.

«Des centaines de personnes ont été massacrées», a affirmé M. Ganic. La radio bosniaque a fait état de son côté de 500 personnes tuées au cours des deux derniers jours. «Nos troupes se battent toujours et s'efforcent d'évacuer les habitants qui sont pris au piège», a dit le vice-président bosniaque.

L'enclave de Cerska, coupée du monde depuis le début de la guerre, était le premier objectif choisi par les États-Unis pour lancer leur opération de parachutage de vivres et de médicaments dans l'est de la Bosnie.

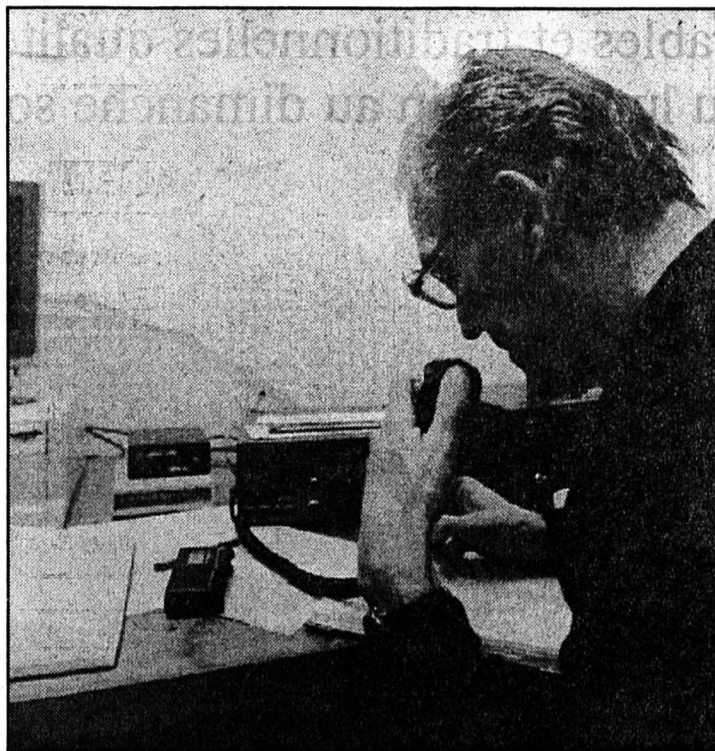
Des renforts massifs sont venus de Serbie pour attaquer Cerska, a encore assuré M. Ganic. Environ 20.000 personnes sont assiégées à Cerska, principalement des femmes, des personnes âgées et des enfants. M. Ganic a lancé un appel en faveur de ces personnes qui, a-t-il dit,

sont menacées d'être massacrées.

Les Nations Unies ont proposé leur aide pour une opération d'évacuation à Cerska, mais elle a été refusée par les forces serbes, selon un porte-parole de la force de protection des Nations Unies (FORPRONU). Selon certaines informations, les Serbes ont exigé que les combattants musulmans déposent les armes. Interrogé sur ce point, M. Ganic a fermement rejeté une telle éventualité. «Nous avons l'expérience» de ce genre de propositions, a-t-il dit. Tous ceux qui ont déposé leurs armes «ont été systématiquement massacrés. Nos troupes ne baisseront jamais leurs armes», a-t-il affirmé.

SECOURS PARACHUTÉS

La ville de Cerska était l'objectif lundi des premiers parachutages humanitaires américains. Un second parachutage a eu lieu hier sur Zepa. La population a beaucoup de peine à récupérer les secours largués. Lundi, une première mission humanitaire effectuée par trois avions gros porteurs Hercules C-130 de l'US Air Force avait permis de parachuter 21 tonnes de vivres et de médicaments sur la région de Cerska. Un second largage de 19 tonnes est intervenu dans la nuit de lundi à hier sur la région de Zepa, autre enclave où des Musulmans sont encerclés par des Serbes. Les habitants de Zepa ont trouvé les premiers co-



Un sans-filiste officiel à Sarajevo

Les nouvelles de Cerska ne parviennent plus que par radio. (Keystone)

lis de l'aide humanitaire, a affirmé l'un d'entre eux lors d'un contact avec un radio-amateur de Sarajevo. D'autres caisses ont pu être localisées, mais les recherches sont ralenties par la neige, l'altitude et les difficultés du terrain, selon ce correspondant. En revanche, aucun colis n'a pu encore être retrouvé à

Cerska. Des personnes qui récupéraient des secours largués par l'aviation américaine ont en outre été tuées par des «tireurs isolés», a affirmé hier à Genève un porte-parole du HCR. Ces informations proviennent de sources bosniaques (musulmanes) et de radio-amateurs. (ats, afp, reuter)

3 mars 1942 - Depuis 1940, les Anglais avaient mené de nombreux raids aériens prenant pour cibles les ports et les gares de triage en France. Après diverses alertes, Paris est également visé. Le 3 mars 1942, les usines Renault sont bombardées par la RAF. A Boulogne-Billancourt, on dénombre 623 morts et 1500 blessés. La propagande allemande dénoncera naturellement le mépris des Anglais pour les populations civiles, mais sans succès.

BRÈVES

Premier président slovaque

Kovac investi

Michal Kovac, le premier président de la Slovaquie, a prêté serment hier à Bratislava, présentant l'indépendance de la république comme une chance pour passer d'une économie «malade et bancalée» à une économie de marché «moderne et sociale». Elu le 15 février par le Parlement de Bratislava Michal Kovac, un économiste de 62 ans, est ainsi entré en fonction pour cinq ans.

Ukraine - Russie

Désarmement négocié

Le deuxième round des négociations russo-ukrainiennes sur le désarmement stratégique s'est ouvert hier, a annoncé le ministre de la défense russe cité par l'ITAR-TASS. Le général Pavel Gratchev cité par l'ITAR-TASS a menacé de mettre fin aux négociations au cas où elles ne donneraient pas de résultat.

Sicile

Un pont tombe et tue

Les pluies torrentielles qui s'abattent sur la Sicile ont provoqué lundi soir l'effondrement d'un pont sur la route nationale reliant Messine à Palerme, causant la mort de quatre personnes, a-t-on appris hier auprès de la police routière. Trois automobiles qui franchissaient le pont au moment de l'accident, ont été précipitées dans les flots du torrent Mazzarra.

Immunologie

Prix belge pour un Suisse

Jean-François Borel, chercheur chez Sandoz et professeur d'immunologie de l'Université de Berne, a été distingué en Belgique. Le découvreur de la cyclosporine recevra le Prix de la santé 1993 de la Fondation Artois-de Baillel La Tour, a-t-on appris hier auprès du Fonds national de la recherche scientifique de Belgique.

Swissair et SAS

Pas de fusion

Les discussions engagées entre les compagnies aériennes SAS, Austrian Airlines, Swissair et KLM n'aboutiront pas à une fusion, estime le patron de SAS Harald Norvik. Les discussions doivent permettre d'établir s'il existe une base pour une collaboration plus étroite, a-t-il précisé.

Grave situation humanitaire en Géorgie

Appel urgent de l'ONU

Les Nations Unies lancent un appel portant sur 21 millions de dollars pour venir en aide rapidement à plus de 100.000 personnes en Géorgie, a annoncé hier Robert Souria, porte-parole du Département pour l'aide humanitaire (DAH) de l'ONU. La Géorgie connaît une grave crise économique et subit en plus les effets des combats dans les régions frontalières de l'Abkhazie et de l'Ossétie du sud.

La production a chuté de plus de 60% en Géorgie dont l'économie était étroitement liée à

celle de l'ex-URSS jusqu'à l'indépendance. L'inflation a été de l'ordre de 1500% en 1992. Les prix des produits alimentaires se sont accrus de plus de 2000% alors que les salaires stagnaient. Il manque 400.000 tonnes de céréales pour satisfaire la consommation nationale en 1993. Sur place, une seule organisation non gouvernementale est présente en permanence et fait du «bon travail»: le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), a indiqué M. Souria. (ats)

Intempéries surprenantes en Espagne

Barcelone enneigée

Les fortes chutes de neige qui se sont abattues depuis quatre jours sur le nord de l'Espagne ont coupé les voies d'accès à environ un millier de villages de montagne.

Les chutes de neige ont bloqué une cinquantaine d'accès montagneux. Un porte-parole de la défense civile espagnole a annoncé qu'un millier de villages de montagne étaient bloqués en milieu de journée hier. Toute-

fois, la situation devait s'améliorer. Les intempéries touchent principalement la Galice (pointe nord-ouest) ainsi que les Asturies, le Pays basque, la Castille et la Catalogne. A Oviedo, capitale de la province des Asturies, on mesurait 28 cm de neige lundi. Plusieurs écoles ont été fermées dans cette ville. Même situation à Barcelone, recouverte par un manteau blanc de 25cm d'épaisseur. (ap)

Surprise polaire

Une famille hongroise a eu froid dans le dos en apprenant que le gentil chiot blanc qu'elle venait d'acquérir s'avérait être un ours polaire. Les propriétaires de l'animal se réjouissaient de le voir grandir si vite.



La vérité a éclaté au grand jour, lors d'une visite chez le vétérinaire. L'animal a été acheté au

marché polonais, lieu-dit de Budapest où Polonais, Hongrois et Roumains offrent aux chalands un attirail allant du linge de cuisine au kalachnikov. Après que ni le zoo ni les organisations de protection des animaux n'ont montré d'intérêt particulier pour lui, le plantigrade poursuit sa croissance dans un deux pièces et demie de la capitale hongroise, en ôtant littéralement le pain de la bouche à son propriétaire. De peur d'effrayer les passants, son «maître» doit profiter de l'obscurité pour lui faire faire ses promenades. (ats)

Parlement russe

START II menacé

Le Parlement russe a entamé hier le débat sur la ratification du traité de désarmement nucléaire stratégique russo-américain START II, en écoutant un long plaidoyer du ministre russe des Affaires étrangères Andreï Kozyrev en faveur de ce document contesté par les conservateurs.

M. Kozyrev a parlé une trentaine de minutes devant un auditoire où les députés étaient peu nombreux et en majorité conservateurs, alors que la salle était pleine de militaires et d'experts de défense. Les conservateurs, majoritaires au Parlement et opposés aux «concessions» que fait la Russie dans ce traité, ont annoncé que le débat serait ardu.

«Dans le domaine de la sécurité nous avons des problèmes beaucoup plus aigus que nos relations avec les États-Unis. Le plus important pour nous aujourd'hui est notre capacité à réagir aux menaces locales, où

l'arme conventionnelle est beaucoup plus importante que l'arme stratégique», a estimé le ministre au début de son discours.

Le Traité START II - signé à Moscou le 3 janvier dernier par l'ancien président américain George Bush et le président russe Boris Eltsine - «nous permet d'éviter la course aux armements mais aussi celle au désarmement», a poursuivi le chef de la diplomatie russe. «Il est conforme aux intérêts économiques de la Russie», a-t-il ajouté.

Evoquant les conséquences d'une non-ratification du Traité par le Parlement, M. Kozyrev a noté qu'il s'agirait «d'une capitulation nucléaire unilatérale, et du retour à une opposition insensée avec les États-Unis et leurs alliés». Selon le vice-président du Parlement russe, Nikolaï Riabov, les débats vont durer au moins deux mois, à raison d'une séance par semaine ou tous les quinze jours. (ats)

Crise politique en Russie

Eltsine parle de «mesures extrêmes»

Le président russe Boris Eltsine a menacé hier d'en venir à des «mesures extrêmes», face aux conservateurs qui ont fait convoquer le Congrès des députés, l'Assemblée élargie de l'ancienne Russie soviétique, pour «prendre le pouvoir» selon lui.

«Si les forces capables de détruire la Russie parviennent au pouvoir, nous devons en venir à des mesures extrêmes pour sauver la Russie, les réformes et la démocratie», a déclaré le chef de l'Etat recevant hier au Kremlin les représentants d'une trentaine de partis et de mouvements démocrates devant les caméras de la télévision russe.

«Je suis un homme courageux, et j'ai assez de détermination s'il s'agit de sauver la Russie», a-t-il précisé à la sortie de la réunion, selon l'agence Interfax. Selon la Constitution, le président a le pouvoir de proclamer l'administration présidentielle directe en Russie. On peut «s'attendre à l'arrivée au pouvoir des forces conservatrices grâce au Congrès, (qui) ... veulent revenir sur les réformes, et renoncer à tout ce qui a été conquis», a poursuivi Boris Eltsine.

Le chef de l'Etat, en butte à l'opposition croissante du Parlement et de son président, Rouslan Khasboulatov, qui a fait convoquer l'Assemblée suprême, craint que le Congrès refuse l'accord constitutionnel

Italie: corruption

Craxi «désimmunisé»

L'ex-secrétaire socialiste Bettino Craxi a contre-attaqué énergiquement hier devant la commission parlementaire chargée d'étudier une requête de levée de son immunité parlementaire. M. Craxi est poursuivi par la magistrature milanaise pour des affaires de corruption.

M. Craxi a été secrétaire du PSI pendant plus de seize ans avant d'être contraint, le 12 février, à la démission en raison de six enquêtes pour des affaires de pots-de-vin. Il avait apporté devant la commission un volumineux mémoire taxant en 135 pages l'enquête milanaise d'illégalité, et accusant des magistrats de «complot» et persécution politique à son égard.

Le mémoire de M. Craxi a été qualifié de «fortement agressif à l'encontre des magistrats» par le rapporteur. La commission, composée de 20 membres, devait débattre du cas Craxi avant de voter sur la levée de l'immunité parlementaire, vote qui pourrait intervenir, de source parlementaire, dans la journée d'aujourd'hui.

Le vote de la commission n'a qu'une valeur morale et indicative, la levée de l'immunité ne devenant effective qu'après un vote favorable de l'ensemble de l'assemblée. A plusieurs reprises dans le passé, celle-ci n'a pas suivi les indications de la commission.

DE MITA DÉMISSIONNE

De son côté, l'ancien président du Conseil italien Ciriaco De Mita, démocrate chrétien, a démissionné hier de ses fonctions de président de la commission parlementaire des réformes institutionnelles, a-t-on appris de source informée.

La démission de M. De Mita, personnalité en vue du premier parti italien, est intervenue au lendemain de l'arrestation de son frère Michele, entrepreneur. Ce dernier est accusé d'escroquerie durant les opérations immobilières de reconstruction consécutives au séisme de 1980 près de Naples.

Dans sa lettre de démission, M. De Mita précise qu'il a pris cette décision pour éviter que l'arrestation de son frère ne provoque des «spéculations» qui entravent les travaux de la commission.

Réunissant des élus de la chambre des députés et du sénat, la commission a pour tâche de proposer des réformes institutionnelles, notamment une modification du système électoral. (ats)

DIVERS

FUST CUISINES BAINS

SIERRA 5'750.-
Y compris appareils

Des façades synthétiques de qualité supérieure, une technique de tout premier plan signée FUST. Les cuisines? Parfaites, comme toujours chez FUST!

Appareils encastrables Bosch: cuisinière HEE 612 G, plan de cuisson NCM 685 C, réfrigérateur KIL 1633, Hotte d'aspiration Novomatic AH 906, évier Franke CP 611 78 A, mélangeur d'eau KWC 104123

Venez voir l'une de nos grandes expositions-cuisines! Apportez les mesures.

Grâce à l'organisation FUST: rénovation de cuisines/salles de bains comprenant maçonnerie, peinture, électricité, installations sanitaires, carrelage, etc. à un prix fixe garanti à 100%. "Pas de rénovation sans offre FUST!"

LE SERVICE FUST:
• En permanence, cuisines d'exposition ou de fin de série à prix super-avantageux
• 5 ans de garantie sur les meubles • Organisation de l'ensemble des travaux de transformation/rénovation • Offre-minute par ordinateur en fonction des dimensions de votre cuisine • Gamme immense d'appareils de marque ou choix

FUST Exposition à:

Neuchâtel, rue des Terreaux 5 038 25 53 70
Bienne, rue Centrale 36 032 22 88 77
Yverdon, rue de la Plaine 5 024 21 86 16

05-2569-11/4x4

Fabrique de boîtes de montres cherche à vendre

un appareil de polissage électrolytique de l'or

Jamais utilisé. Type spécial 5002 SA, matière acier inox et PVC. Avec accessoires.

Valeur, neuf: Fr. 30 000.-

Prix à discuter.

Faire offre sous chiffres O 132-736392 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

IMMOBILIER

A vendre dans village touristique des Montagnes neuchâteloises

RESTAURANT (immeuble + inventaire)

bonne renommée, directement du propriétaire, fonds propres nécessaires entre 150 000 fr. et 200 000 fr. Réponse sera donnée à personne sérieusement intéressée.

Ecrire sous chiffre U 165-715154 à Publicitas, case postale 150, 2900 Porrentruy 2.

SANS

recherche médicale

La vie d'un enfant vaut-elle moins que la vie d'une souris?

Initiative pour l'abolition des expériences sur animaux

NON

Comité "NON à l'imposition totale de l'expérimentation sur animaux" - resp. S. Engel

450-622

L'OFFRE DE QUALITÉ.

Du 3 au 6 mars 1993

Escalopes de veau

100 g **4.40**

Av. Léopold-Robert 56a, La Chaux-de-Fonds

GARANTI MEILLEUR.

PÂQUES

AU SOLEIL DE LA FLORIDE

AU DÉPART DE GENÈVE:

10 JOURS Du 9 au 18 AVRIL
14 JOURS Du 4 au 17 AVRIL

dès **FS 2090.-** dès **FS 2490.-**

NOS PRIX COMPRENNENT:
VOYAGE PAR VOLS RÉGULIERS DE BRITISH AIRWAYS ET Lufthansa, LOGEMENT EN HÔTELS DE 1^{re} CLASSE À ORLANDO ET MIAMI BEACH, VOITURE DE LOCATION AVEC KILOMÉTRAGE ILLIMITÉ DURANT TOUT LE SÉJOUR.

Renseignements, programmes détaillés et inscriptions auprès de votre agence habituelle Tél. 022/798 77 22

all travel

6, ch. de la Tourelle - 1211 Genève 19 (Pt-Saconnex)

«LA SIBÉRIENNE»

Atelier: rue du Temple 22, Les Brenets

GRANDE VENTE

- Mouton retourné
- Mouton doré
- Cuirs hommes et dames

PRIX TRÈS ATTRACTIFS

Toujours à votre service pour vos

- Transformations
- Réparations

☎ 039/31 13 75

BOURSE

MÉTAUX PRÉCIEUX	HORS BOURSE	PARIS	NEW YORK	BILLETS (CHANGE)
Or \$ Once 329.— 333.— Lingot 16.100.— 16.300.— Vreneli 20.— 92.— 102.— Napoléon 91.— 101.— Souver new 114.— 124.— Souver old 113.— 123.—	26/2/93 2/3/93 Calida 1025.— 1025.— Ciment Portland 425.— 425.— Kuoni 24000.— 23000.—	26/2/93 2/3/93 Alcatel Alsthom 649.— 656.— BSN 982.— 991.— Euro Disneyland 80.— 80.50 Eurotunnel 40.75 41.20 Générale Eaux 2349.— 2378.— L'Oréal 1114.— 1146.— Lyonnaise Eaux 459.— 464.40 Sanofi 1055.— 1048.— Paribas 435.— 429.20	1/3/93 2/3/93 Aetna LF & CAS 47% 48% Alcan 18% 18% Aluminum of Am 69% 70% Amac Inc 18% 18% Asarco Inc 24% 24% ATT 55% 56% Amoco Corp 56% 57% Atl Richld 120% 122% Boeing Co 34% 34%	Cours de la veille Achat Vente 1 \$ US 1.50 1.58 1 \$ canadien 1.19 1.27 1 £ sterling 2.14 2.28 100 FF 26.70 28.20 100 lires -0.940 -1.010 100 DM 91.50 94.50 100 fl. holland. 81.25 84.25 100 fr. belges 4.35 4.65 100 pesetas 1.24 1.34 100 schilling aut. 12.90 13.50 100 escudos -0.96 1.06 100 yens 1.25 1.35
CONVENTION OR	INDICES	PARIS	NEW YORK	DEVICES
Plage or 16.400.— Achat 15.980.— Base argent 220.—	1/3/93 2/3/93 Swiss Index 1296,12 1300,46 SMI 2120,50 2128,50 Dow Jones 3355,41 3401,00 DAX 1700,95 1696,59 CAC 40 1998,80 1989,48 Nikkei 16879,60 16864,20	26/2/93 2/3/93 Abbott Labor 40.50 40.— Aetna LF 73.75 74.— Alcan alu 28.75 28.25 Amx 28.50 28.50 Am Cyanamid 75.50 76.25 Amoco 85.— 86.50 ATL Richf 180.— 183.— ATT 85.75 84.50 Baker Hu 35.— 35.50 Baxter 43.75 45.50 Boeing 52.75 51.50 Caterpillar 85.75 89.— Citicorp 40.50 40.— Coca Cola 64.50 63.75 Du Pont 71.25 71.— Eastm Kodak 81.— 79.50 Exxon 97.— 96.75 Gen Elec. 128.50 127.50 Gen Motors 57.75 56.25 Halliburton 52.75 54.— Homestake 18.25 18.— Honeywell 51.75 50.50 Inco ltd 36.— 35.25 IBM 82.25 83.50 Litton 75.25 76.75 MMM 158.— 160.— Mobil corp 102.— 104.— Pacific Gas & El 52.75 53.— Pepsico 61.— 60.50 Pfizer 87.50 90.25 Phil Morris 101.— 100.50 Phillips pet 42.50 43.25 Proct Gamb. 76.75 80.75 Rockwell 45.50 44.25 Sara Lee 45.— 45.— Schlumberger 89.50 91.75 Sears Roeb 81.50 80.50	26/2/93 2/3/93 Ajinomoto 1210.— 1190.— Canon 1320.— 1300.— Daiwa House 1340.— 1340.— Fuji Bank 1760.— 1750.— Fujitsu 531.— 511.— Hitachi 691.— 690.— Honda Motor 1330.— 1320.— Komatsu 635.— 628.— Matsush el 934.— 940.— Mitsub. el 469.— 449.— Mitsub. Heavy 505.— 502.— Mitsui co 579.— 570.— Nippon Oil 605.— 592.— Nissan Motor 624.— 610.— Nomura sec 1500.— 1500.— Olympus opt 1070.— 1050.— Ricoh 557.— 548.— Sanryo 2500.— 2470.— Sanyo elect. 375.— 358.— Shiseido 1310.— 1310.— Sony 3980.— 3970.— Takeda chem. 1290.— 1300.— Tokyo Marine 1150.— 1120.— Toshiba 578.— 568.— Toyota Motor 1350.— 1360.— Yamanouchi 2380.— 2340.—	1 \$ US 1.5135 1.5515 1 \$ canadien 1.2095 1.2405 1 £ sterling 2.1840 2.2390 100 FF 27.10 27.65 100 lires -0.965 -0.989 100 DM 91.90 93.75 100 fr belges 4.4630 4.5530 100 pesetas 1.2745 1.3130 100 schilling aut. 13.06 13.32 100 escudos -0.9990 1.0290 1 ECU 1.7870 1.8230

Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques.

Publicité pour l'alcool et le tabac devant le Conseil des Etats

«Interdit d'interdire!»

Pour lutter contre les ravages de l'alcool et du tabac, le Conseil des Etats préfère agir sur le terrain de la prévention plutôt qu'interdire toute publicité pour ces produits. Les sénateurs ont décidé hier, par 38 voix contre quatre, de recommander au peuple le rejet des initiatives dites jumelles «pour la prévention des problèmes liés à l'alcool et au tabac». Ces initiatives réclament une interdiction totale de la publicité pour l'alcool et le tabac.

Les sénateurs n'ont pas jugé bon d'opposer à ces initiatives un contreprojet indirect. Par 34 voix contre huit, ils ont refusé d'entrer en matière sur un projet de révision des lois sur les denrées alimentaires et l'alcool par lequel le Conseil fédéral entendait restreindre fortement la publicité pour l'alcool et le tabac sans toutefois l'interdire totalement.

Enfin, le Conseil des Etats a adopté, par 19 voix contre 17, une motion de sa commission de la sécurité sociale et de la santé publique. Cette motion demande que Confédération et cantons touchent une part du produit de l'imposition du tabac pour pouvoir faire de l'éducation et de la prévention. Les moyens en question ne devront pas être trouvés au détriment des taxes prélevées en faveur de l'AVS et de l'AI. Le Conseil national devra lui aussi se prononcer sur ces initiatives jumelles.



Publicité pour le tabac et l'alcool
Les Etats n'entendent pas la limiter.

(Keystone)

Déposées en octobre 1989 par un comité hors parti avec plus de 110.000 et 115.000 signatures, les initiatives jumelles veulent, par l'interdiction de toute publicité pour l'alcool et le tabac, réduire l'attrait de ces produits. Un pour cent des produits de l'imposition du tabac doit servir en outre à faire de la prévention. Il faut savoir que 10.000 personnes sont décédées à cause du tabac en Suisse en 1990. L'alcool y fait bon an mal an 1000 morts dans un pays qui compte 150.000 alcooliques. En 1991, chaque Suisse a consommé en moyenne 10,7 litres d'alcool pur, a souligné Monika Weber (AdI/ZH) partisane, avec la minorité de la commission, des initiatives.

Pour s'attaquer à ce fléau qui entraîne des coûts sociaux estimés à trois milliards de francs l'an, le Conseil fédéral fait de la

prévention et agit sur les prix. En faire davantage revient à restreindre la publicité, a expliqué Flavio Cotti à l'appui de son contreprojet indirect. Car il ne faut pas se leurrer: les 150 millions investis dans la publicité visent évidemment à augmenter la consommation, selon le chef du Département de l'intérieur. La santé publique doit passer avant les intérêts des publicitaires et vaut bien quelques petites entorses au libéralisme!

PARRAINAGES BIENVENUS

Plutôt qu'interdire, on ferait mieux d'informer! Voilà notre credo, a lancé Hans Joerg Huber (PDC/AG) au nom de la majorité de la commission peu convaincue qu'interdiction de la publicité rime avec baisse de la consommation. Contre les initiatives et le contreprojet, Gil-

bert Coutau (lib/GE) affirme qu'il est bien hasardeux de prouver les effets de la pub sur la consommation. Interdire la pub pour l'alcool et la fumée pourrait bien provoquer la disparition de journaux nationaux et régionaux au profit de titres étrangers distribués en Suisse mais non soumis à l'interdiction. Le Genevois rappelle aussi que le peuple a refusé en 1979 une initiative des Bons Templiers allant dans le même sens que le contreprojet du Conseil fédéral.

Pour davantage de prévention, Jean-François Roth (PDC/JU) met cependant en garde contre l'interdiction des parrainages de manifestations sportives ou culturelles alors que l'on n'est même pas certain du résultat recherché.

(ap)

Transjurane Un tracé gagnant

Le Conseil national ne veut pas modifier le tracé de la Transjurane pour la faire passer par un tunnel entre Moutier et Granges. Il ne s'est plus trouvé que 18 députés contre 75 pour soutenir la motion de Jean-Claude Zwahlen (PDC/BE) hier devant le plénum, alors qu'ils avaient été 119 à la signer. Les arguments du conseiller fédéral Adolf Ogi contre cette variante ont apparemment convaincu.

La motion demande au Conseil fédéral d'entreprendre une étude comparative entre le tracé officiel de la N 16 et une variante par un tunnel Moutier-Granges. Le réseau des routes nationales aurait dû être complété en fonction du résultat de cette étude. M. Zwahlen a fait valoir que le tracé retenu, par ailleurs trop long, poserait des problèmes insolubles à 14 communes de la vallée de Tavannes et du Grand Val. Le motionnaire craint un rapide engorgement du trafic.

Farouches opposants à la motion, Geneviève Aubry (PRD) et Walter Schmid (UDC) ont fait valoir que leur région du Jura bernois n'entendait pas se voir privée d'autoroute. «La Transjurane, nous la voulons tous», a affirmé Mme Aubry. Le conseiller fédéral Adolf Ogi s'est lui aussi opposé à la motion, rappelant que la Confédération n'a pas les moyens de financer une variante «de luxe». La N 16 ne doit pas être conçue comme une route de transit, mais comme une voie de communication pour la région, a-t-il souligné. (ats)

BRÈVES

Ports des journaux

Les PTT doivent vivre!

Les PTT ne peuvent pas renoncer aux hausses de tarifs entrées en vigueur depuis 1991 pour le transport des journaux. Les prestations en faveur de l'économie générale coûtent déjà très cher à la Régie. C'est pour cette raison que le Conseil national a rejeté hier, par 67 voix contre 39, une motion de Jean Spielmann (PdT/GE) demandant un geste pour assurer la survie des journaux d'opinion.

Drame au Grand-Saint-Bernard en 1991

Le juge et «la fatalité»

Le juge-instructeur du Bas-Valais a prononcé un non-lieu au terme de son enquête sur l'avalanche qui avait fait sept morts au Grand-Saint-Bernard en mars 1991. Il a estimé que la responsabilité pénale du prier de l'époque n'était pas engagée. La fatalité est la seule cause du drame. L'avalanche avait causé la mort de six étudiants du collège vaudois de Champittet. Un appel contre la décision du juge-instructeur n'est pas exclu.

Grands travaux

Déréglementation

Le Conseil national veut lui aussi accélérer les procédures d'autorisation pour les grands travaux. Il a transmis hier par 67 voix contre 39 une motion du Conseil des Etats qui reprend en grande partie les exigences d'une initiative cantonale valaisanne dans ce sens.

Calida

Hausse des ventes

Le groupe de vêtements et de sous-vêtements Calida n'a pas atteint ses objectifs en matière de bénéfices en 1992. Son cash-flow a diminué de 18,5% à 12 millions de francs l'an dernier. Les ventes consolidées se sont accrues de 1,2% à 197 millions.

Pétrole en Suisse

Prospection prolongée

Les prospections de pétrole seront poursuivies en Suisse. Après le Conseil des Etats, le Conseil national a décidé hier par 64 voix contre 14 de proroger le crédit d'engagement de dix millions de francs, malgré l'échéance du délai de dix ans au moment de l'octroi de cette somme.

Le National ratifie une convention européenne

L'argent sale ne passe pas

La Suisse signera la Convention du Conseil de l'Europe contre le blanchissage d'argent. Le Conseil national a accepté hier, comme la Chambre haute avant elle, la ratification de cette convention par 121 voix sans opposition. Le Conseil fédéral examine à quelles conditions les comptes bancaires pourront être surveillés dans le cadre d'une procédure pénale.

Pour s'attaquer au crime organisé, dont le chiffre d'affaires annuel atteint plusieurs centaines de milliards de francs, il faut viser son centre nerveux, c'est-à-dire sa base financière, a expliqué le rapporteur de la commission Moritz Leuenberger (PS/ZH). Ce combat doit être mené sur un plan international, car lorsqu'un pays ne peut pas accorder l'entraide ju-

diciaire, le crime organisé profite aussitôt de cette brèche. Le ministre de la Justice Arnold Koller a déclaré aussi que le réinvestissement de l'argent d'origine criminelle était bien le talon d'Achille du crime organisé.

La convention, élaborée en étroite collaboration avec la Suisse, définit les mesures nationales minimales concernant l'investigation, le séquestre et la confiscation des biens d'origine délictueuse. Les Etats membres seront aussi obligés de conférer le caractère d'infraction pénale aux actes de blanchissage d'argent. De plus, la convention garantit la collaboration internationale dans le domaine de l'investigation, de séquestre et de confiscation définitive. La Suisse satisfait déjà aux exigences juridiques de la convention. (ap)

Suisse et programmes de recherche de la CE

Opération «sauvetage»

Après le rejet de l'Espace économique européen (EEE), la recherche est l'un des domaines dans lesquels la Suisse cherche en priorité à développer les relations bilatérales avec la Communauté européenne (CE). Aujourd'hui à Bruxelles, lors de la première rencontre du comité mixte sur la recherche depuis le 6 décembre, la Suisse tentera de sauver sa participation aux programmes de recherche de la CE. L'EEE prévoyait la participation complète des pays de l'EEE au programme cadre de la CE pour la recherche. Depuis

le 6 décembre toutefois, les experts suisses, qui siégeaient déjà par anticipation dans certains comités de gestion des programmes de recherche, ont été expulsés du jour au lendemain.

Aussi, du côté suisse, on tient pour pratiquement exclu de récupérer la participation au programme cadre sur une base bilatérale. Les Suisses ayant rejeté l'EEE, la CE s'y opposera pour des raisons politiques. En revanche, on espère pouvoir signer des accords bilatéraux pour chacun des programmes spécifiques. (ats)

Mise sur pied de l'Espace économique européen

La Suisse peut acheter un tabouret

Les pays de l'Association européenne de libre échange (AELE) ont proposé à la Suisse un statut d'observateur dans la gestion et le développement futur de l'Espace économique européen (EEE). Cette proposition, qui a sa contre-partie financière, est sur la table du Conseil fédéral. Il prendra sa décision prochainement, a-t-on appris de source diplomatique de l'AELE.

En principe, en raison du vote du 6 décembre, la Suisse devrait être exclue de toutes les discussions de l'AELE portant sur l'EEE et ne plus participer

qu'aux autres activités des Sept, à savoir les relations de libre-échange avec les pays tiers (Israël, pays de l'Est, etc.)

Le statut d'observateur dont il est question ne vaudrait que pour les travaux internes de l'AELE, et non pour les organes mixtes CE-AELE de l'Espace. Il permettrait à la Suisse de suivre de près les expériences pratiques que feront ses partenaires de l'AELE dans la mise en place du grand marché à dix-neuf.

La Suisse pourrait par ailleurs assister aux travaux sur le «nouveau acquis», c'est-à-dire le droit communautaire adopté depuis

la fin des négociations et qui devra être repris dans l'EEE après l'entrée en vigueur de celui-ci. Une présence utile dans la perspective de rejoindre un jour l'EEE. Les pays de l'AELE, notamment l'Autriche, voient eux-même un intérêt à ne pas couper tous les ponts avec la Suisse en matière d'EEE, a-t-on précisé de même source. Le gouvernement suisse doit maintenant prendre une décision sur l'utilité d'un tel statut. En contrepartie, la Suisse devrait augmenter sa participation au budget de l'AELE, afin de prendre en charge une partie des frais nouveaux inhérents à l'EEE. (ats)

PUBLICITÉ



22-3383-4x4
Comité contre l'imposition parasitaire du trafic privé
Resp. François Perret, Lausanne

NON

À L'IMPOSITION
PARASITAIRE
DU
TRAFIC PRIVÉ

Cachotteries fédérales

On nous demande 20 centimes de plus par litre de carburant. En réalité, la hausse serait de 23 centimes au moins, car il faudrait ajouter de toute façon l'ICHA (l'impôt sur l'impôt) plus les autres charges, soit les droits de statistiques et l'accroissement du coût de financement du commerce d'importation. A part cela, les consommateurs motorisés ne seront pas à l'abri d'autres hausses déterminées par des facteurs extérieurs: cours du dollar, situation sur le marché international, coût de la navigation rhénane, etc.



Maison du Peuple
La Chaux-de-Fonds
A 20 heures
CE SOIR

Terre des hommes vous annonce son
**GRAND MATCH
AU LOTO**

40 tours Fr. 18.- ● 4 cartons
Quines superbes
3 cartons à Fr. 300.- en bons CID
● 1 pendule
neuchâteloise Zénith
valeur Fr. 4100.-

132-504508

CHAQUE MOIS!

**DESSIN ASSISTÉ PAR
ORDINATEUR AUTOCAD**

EGALEMENT EN SOIRÉE ● PROCHAINS COURS :
2.3 au 26.3.93 et du 1.4 au 30.4.93

● PRISE EN CHARGE PAR LA CAISSE DE CHOMAGE
POSSIBLE, SOUS CERTAINES CONDITIONS.



SISA
SERVICES INFORMATIQUES SA

Lémania
INFORMATIQUE

Faubourg du Lac 11 - 2001 NEUCHÂTEL
Tél. 038/ 25 31 25 - Fax 038/ 24 38 25

241-105609

DEMANDES D'EMPLOI

**Secrétaire
cherche emploi**

- langue maternelle allemande;
- maîtrise du français;
- parle également anglais et italien;
- connaissance de l'informatique;
- efficace et disponible;
- contact aisé et agréable.
Renseignements: 039/23 25 95

132-507076

L'annonce,
reflet vivant du marché

IMMOBILIER

A LOUER

NEUCHÂTEL
Exceptionnel!

**Appartement
de 6½ pièces**
avec 2 W.-C. séparés

- ★ Ch. des Trois-Portes 19
- ★ Libre 15 mars 1993
- ★ Loyer Fr. 1850.-
+ charges

LIVIT

LIVIT S.A. RÉGIE IMMOBILIÈRE
RUE ST-PIERRE 4

22-3392

XVT Aeberhard & Wyss
Fiduciaire
032/84 10 20

**Nous louons: SAINT-IMIER
appartements
de 2 et 3 pièces**

dans ancien immeuble, sans
confort. Situation centrale.
Dès Fr. 450.- charges comprises.

6-3176

A LOUER

NEUCHÂTEL

Quartier calme

**2 appartements de 3½ pièces
avec balcon et cuisine agencée**

- ★ Rue de l'Évole 60 et 64
- ★ Libres 15 mars 1993
- ★ Loyers Fr. 1090.- + charges.

LIVIT

LIVIT S.A. RÉGIE IMMOBILIÈRE
RUE ST-PIERRE 4
1003 LAUSANNE ☎ 021/312 28 15

22-3392

**TOUT LE MONDE
PEUT AIDER!**



**DONNEZ
DE VOTRE SANG
SAUVEZ DES VIES**

**libéralisation
des jeux**



**COMPLÉTONS
L'OFFRE TOURISTIQUE SUISSE!**

L'autorisation des jeux
enrichirait d'autant la palette
des prestations touristiques
de notre pays.

OUI

IMMOBILIER



A vendre
Rue du Nord

**APPARTEMENT
2 PIÈCES**

Environ 60 m². Avec balcon, confort et
toutes dépendances.
Fr. 140 000.-
S'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87, ☎ 039/23 78 33

470-119

Centre-gare Bienne, à proximité
de la gare, à quelques pas de la
place du Général-Guisan, nous
louons pour date à convenir

**locaux pour bureaux et arts
et métiers dans appartement
de 3 1/2 pièces**

Loyer mensuel: 1505 fr. plus
charges. Persuadez-vous des
avantages de cet appartement au
centre de la ville par une visite qui
ne vous oblige à rien.

05-13139/4x4

erich weber
Immobilien Verwaltungen
3001 Bern, Bundesgasse 28
Telefon 031 21 16 21

PLACE DU MARCHÉ



PUBLICITAS

Au cœur de la publicité
presse

Régie exclusive
des annonces
pour L'Impartial

Place du Marché ☎ 039/210 410
132-12536

GRUNDER

Boucherie-Charcuterie

Place du Marché
La Chaux-de-Fonds

☎ 039/28 35 40 - Fax 039/28 33 57

**49 ans à votre service,
de père en fils!**

132-12382

Frédry Bourquin

TAPISSIER-DÉCORATEUR
Vous conseillera volontiers à domicile

Parures de lit Sheridan,
Schlossberg, Bonjour, etc.

Place du Marché, La Chaux-de-Fonds

☎ 039/28 44 32
Fermé le lundi

132-12366

En beauté, voici les nouvelles
collections en prêt-à-porter
Laurèl et leurs chaussures
assorties

**PUMP'S
BOUTIQUE** EXTENSION

M. Grimm
☎ 039/28 24 20, Balance 10
2300 La Chaux-de-Fonds

132-12321

TOUT SUR PLACE!

Le mot mystère

**Définition: composition parfaitement uniforme, un mot de 8
lettres**

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la
liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que
le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

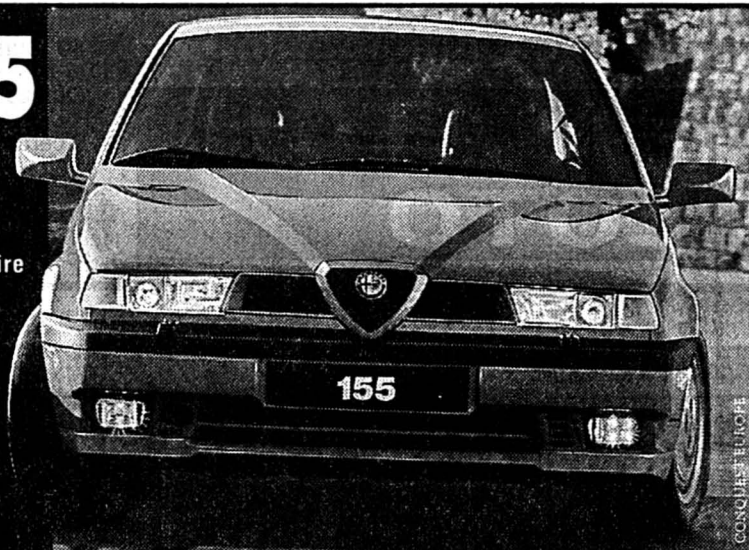
Solution page 30

E	D	I	R	R	O	T	R	C	H	T	I	T	E	P
E	E	X	U	E	R	E	N	E	G	A	N	O	M	D
M	C	G	F	I	I	O	P	S	I	T	A	A	R	R
O	C	N	A	R	R	B	G	E	E	T	E	A	E	E
T	R	A	I	T	E	T	U	T	L	R	N	R	G	N
R	E	S	U	M	A	I	T	A	R	A	V	E	R	I
E	E	A	U	B	U	R	N	N	C	I	G	I	R	E
H	R	L	M	A	A	T	I	E	O	T	S	E	L	P
A	P	O	F	V	E	D	I	P	R	O	U	T	E	E
R	C	H	A	O	S	I	E	S	A	V	C	R	E	T
P	I	I	L	L	R	V	U	C	M	I	U	R	N	T
O	L	M	F	E	T	I	C	H	E	E	L	R	A	E
N	I	A	E	T	V	N	G	I	H	N	T	L	E	C
N	C	G	G	R	M	E	N	O	T	T	E	E	E	E
E	E	E	E	E	F	E	R	T	S	U	C	A	L	R

- | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|------------------|--|--------------|----------------|---------------------------------------|---------------------------------------|----------------------------|----------------|----------------------------|--------------------------------------|---------------------------|---|--|--|
| A Amuser
Atlante
Attrait
Aubade
Aubier
Auburn | B Bavolet | C Canard
Chaos
Chiot
Cilice
Combat
Crac
Créer | Culte | D Divin | F Fétiche
Freiner
Frémir | G Généreux
Germe
Girofle | H Harponné
Heure | I Image | L Lacustre
Lever | M Menotte
Mince
Mutisme | N Néant
Nervure | P Peine
Pelage
Pénates
Petit
Piratage
Plume
Poivre | R Recette
Rentier
Ripaille
Route
Suivre | S Terre
Torride
Trait
Travail
Trier
Triste
Tronc
Turne |
|---|------------------|--|--------------|----------------|---------------------------------------|---------------------------------------|----------------------------|----------------|----------------------------|--------------------------------------|---------------------------|---|--|--|

ALFA 155 VENEZ L'ESSAYER.

Seul un essai peut vous faire vivre ce moteur puissant et sportif, aux performances extraordinaires. Téléphonez maintenant à votre concessionnaire. Il vous attend.



Modèle	ch	Prix
Alfa 155 1.8 T.S.	129	27'800.-
Alfa 155 2.0 T.S.	143	30'600.-
Alfa 155 2.5 V6	166	36'700.-
Alfa 155 2.0 Q4	190	45'500.-



Auto-Centre Emil Frey SA

66, rue Fritz-Courvoisier
2300 La Chaux-de-Fonds
Téléphone 039/28 66 77



Cuore Sportivo



Cuore Sportivo

132-12388

ALFA 164 SUPER.

De tout temps, le moteur a été le cœur d'une Alfa Romeo. La dernière réussite Alfa est le nouveau moteur 3-litres V6 de l'Alfa 164 Super. Un cœur qui bat au rythme de ses 24 soupapes, développant une puissance digne des plus hautes ambitions sportives. De nouvelles sensations qu'il vous faut découvrir, absolument!



BLAUPUNKT



Autoradio Paris RCR 41

Ce combiné radiocassette RDS trouve automatiquement le meilleur signal d'émission de l'émetteur syntonisé.

Prix catalogue: Fr. 698.-

Notre offre: Fr. 498.-



WINKLER S.A.

Auto-électricité

Maîtrise fédérale

Numa-Droz 132, 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 43 23/24, Fax 039/233 337
132-12206



Protection juridique

Vos problèmes seront les nôtres,
notre expérience la vôtre.

- Le No 1 pour la Suisse -

Jean-Claude Nussbaum, 2300 La Chaux-de-Fonds
Agent régional pour les Montagnes neuchâteloises
☎ 039/28 07 82 - Natel 077/37 23 69
132-505601

NOUVELLE PEUGEOT 306. LA RIVALE.

Au volant de la nouvelle Peugeot 306, vous éprouverez un plaisir à nul autre pareil. Grâce à son empattement super long, vous disposerez d'un habitacle particulièrement généreux. De plus, le train arrière de conception révolutionnaire avec effet auto-adaptatif garantit un excellent comportement en virage. La nouvelle Peugeot 306 est disponible en 4 versions, avec des motorisations de 76 à 103 cv. Renforts latéraux de sécurité et rétracteurs de ceinture compris.



ENTILLES SA

GARAGE ET CARROSSERIE

Roger Simon

La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/26 42 42

Le Locle

GARAGE DU STAND - ENTILLES SA

Roger Simon

☎ 039/31 29 41 ou 039/31 37 37

CONCESSIONNAIRE



PEUGEOT

132-12006

Participez au comeback de Rover!

Et gagnez à notre grand concours.



Devinez quelle voiture le drapeau britannique recèle. Nous tenons des cartes de participation à votre disposition. Et si vous voulez en savoir plus sur le brillant retour de Rover, venez donc nous voir!

GARAGE BÉRING ET CO

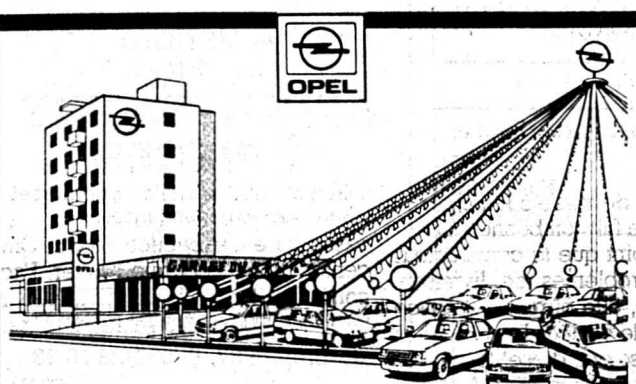
Fritz-Courvoisier 34

2300

La Chaux-de-Fonds

☎ 039/284 280

132-12064



GARAGE DU RALLYE SA

A. et P.-A. DUMONT - Distributeur OPEL - LE LOCLE

Heureuse surprise!
Visite le dimanche en famille

GRANDE EXPOSITION OPEL

Look at Opel now!



L'événement de la saison à ne pas manquer!

Vendredi 5 mars de 9 à 20 heures

Samedi 6 mars de 9 à 20 heures

Dimanche 7 mars de 9 à 19 heures

Lundi 8 mars durant les heures ouvrables

157-14001

C'est l'amour SWIFT... de Suzuki.



Suzuki SWIFT 1.3 GL
Net Fr. 14 390.-



Suzuki SWIFT 1.6 GLX 16 V
Net Fr. 18 390.-

Les deux modèles existent également en version 4x4 ou à transmission automatique



Economique à tout tour de roues.



GARAGE BÉRING ET CO

Fritz-Courvoisier 34 - 2300 La Chaux-de-Fonds - ☎ 039/284 280

Sous-agents: Garage Bédert, Sonvilier, ☎ 039/41 44 52

Garage St-Hubert Automobiles SA, Le Noirmont

☎ 039/53 17 70

Garage des Isles: Courtelary, ☎ 039/44 11 33

132-12064



Les nouvelles Mercedes 200 - 400 avec technique multisoupapes et extension de l'équipement de série: puissance accrue, émissions de polluants réduites et prix pratiquement inchangés.

Nous lançons de
nouvelles versions
dans la course.

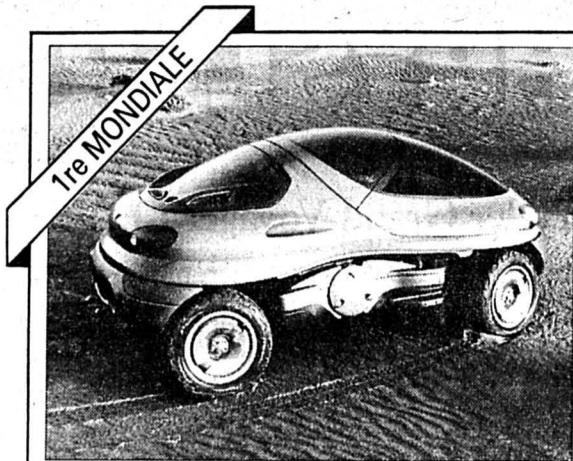


Mercedes-Benz

GARAGE P. RUCKSTUHL SA

Fritz-Courvoisier 54 - Tél. 039/28 44 44 - La Chaux-de-Fonds

132-12395



1^{re} MONDIALE

Renault présente au Salon un «concept-car» nommé Racoon. Véhicule hypermobile amphibie, il constitue une proposition concrète de ce que pourrait représenter l'automobile-liberté de demain. Celle qui reliera toujours les hommes entre eux, en dépit des difficultés géographiques.

Racoon se mouille!

Salon International de l'Auto et Accessoires
4-14 mars 1993
Palexpo - Genève

En versions tri ou bi-corps, la Mondeo de Ford se profile en digne descendante de la Sierra. Une fois encore, le constructeur américain a spécialement peaufiné la sécurité. Airbag, ABS, sont deux arguments à mettre à l'actif d'une familiale qui ne demande qu'à se mettre sur une spirale ascendante.



1^{re} MONDIALE

La Mondeo sur orbite

AUDI, PORSCHE, VOLKSWAGEN

Un trio très chic-choc



Une première publique pour l'Audi Avant S2 à traction intégrale.

Amag effectue le déplacement de Genève sans véritable nouveauté à proposer. Néanmoins, un label de qualité colle aux véhicules exposés. En proposant un trio chic-choc qui a nom Audi, Porsche et VW, l'importateur de Schinznach cristallise l'attention à plus d'un titre.

En réalisant un chiffre de vente de 12 157 unités en 1992, Audi a enregistré une augmentation de 9,4 pour cent. Ce qui place la marque dans les top ten. Ce taux de croissance absolu, soit dit en aparté, est le plus élevé de toutes les marques sur le marché suisse. Modèle compact, l'Audi 80 est livrable en version limousine et break dit Avant.

Cette voiture aux lignes élégantes est un cheval de bataille pour la marque. Avec leur motricité sur les roues avant, les Audi en général et la série 80 en particulier possèdent des qualités de grandes routières.

Présentée pour la première fois au public, à Genève, l'Audi Avant S2, à traction intégrale, est équipée d'un moteur à 20 soupapes, turbocompresseur en prime, dont la puissance atteint 230 CV DIN. Extérieurement parlant, la S2 ne se différencie pas des autres versions. Par contre, elle établit de nouvelles références dans la gamme 80. On admirera aussi un coupé équipé avec le même moteur que le break S2. Ainsi que les toutes dernières variantes de la gamme Audi 100.

Anniversaire Porsche

Bolidés admirés et adulés, les Porsche laissent rarement indifférent. A Genève, les fans de la marque verront une étude présentée en première européenne. Il s'agit d'un concept biplace, décapotable, à moteur central.

1993 marquera également les 30 ans de production de la merveilleuse 911. Modèle très sport continuellement amélioré, cette star du macadam aura pignon sur stand au Salon sous forme d'un modèle spécial. Basé sur la Carrera 4.

Golf et compagnie

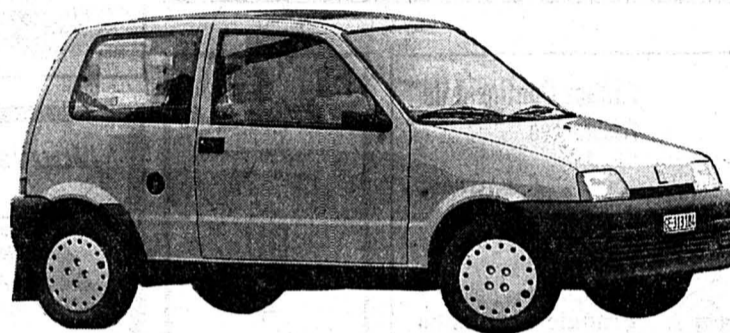
Chez VW, on remarquera certes la Golf qui caracole en tête de liste des voitures les plus vendues, avec une première suisse pour la GTI 16 soupapes, sans pour autant ignorer les Polo, Passat et autres Vento.

Présenté l'année dernière à Palexpo, ce dernier modèle a fait son bonhomme de chemin. A tel point que le constructeur a connu des problèmes de livraison. Puissante, racée, elle offre de la place et dans l'habitacle et dans le coffre. Ses moteurs, qu'ils soient diesel ou à essence, ne prêtent pas le flanc à la critique.

Sportivement vôte, la Corrado et son puissant V6 (190 CV) ne passeront pas inaperçus. Une autre motorisation, multisoupapes, de 136 chevaux issus d'un quatre-cylindres, ne dépare en rien l'ensemble.

LA STRATÉGIE FIAT

Domestiquer la ville



La Fiat Cinquecento, une petite qui voit grand.

Dans le style «little big car», la Cinquecento de Fiat tient résolument la rampe. P'tite bagnole sympa, elle donne le ton à une gamme qui ne l'est pas moins. Tout en incarnant la voiture urbaine de l'an 2000. Sous le capot, un modeste et économique quatre-cylindres de 899 cmc.

Fiat, véritable géant de la dimension réduite, bonjour les paradoxes, a réussi une voiture d'exception avec la Cinquecento. On ne peut que l'aimer. Facile à conduire, facile à parquer, elle roule vers l'an 2000 en faisant un détour par le Salon de Genève.

Pour la Suisse, deux niveaux de finition sont prévus: base et Suite! Les deux versions auront de série une lunette arrière dégivrant avec essuie-glace, des vitres athermiques, un servofrein, ce qui n'est pas nécessairement évident pour des véhicules atteints de nanisme! La Panda, quant à elle, est toujours dans le coup. On la verra en version 4x4 en-

clenchable, et électrique à courant continu pour les puristes. Un échelon plus haut, on trouve une kyrielle d'Uno.

Un des modèles les plus vendus en Europe.

Quant à la Tipo, elle représente la marque turinoise dans les créneaux moyens du marché. Voiture de l'année 1989, on la sait toujours porteuse d'un esprit novateur. Son point fort: une habitabilité maximale.

Break pratique

Berline à quatre portes ou break confortable de la dernière génération, la Tempra se distingue par des qualités remarquables d'habitabilité. Ce qui, en fait, est un peu le propre de Fiat. A deux ou quatre roues motrices permanentes, elle a les moyens de ses prétentions.

Fin du fin, la Croma complète un éventail fort complet. Importée en Suisse avec trois motorisations à essence, turbocompresseur en prime, elle allie puissance, confort et surtout sécurité.

SUBARU PENSE JUSTE

Que vive la Vivio!



La Subaru Vivio: un moteur de 660 cm³ sous le capot.

Elle est petite, peut accueillir quatre personnes à son bord et est équipée d'un moteur de 660 cm³; elle, c'est la Vivio. Une petite merveille à l'heure où la conjoncture sévit. Outre son petit «jouet», Subaru exposera toute sa gamme des Legacy, Justy et Wagon. Sans oublier la SVX.

Parallèlement à l'Impreza, qui sera présenté en première européenne dans la Cité de Calvin et qui constitue la nouvelle génération, le champion suisse de la 4WD sera présent à Palexpo avec sa petite Vivio et bien sûr tous ses modèles déjà connus. Incontestablement, cette Vivio mérite le détour et l'admiration à

l'heure où la conjoncture trappe de plein fouet.

Jugement à réviser

En présentant la Vivio, Subaru définit une étape importante dans le domaine de la petite voiture. Et tous ceux qui jusqu'à présent avaient d'une petite voiture l'impression d'une «caisse à savon» devront réviser leur jugement. Car une chose a été tout particulièrement pensée dans le concept de la Vivio: aucun compromis du point de vue sécurité, ergonomie de l'habitacle et confort ne doit être accepté, même sur une petite voiture. D'autre part, étant donné que la Vivio est une Subaru, il est déjà presque superflu de rappeler qu'elle dispose éga-

lement d'une transmission intégrale 4WD enclenchable par presse-bouton. La Vivio est équipée d'un moteur 4 cylindres de 660 cm³. Malgré sa petitesse, l'avant-dernier né de Subaru peut sans autre accueillir quatre personnes à son bord.

SVX: design futuriste

L'importateur de Safenwil exposera aussi la SVX, présentée l'année passée à ce même Salon de l'automobile. Pour mémoire, cette SVX est équipée d'un moteur boxer 6 cylindres de 3,3 litres, développant la bagatelle de 230 chevaux. A vrai dire, Subaru a eu le courage de donner vie à un concept de véhicule enthousiasmant. Il allie ainsi la technique de haut caractère du coupé à 2+2 sièges et un design futuriste aux valeurs traditionnelles de grand tourisme. En bref, avec la SVX, Subaru a construit le grand tourisme des années nonante.

Au stand Subaru, on pourra également admirer toute la panoplie des Legacy. Lesquelles demeurent la base de la marque. Avec notamment ses succès en championnat du monde des rallyes, la Legacy est une référence dans cette classe dite moyenne. Et puis, last but not least, Subaru entreprendra le déplacement de Genève avec ses Justy et Wagon. Un bien beau programme...

SALON PRATIQUE

Pour tout savoir

Comment accéder à Palexpo en train...

On peut accéder pratiquement aux portes du Salon en train: horaire cadencé, puis moins de dix minutes de marche de la gare CFF de l'aéroport à Palexpo. Un bus navette relie également le Salon avec la gare Genève-Aéroport.

Offre CFF: le «Combi-Salon» (Train + entrée au Salon). Le billet «Combi-Salon» est en vente dans la plupart des gares en Suisse. Il est en principe valable un jour et permet d'effectuer le voyage en train jusqu'à Genève-Aéroport et retour, et d'entrer au Salon. Des facilités de voyage pour familles sont accordées pour les parcours en train. Le billet doit être timbré à un oblitérateur avant le départ. Il n'est valable pour le voyage de retour que s'il a été poinçonné aux caisses du Salon.

... avec les Transports publics genevois (TPG)...

Ligne 5: départ de l'Hôpital par Bel-Air, gare Cornavin, place des Nations. Départ toutes les 10 minutes; durant les heures de pointe cette fréquence sera intensifiée.
Ligne 18: du lu. au ven. de 7 h à 19 h. Cadence 20 minutes. Palexpo - Halle de fret - Aéroport.

... en voiture...

De Genève: En venant du centre-ville, l'automobiliste a deux possibilités:

a) Direction aéroport par l'avenue Louis-Casali. Tourner à droite en direction de l'aéroport (aérogare), suivre les flèches «Palais des Expositions».

b) Direction route de Meyrin, par l'autoroute tourner sur Lausanne et suivre les flèches «Palais des Expositions».

De Lausanne: Tourner direction «Aéroport» et suivre les flèches «Palais des Expositions».

... en car

Même itinéraire que les voitures. Parking aménagé à proximité de Palexpo.

Parkings

Parking couvert payant de Palexpo. D'autres parkings de délestage sont prévus dans la périphérie. Les visiteurs seront automatiquement guidés sur ces parkings par les services de police. Des navettes payantes les relieront à Palexpo.

Heures d'ouverture

4, 5, 6, 8, 9, 11 et 13 mars	9 h - 19 h
10 et 12 mars	9 h - 22 h
di. 7 et 14 mars	8 h - 19 h

Toute la gamme Pioneer
chez votre spécialiste



PIONEER
The Art of Entertainment

132-12699



FILLIGRAF

Radio-TV des Forges
Charles-Naine 5
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/260 266

Jeep

CHRYSLER

JEEP GRAND CHEROKEE LIMITED

La nouvelle légende.



Chrysler Grand Voyager LE V6:
37 cm supplémentaires – et bien plus encore.
ou 4WD V6



AUTO-CENTRE Emil Frey SA

Fritz-Corvoisier 66

La Chaux-de-Fonds

☎ 039/28 66 77

132-12388

Allianz Continentale
Assurances

Un bon choix...



Agence principale:
Francis Gränicher
Rue Neuve 2
La Chaux-de-Fonds
Inspecteur:
Jean-Marc Bolay
132-12384

Tél. 039 / 28 56 74

DU
4
AU
14 MARS
1993

SALON
DE
L'AUTO

PALEXPO
GENÈVE

Nouveauté FIAT 93



Le cœur de la
ville ne bat que
pour elle



CINQUECENTO

Prix avantageux
Crédit et leasing
Votre agence

FIAT

Girardet 20b – ☎ 039/31 70 67

157-14034



**Carrosserie
des Grandes-Crosettes**

Henri Séchaud – 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 14 85

Travail de qualité – Devis sans engagement –
Prix et délais respectés

Spécialités:
marbre pour châssis – peinture au four

132-12207



**GARAGE
AUTODELTA SA**

Serre 110 – Tél. 039/23 46 81 – La Chaux-de-Fonds

Achat – Vente – Réparation – Voitures neuves et occasions
Préparation carrosserie, modification mécanique
Rénovation voitures de sport anciennes et de collections

132-12602



**Carrosserie
Jacques Favre**

Eroges 16 – Le Locle

☎ 039/31 13 63

157-14040



Publicité intensive, Publicité par annonces

NOUVEAU à Sonvilier
TOYOTA



J.-Cl. BÉRING Automobiles

Sur-l'Eau 1 – ☎ 039/41 15 55 – 2615 Sonvilier

132-12361

L'annonce, reflet vivant du marché

Christine Arnothy

Vent africain

Roman

Droits réservés: éditions Bernard Grasset
et Sciaky presse, à Paris

– Asseyez-vous. Allez-y, plus vite... Ça y est?

Sanders s'affairait dans le noir, il manipulait des objets, il étouffa un léger juron, petit claquement, et un ronronnement de moteur. Sur le mur, une grande tache blanche, puis des contours indécis parce que l'objectif n'était pas réglé, puis la vue panoramique de la façade du Mount Kenya Safari-Club. Les portes-fenê-

tres, les balcons, un zoom sur une chambre, la nôtre? Ensuite la piscine, puis des visages inconnus, la caméra cherche, effleure; indiscrete, elle découvre des inconnus qui l'ignorent, une fillette fûtée fait un signe de la main, elle sait qu'on la filme, elle. Sanders dit:

– Le début est apparemment incohérent, mais je ne voulais pas faire un montage et aller directement au but, j'ai gardé le film dans son état original. La moindre manipulation des bobines aurait pu semer un trouble dans l'esprit des jurés. L'authenticité de mon film est indiscutable.

La main d'Annie dans la mienne est glacée. Elle apparaît à l'écran, assise dans une chaise longue au bord de la piscine. Derrière elle, le mont Kenya bleu foncé.

– Ça va devenir très intéressant, commente Sean.

Le visage d'Annie en gros plan.

«– Enlevez vos lunettes.»

Elle obéit. Son regard exprime une profonde panique. La voix de Sanders:

«– Répondez-moi avec exactitude.

Quel est votre vrai nom?

«– Annie White.

«– Votre âge?

«– J'ai vingt-six ans.

«– Où avez-vous fait la connaissance de Mr. Landler?

«– A Las Vegas, au Ball'y Grant Hotel.

«– Que faisiez-vous dans cet hôtel?

«– J'étais employée au casino, je changeais l'argent pour les clients.»

Un garçon en veste blanche passe en arrière-plan, il porte sur un plateau deux grands verres de jus de fruits. Sanders filme les vacances de luxe de ceux qui n'ont rien à crain-

dre. L'objectif se promène, quelques scintillements de l'eau de la piscine. Ici et là, des clients réunis en petits groupes bavardent. Gros plan sur Annie, image fixe.

Sanders nous explique:

– L'avocat de la défense ne pourrait en aucun cas avancer la thèse d'un aveu sous la menace.

Le film continue:

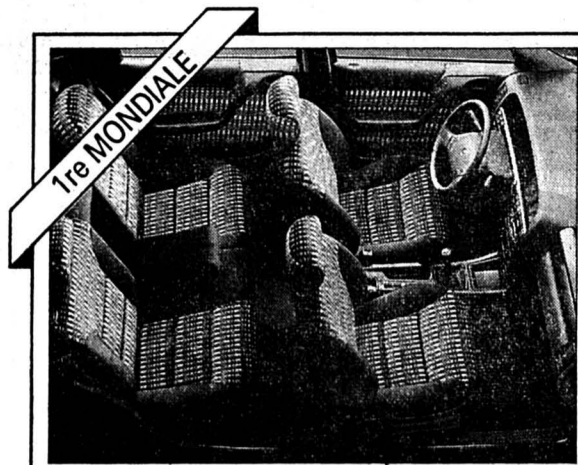
«– Annie White, vous êtes ici sous un nom qui n'est pas le vôtre. Pourquoi vous faire appeler Mrs. Landler? On vous a payée pour vous prêter à cette escroquerie?

«– Oui. Eric Landler m'a proposé cinquante mille dollars si je l'accompagnais en Afrique pour remplacer sa femme.

«– Pourquoi?

«– Il m'a dit que sa femme était à Hawaï.

«– Hawaï? Continuez...(A suivre)



1^{re} MONDIALE

Exit la BX, bonjour la Xantia. Construite pour la sécurité et le confort, la dernière née de Citroën est le fruit d'une collaboration avec Bertone. Plaisante extérieurement, elle tient ses promesses intérieurement. Un de ses points forts: une suspension hydraulique II intelligente et facile d'utilisation.

La révolution Xantia!

Salon International de l'Auto et Accessoires
4-14 mars 1993
Palexpo-Genève

L'Astra, qui a remplacé la Kadett dans la gamme Opel on le sait, s'est insérée doucement dans la circulation dès son apparition sur le marché. En concocant un cabriolet pour le moins décoiffant, Opel se met à la mode très estivale. Sous le capot: 115 chevaux DIN. Et fouette cocher!



1^{re} MONDIALE

L'Astra décoiffante

PEUGEOT: DES CHIFFRES!

Véhiculer une image



Une vedette Peugeot baptisée 405 T16.

Chez Peugeot, on parle beaucoup de la 306. Nouveau lionceau de bataille pour la marque française, cette familiale ne doit pas faire oublier d'autres modèles-phares. Comme la 205 ou la 405 par exemple. Haut de gamme, la 605 fait aussi des adeptes.

On le sait, mais il n'est jamais inutile de le répéter, la 306 tient résolument le devant de la scène dans la gamme Peugeot. Héritière annoncée de la 309, elle a incontestablement les qualités de ces prétentions. Ce qui ne veut pas dire que les autres modèles passeront aux oubliettes.

A Genève, on tiendra Salon, version 1993, avec des propositions dynamiques. Une vitrine alléchante permettra aux accros de la marque de faire le point. Des chiffres, en forme de familiales, sportives et breaks, tiendront la vedette. A la fois surprenant et logique quant on connaît la politique de la marque, la 309 a toujours sa place chez Peugeot.

Dites 405 Peugeot

Lancée en automne dernier, la nouvelle génération 405 sait se faire apprécier par ses qualités. Bonnes routières, confortables, sobres au plan de la consommation, les différentes versions concoctées plaisent plus que jamais.

Ajoutez à cela un habitacle généreux, un coffre qui ne l'est pas moins, et vous comprendrez mieux le pourquoi d'un succès confirmé.

Avec son seuil de chargement abaissé presque jusqu'à la hauteur du pare-chocs, la 405 affiche une facilité de chargement qu'on lui déniait auparavant. A coups de détails qui prennent leur importance, le constructeur a sérieusement remis la gamme au goût du jour.

Haut de gamme

Somptueuse, grande routière par définition, la 605 symbolise l'entrée de la marque dans la classe des voitures de prestige. Avec leurs moteurs à quatre ou six cylindres, à essence ou turbodiesel, les différentes versions ne font pas dans la dentelle. Sous le capot, des chevaux fougueux qui répondent à la moindre sollicitation de l'accélérateur. Pas mégoteur pour un sou, le constructeur a accordé une attention particulière au comportement routier de la 605. Ainsi qu'à sa sécurité active et passive. Le modèle de pointe SV 24 se distingue par un «paquet» sécurité qui comporte un airbag côté conducteur. Et des ceintures de sécurité à rétraction pour les sièges avant. Ce «paquet» sécurité est également disponible, en option, sur le modèle SV 3.0.

LANCIA SUR SA LANGÉE

Traque à l'élégance



La Lancia Thema, un must en matière d'élégance.

Lancia, marque qui infiltre la compétition automobile depuis nombre d'années, passera à travers le Salon de Genève sur sa valeur. Pas de premières mondiales pour l'heure, mais des projets griffés Delta pour octobre prochain. A part cela, on traque élégance et puissance.

Au niveau de la Y10, on propose une nouvelle gamme qui se veut jeune. Aérodynamique et sortant des sentiers battus, elle se démarque de la concurrence par une silhouette attractive. On la connaît. On la reconnaît... Elle est disponible en cinq versions.

Au plan purement sportif, les Delta HF auront la part belle. Constamment modifiées, elles profitent des enseignements récoltés en compétition pour se profiler de manière on ne peut plus dynamique. Des moteurs éprouvés, des performances époustouflantes associées à une sécurité réelle font de ces tractions intégrales des véhicules convoités. Bien

que sportive haut de gamme, la Delta HF est également à l'aise au quotidien. Qui plus est, la Delta HF Intégrale 16 soupapes (200 CV) sera bientôt dans notre pays. La marque italienne ne manque donc pas d'atouts.

D'autres créneaux

Dans un registre plus sobre la Dedra, berline à trois volumes, deux ou quatre roues motrices, représente le constructeur turinois dans les segments moyens-supérieurs du marché. Disponible en Suisse avec quatre motorisations différentes (1600, 1800, et 2000, dont un turbocompressé), elle propose maintes options tel l'ABS, l'air conditionné, etc.

Mariage réussi

Must de la marque, la Thema est également disponible en Station Wagon. Un mariage parfait entre la performance à l'italienne et une élégance toute latine.

En plus des motorisations exposées à Genève, un turbodiesel prendra place sous le capot dès mai prochain.

TOYOTA MISE SUR LA ROBUSTESSE

Sur les traces d'Hercule



La nouvelle Toyota Landcruiser Station Wagon: toujours plus puissante et désormais munie de l'ABS!

Fort d'une gamme aussi large que vaste, Toyota fera toutefois le déplacement de Genève sans nouveauté véritable. Simple hasard du calendrier, on s'empresse de le préciser, tant il est vrai que les modèles récents sont cependant légion auprès du numéro un japonais. Et ils valent bien qu'on s'y attarde...

Ainsi, Toyota vient de soumettre le plus puissant de ses véhicules tout terrain, la luxueuse Landcruiser Station Wagon, à

une cure de musculation plutôt significative. Son moteur à six cylindres a non seulement vu sa cylindrée passer de 4 à 4,5 litres, mais il offre désormais 24 soupapes.

Résultat des courses? La bête développe désormais une puissance de 215 chevaux. Par la même occasion, le constructeur a adapté au niveau technique actuel la boîte automatique électronique à quatre rapports. Enfin, ce modèle à transmission intégrale permanente dispose désormais de l'ABS, de série ou en option selon le modèle choisi.

Encore la Carina

On n'en finit décidément pas de parler de la nouvelle Toyota Carina E! Succès aidant, le constructeur japonais propose désormais une version Sportswagon (ou break) de ce qui s'annonce déjà comme un best-seller.

Sur le plan de la technique, du confort et de la sécurité, la Carina E Sportswagon est identique aux versions Sedan et Liftback commercialisées en Suisse depuis environ un an. Comme ces dernières, donc, la Sportswagon est livrable avec un moteur 1,6 ou 2 litres.

Jusqu'aux montants arrière, les breaks Carina E sont identiques aux versions à coffre classique ou à hayon incliné. De là, ils s'en distinguent toutefois par un surcroît d'espace utile que saluent de plus en plus pères de famille, artisans, voyageurs de commerce ou autres amateurs de loisirs actifs.

On ne répètera jamais assez que la Suisse constitue le pays des breaks par excellence.

Last but not least, Toyota tient à mettre en évidence que la nouvelle Corolla Compact 1,6 XLI est désormais disponible en version automatique. «Et pas seulement pour les paresseux!» s'exclame l'importateur de Safenwil. Une heureuse initiative, dans la mesure où jusqu'à aujourd'hui, seule la version haut de gamme 1,6 Liftback GLI bénéficiait d'une telle boîte.

La nouvelle venue, avec son moteur de 114 chevaux et sa faible consommation, saura sans aucun doute creuser son trou dans le marché suisse.

DAIHATSU CACHE SON JEU

Voile levé à Palexpo



La nouvelle Daihatsu Applause: on la découvrira à Genève.

Les ordres de la maison mère japonaise sont formels: pas question de dévoiler quoi que ce soit avant l'ouverture du Salon. Pourtant, avec quelques efforts, on est quand même parvenu à glaner une poignée d'informations. Qu'on vous livre avec un plaisir évident.

A Genève donc, l'importateur suisse de Conthey présentera une Charade 1,3 au bénéfice d'une nouvelle carrosserie, avec trois ou cinq portes cela va de soi. Véritable nouveauté par contre: la Cha-

rade 1,6 GTI trois portes, soit une version résolument sportive. Nouvelle carrosserie et nouveau moteur, intérieur remodelé: on en saura davantage sur le stand.

On applaudit l'Applause

Egalement de la partie au Salon, la nouvelle Daihatsu Applause. Caractéristiques? Un moteur de 1589 cm³ à quatre cylindres et seize soupapes pour une puissance de 105 chevaux.

Pour conclure, nous sommes encore en mesure de vous révéler que l'Applause est disponible avec deux ou quatre roues motrices.

PERFECTION



Mondeo

Découvrez-la! Essayez-la! Gagnez-la!*

La plus perfectionniste des voitures. Une nouvelle référence dans la catégorie moyenne. Grande première en même temps qu'au Salon de Genève

Pour vous, chez nous.

Du 4 au 9 mars

jeudi	9h00 - 18h30
vendredi	9h00 - 20h00
samedi	9h00 - 18h00
dimanche	10h00 - 18h30
lundi	9h00 - 18h30
mardi	9h00 - 18h30



*Tirage au sort national:
2 Mondeo à gagner + concours
exclusif 3 Rois!
Gagnez un week-end à
Eurodisney en famille et en
Mondeo!

132-12007



GARAGE
DES 3 ROIS SA

La Chaux-de-Fonds: 8, bd des Eplatures
Le Lode: 51, rue de France
Neuchâtel: 11, Pierre-à-Mazel

A VOIR AUSSI A: ST-IMIER: Garage Mérija LE NOIRMONT: Garage Rio LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE: Garage Nappez Frères

IMMOBILIER

A LOUER Quartier Recorne
La Chaux-de-Fonds
**STUDIO
1 1/2 PIÈCE**
Avec une cuisine agencée, salle de
bains/W.-C., une cave + chambre
haute et jardin.
Libre: de suite ou à convenir.
132-12083

GECO GÉRANCE ET
COURTAGE SA
75 RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56 UNPI



**Pourquoi plus de 3'300
propriétaires ont choisi
une maison de BAUTEC:**

- choix d'après le catalogue d'idées et
adaptation personnalisée selon vos désirs
- Maisons familiales d'une et de deux
familles
- Maisons jumelées et maisons familiales
mitoyennes
- visite de maisons existantes
- construction massive de qualité (brique,
bois, béton)
- offre gratuite et construction à prix fixe
- avec les artisans de votre choix aussi

BAUTEC 530-504/4
G12703

BON (à renvoyer dès aujourd'hui) pour
 Catalogue d'idées
 Documentation nouveaux projets
 Info transformations

Nom: _____
Prénom: _____
Rue: _____
NP/lieu: _____

General Bautec AG, 032 84 42 55
3292 Busswil/Lyss, 5001 Aarau
8404 Winterthur, 1260 Nyon

GÉRANCE
CHARLES BERSET
LA CHAUX-DE-FONDS
☎ 039/23 78 33

**A louer
à Saint-Imier**
Appartement de 2 pièces avec confort.
Pour date à convenir
Fr. 650.-, charges comprises
470-119
L'IMMOBILIER DEPUIS 100 ANS

A remettre
**COMMERCE
DE CHAUSSURES**
Fonds propres nécessaires pour
traiter: Fr. 70 000.-
☎ 077/37 28 31 28-501365

A louer immédiatement
ou date à convenir
2, 3 PIÈCES ET 2 DUPLEX
avec cuisine agencée, refaits à neuf.
Sis Hôtel-de-Ville 7.
Pour tous renseignements, s'adresser à:
Gérance Roulet-Bosshart-Gautschi
☎ 039/23 17 84 132-12263

A louer
PLACE DE PARC
dans garage collectif, Succès 11.
Libre immédiatement.
Loyer: Fr. 107.-
Pour tous renseignements, s'adresser
à Gérance Bosshart-Gautschi,
☎ 039/23 17 83. 132-12263

Office des poursuites du Val-de-Travers
**Enchères publiques
d'immeuble**

Sur réquisition du créancier hypothécaire en premier rang, l'Office des poursuites du Val-de-Travers, à Môtiers, vendra par enchères publiques l'immeuble ci-dessous désigné, appartenant à Dubois Florian Gilbert à Buttès et Dubois née Garcia Georgina à Saint-Aubin

le jeudi 25 mars 1993, à 14 h 15, salle du Tribunal à Môtiers

CADASTRE DE BUTTES. Parcelle 2830, champs du Noyer (Possena), plan-folio No 108, bâtiment: 125 m², place/jardin: 896 m². Il s'agit d'une maison unifamiliale de construction récente composée au sous-sol de dépendances; au rez-de-chaussée d'un garage, chambre, cuisine, séjour, W.-C./douche et au premier étage de trois chambres, W.-C./bains et galetas.

Estimation cadastrale, 1972 (sans bâtiment): Fr. 400.-
Assurance-incendie (en cours d'évaluation)
Estimation officielle, 1993: Fr. 450 000.-
Année de construction: 1991

Pour une désignation plus complète de l'immeuble, on se réfère à l'extrait délivré par le Registre foncier et déposé à l'office soussigné ainsi qu'au rapport de l'expert qui pourront être consultés avec les conditions de vente et l'état des charges à nos bureaux dès le **jeudi 25 février 1993.**

Conformément à la loi, la vente sera définitive et l'adjudication prononcée en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou pour les sociétés d'un extrait du Registre du commerce ainsi que des sûretés nécessaires en garantie du paiement.

Les intéressés sont rendus expressément attentifs aux dispositions légales concernant l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées ou ayant leur siège à l'étranger ou par des sociétés suisses considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante.

Visite de l'immeuble le **lundi 8 mars 1993, à 14 h 15.**

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à l'Office des poursuites du Val-de-Travers, à Môtiers (☎ 038/61 14 44).

Môtiers, le 3 février 1993. Office des poursuites
le préposé: C. Matthey

450-542

**OFFICE DES POURSUITES
DU VAL-DE-RUZ**
**ENCHÈRES
DE TERRAIN**

Le jeudi 1er avril 1993, à 15 heures, à Cernier, Hôtel-de-Ville, Salle du Tribunal, l'Office des poursuites de Cernier vendra par voie d'enchères publiques, sur réquisition du créancier hypothécaire, le bien ci-dessous désigné appartenant à Nater Raymond, à Neuchâtel, à savoir:

Cadastre de Cernier

Parcelles 2089 et 1/4 des 2087 et 2092, Au Seu, zone rurale, pré de 2133,50 m² au total. Terrain de faible à moyenne déclivité, bon dégagement.

Estimation cadastrale (1971): Fr. 16 500.-
Estimation officielle (1993): Fr. 17 000.-

Pour une désignation plus complète, on se réfère au Registre foncier, dont un extrait est déposé à l'Office soussigné, ainsi qu'au rapport de l'expert à disposition des intéressés.

Les conditions de vente de cette unique enchère qui aura lieu conformément à la loi, l'état des charges, l'extrait du Registre foncier et le rapport de l'expert, seront déposés à l'Office soussigné, dès le **3 mars 1993.**

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou, pour les sociétés, d'un extrait du Registre du commerce, ainsi que des sûretés nécessaires en garantie du paiement. Les intéressés sont rendus attentifs sur la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées ou ayant leur siège à l'étranger, ou par des sociétés suisses considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante (éventuelle autorisation militaire réservée).

Le terrain pourra être visité sur rendez-vous préalable.

Renseignements: Office des poursuites de Cernier, Epervier 4,
☎ 038/53 21 15
Cernier, le 24 février 1993.

Office des poursuites:
Le préposé
M. Gonella

450-539

Hockey sur glace - Première ligue: le HCC finaliste de son groupe

Haut les cœurs!

Il y a un an - L'espace d'une journée, Anita Nall est devenue la nouvelle petite reine de la natation américaine. L'adolescente de 15 ans améliore en effet de plus d'une seconde le record du monde du 200 m brasse pour le porter à 2'25"35, à Indianapolis, dans le cadre des sélections olympiques américaines.
(Imp)

Hockey sur glace

A «Sainti» la bonne affaire

En se débarrassant hier soir de son «frère ennemi» Tramelan (3-2), le HC Saint-Imier s'est replacé dans la course à la promotion en première ligue.

Page 15

Football

Le réalisme italien



Le Borussia Dortmund de Stéphane Chapuisat (photo Keystone) a essayé... mais pas pu. Défaits 1-0 à Rome, à la suite d'une superbe but de Mihaljov, les Allemands pourraient avoir perdu plus qu'une bataille... Quant à Real Madrid, il s'est imposé 3-1 contre le PSG, scellant le score final sur penalty à la 93e minute!

Page 16

Tennis

Et maintenant, Agassi!

Victorieux de l'Uruguayen Diego Perez en trois manches au premier tour du tournoi d'Indian Wells, le Genevois Marc Rosset affrontera aujourd'hui l'Américain André Agassi. Avec Fort Worthen pour toile de fond...

Page 17

GE SERVETTE - LA CHAUX-DE-FONDS 1-2 (0-1 1-1 0-0)

Ouf! Au terme d'un fantastique bras de fer, le HCC a décroché de haute lutte le ticket de finaliste du groupe 3 de première ligue. Toutefois, et comme on pouvait s'y attendre, rien ne fut simple pour Riccardo Fuhrer et les siens qui ont dû s'employer à fond pour maintenir jusqu'au gong final leur maigre avantage. Dès lors, ce succès, qui ouvre toutes grandes les portes de la LNB, n'en prendra que plus de saveur.

Morges
Jean-François BERDAT

Si d'aventure le HCC accède à la catégorie supérieure - même si rien n'est fait, cette perspective est désormais en bonne voie de réalisation -, il faudra bien que l'on se décide, du côté des Mélézes, à ériger une statue en l'honneur de Jean-Luc Schnegg. Vous l'aurez compris: une fois de plus, le portier chaud-fonnier s'est montré transcendant hier au soir, qui a multiplié les exploits et fait le désespoir d'une équipe genevoise qui a tout tenté... mais en vain.

SALAIRE DE MISÈRE

Cela dit, si Jean-Luc Schnegg a sorti un «immense» match, il

Patinoire des Eaux-Minérales: 2580 spectateurs.
Arbitres: MM. Bregy, Es-Bor-rat et Houriet.
Buts: 2e Oppliger (Leimgruber, Laczko) 0-1. 34e Laczko (Leimgruber, à 4 contre 5) 0-2. 38e Regali (Mercier, à 4 contre 4) 1-2.
Pénalités: 2 x 2' contree GE Servette, 4 x 2' contre La Chaux-de-Fonds.
GE Servette: Hagmann; Mercier, Fonjallaz; Heughebaert,

convient d'associer toute une équipe qui a démontré hier au soir avoir des «tripes», du cœur aussi. Et il en fallait pour s'opposer à ce GE Servette qui, il faut bien en convenir, a fini par récolter un salaire de misère pour son fantastique labeur.

On n'ira certes pas jusqu'à parler de hold-up... Rarement - jamais? - pourtant le HCC aura été aussi malmené depuis son naufrage de l'an dernier face à Thurgovie. Quand bien même ils ont concédé l'ouverture du score après soixante-neuf secondes de jeu déjà, les gens de Larry Rush ont en effet constamment dicté le rythme de la rencontre.

Un rythme d'enfer en l'occurrence, que les Chaux-de-Fonniers eurent souvent de la peine à soutenir. Ce sont pourtant eux, sur des contres, qui se ménagèrent les meilleures opportunités. Mais Patrick Oppliger et Philippe Chappuis manquèrent la cible.

LONG MONOLOGUE

Ne relâchant jamais leur «grosse» discipline défensive, les gens des Mélézes eurent alors le bonheur de doubler la mise, au plus fort de la domination genevoise.

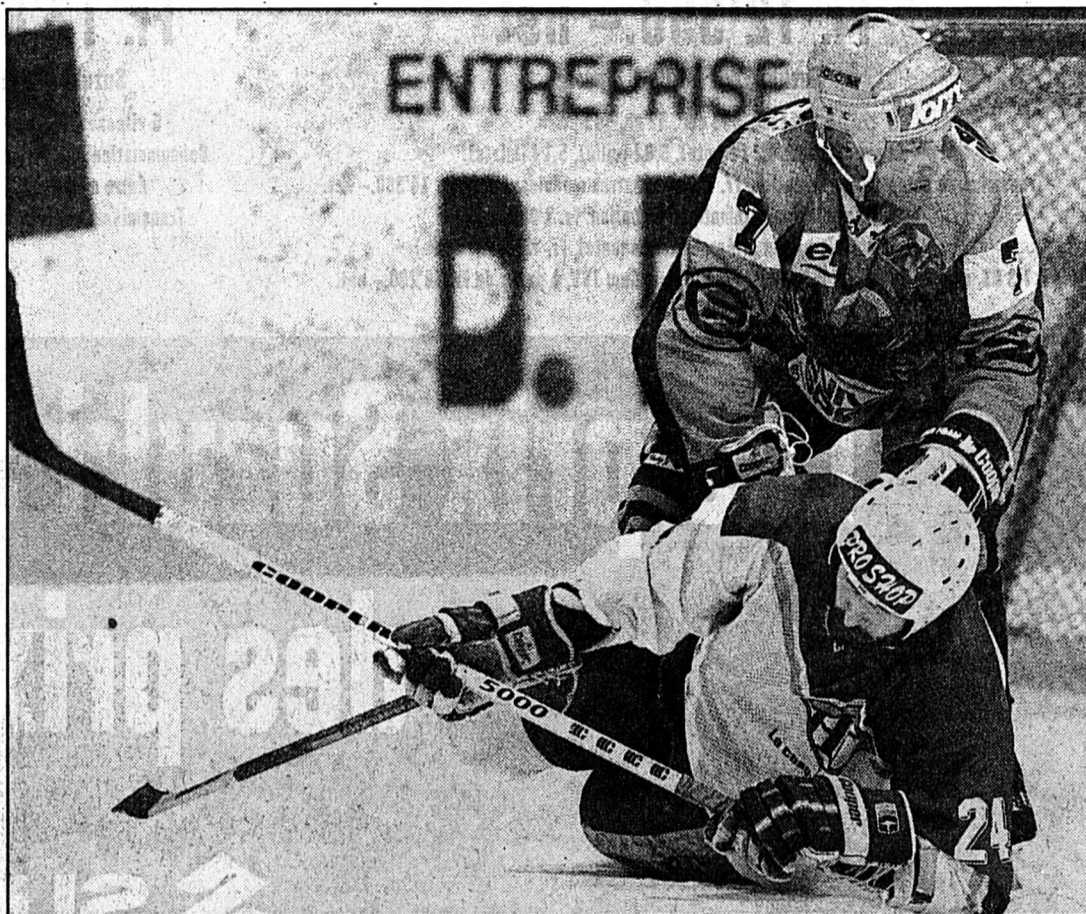
Alors que René Raess rongait son frein sur le banc dit d'infâmie, «Bobo» Leimgruber plaça Guido Laczko dans une position idéale. Et le Grison de porter ce que d'aucuns assimilèrent à ce moment-là au coup de grâce.

Il en aurait cependant fallu plus, beaucoup plus pour briser l'élan d'une équipe qui joua dès lors son va-tout. L'incontournable Jean-François Regali passa alors par là, pour tout remettre en question. La suite, la fin, de-

Saurugger; Meylan; Honsberger, Regali, Kaltenbacher; Cloux, Giroud, Hermann; Odermatt, Hinni, Cortthay.

La Chaux-de-Fonds: Schnegg; Murisier, Baume; Raess, F. Vuille; Ott, D. Rohrbach; Vuillemin; Zbinden, Fuhrer, G. Rohrbach; Chappuis, J.-D. Vuille, Rod; Leimgruber, Oppliger, Laczko.

Notes: La Chaux-de-Fonds sans Pahud (blessé).



Saurugger couche Fuhrer

L'entraîneur-joueur chaud-fonnier et son équipe auront pourtant le dernier mot. (Impar-Galley)

vait se résumer à un long monologue genevois. Mais, s'ils plient souvent, les Chaux-de-Fonniers ne rompirent point, qui pourtant suèrent sang et eau pour conserver leur longueur d'avance.

LE PRIX À PAYER

Voilà donc le HCC dans le dernier tiercé qui frappera aux portes de la LNB. En compagnie de Grasshopper et de Langenthal, Riccardo Fuhrer et les siens se lanceront dans une nouvelle aventure. Une aventure qui devrait logiquement les conduire à la LNB.

Atout non négligeable, ils bénéficieront d'une pleine semaine de repos puisque ce n'est que mardi prochain qu'ils entameront leur dernière ligne droite, à Langenthal. Un repos au demeurant bien mérité, mais surtout réparateur. Car tant face à Sierre que devant GE Servette, les pensionnaires des Mélézes sont allés chercher au fond d'eux-mêmes les ressources nécessaires à franchir l'obstacle. Et

hier au soir, la moue de certains en disait long sur l'état tant physique que psychique dans lequel toute l'équipe se trouve actuellement.

Mais nul doute que c'est le prix à payer pour retrouver les dures - réalités de la LNB.

Les Genevois pour leur part sont assurément sortis grandis de cet affrontement à couteaux tirés. Le simple fait de pousser le

HCC dans ses derniers retranchements témoigne en effet d'une sacrée santé. La déception n'en sera certainement que plus vive.

Hier au soir pourtant, la loi du sport a frappé. Et si, pour une fois, elle a fait les yeux doux au HCC, il ne se trouvera sans doute personne pour s'en plaindre. Tous les Genevois mis à part...
J.-F. B.

LE POINT

GRUPE 1

Grasshopper - Uzwil 6-1 (2-0 2-0 2-1)

Vainqueur de la série 2-1, Grasshopper est qualifié pour le tour de promotion.

GRUPE 3

GE Servette - La Chaux-de-Fonds 1-2 (0-1 1-1 0-0)

Vainqueur de la série 2-1, La Chaux-de-Fonds est qualifié pour le tour de promotion.

LE PROGRAMME

Samedi 6 mars:

Grasshopper - Langenthal.

Mardi 9 mars:

Langenthal - La Chx-de-Fds.

Jeudi 11 mars:

La Chx-de-Fds - Grasshopper.

Samedi 13 mars:

Langenthal - Grasshopper.

Mardi 16 mars:

La Chx-de-Fds - Langenthal.

Jeudi 18 mars:

Grasshopper - La Chx-de-Fds.

Riccardo Fuhrer était fier de la réaction de son équipe

«Nous avons démontré beaucoup de courage»

Vous l'imaginez: l'ambiance était à la fête dans les vestiaires chaud-fonniers. Vidés, épuisés, tous les joueurs du HCC ont su rester soudés jusqu'au bout. C'était là le principal motif de satisfaction de l'entraîneur-joueur Riccardo Fuhrer.

Morges
Julian CERVIÑO

«Nous avons démontré beaucoup de courage, soulignait donc le Bernois. J'accepte toujours les erreurs, pour autant qu'il y ait une réaction. Et ce soir, elle a eu lieu. Vraiment, encore une fois, nous avons fait preuve de caractère.»

INTELLIGENCE TACTIQUE

Revenant sur le match, Riccardo Fuhrer reconnaissait que le premier but avait fait du bien à sa phalange, puis il insistait aussi sur l'intelligence tactique de sa troupe. «Après dix minutes de

jeu, GE Servette a changé de système, expliquait-il. Je me doutais que Rush allait tenter quelque chose, mais je ne savais pas quoi. Heureusement, mes joueurs ont très bien compris le message et ont su s'adapter aux circonstances.»

Plus loin, il insistait sur le sang froid de ses protégés. «Au lieu d'essayer de faire le break à 1-2, nous nous sommes économisés, et surtout, avons tout fait pour ne pas recevoir de but. Bien sûr, nous n'avons pas toujours donné dans la dentelle. Mais peu importe: ce soir, il fallait gagner, même en provoquant mille dégagements interdits (ré: il y en eut quatorze en tout).»

Alors, même si d'aucuns, Paul-André Cadieux entre autres, se montraient déçus par la qualité du spectacle, Riccardo Fuhrer n'y attachait pas grande importance. «C'est le genre de match qu'il faut gagner, c'est tout.»

Et surtout sans penser au passé, fût-il récent. Eh oui, c'est que dans la dernière minute, lorsque Hagmann quitta sa cage, bien des Chaux-de-Fonniers se remémorèrent la mésaventure survenue samedi dernier. «Je n'y ai jamais pensé, affirmait Fuhrer. C'est d'ailleurs la meilleure chose qui pouvait nous arriver, car si pendant le temps mort, j'avais demandé à mes joueurs de ne pas répéter les mêmes erreurs, cela les aurait fait paniquer. Non, nous avons su faire le vide dans nos esprits et c'est cela qui nous a permis de passer l'épave.»

«BOBO» HUMBLE

Côté joueurs, Boris Leimgruber, auteur de deux assists, ne tirait pas la couverture à lui. «C'est la victoire de toute une équipe, s'exclamait «Bobo». J'ai eu de la chance de me trouver en bonne position, mais cela aurait pu arriver à quelqu'un d'autre.»

Plus loin, le numéro 11 du

HCC estimait aussi que l'ouverture du score avait facilité les choses. «Nous avons alors perdu notre nervosité et chacun a fait son travail». «Bobo» le premier, et même s'il est touché au genou gauche, on peut compter sur lui pour la suite.

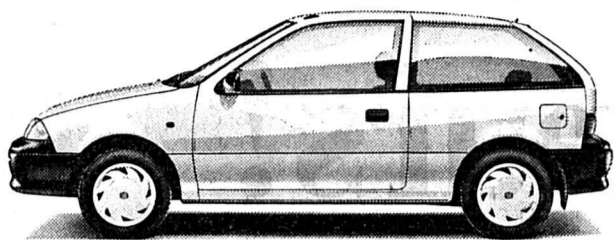
«RIEN N'EST DIT»

La suite? Justement. Très déçu, Larry Rush avait cette phrase: «J'ai toujours pensé que le gagnant de ce match serait promu en LNB. Cela dit, nous avons nous-mêmes dépassé nos objectifs cette saison. Même si nous sommes abattus aujourd'hui, je suis content du travail accompli à Genève.»

Riccardo Fuhrer, lui, n'avait cure des affirmations de Rush. «Rien n'est fait, lançait-il. Toutes les équipes qui sont dans ce tour de promotion n'y sont pas parvenues par hasard. Nous en avons déjà fait l'expérience l'année passée, et nous allons donc préparer notre match de

mardi à Langenthal minutieusement.» Ainsi, dans un premier temps (jeudi et vendredi), les Chaux-de-Fonniers vont mettre la pédale douce tout en pensant à l'avenir. «Je me suis procuré la vidéo du match entre Langenthal et Berthoud de samedi, et nous allons la visionner ensemble, indique Fuhrer. Contrairement à la saison passée, chacun saura à quoi s'attendre. Ensuite, j'irai samedi assister à la partie Grasshopper - Langenthal, pour mieux savoir au devant de quoi nous allons.»

On le voit: cette fois-ci, le Bernois ne laissera rien au hasard. Rassurant, car le chemin est encore long jusqu'à la LNB, et même si les dirigeants vont avancer leurs démarches auprès de certains joueurs et entraîneurs, chacun sait dans les vestiaires des Mélézes qu'il y a encore du pain sur la planche. Mais, à raison, tous ont pleinement goûté au succès d'hier soir à Morges. Sautillez!
J.C.



Fr. 12'390.- net

Suzuki SWIFT 1,0 GL 3 portes

5 vitesses, 993 cm³, 53 ch, 145 km/h.

Consommation: 4,2 l (route), 5,8 l (ville), 5,1 l (mixte).

Transmission automatique en option, Fr. 1'000.-. Autres modèles: 1,3 GL Fr. 14'390.- net.

Transmission automatique en option, Fr. 1'000.-.

1,3 GL 4WD (traction intégrale permanente), Fr. 16'790.- net.

1,3 GS, modèle sport, 15'490.- net. 1,3 GTI Twin Cam 16V, à partir de Fr. 18'290.- net.



Fr. 12'890.- net

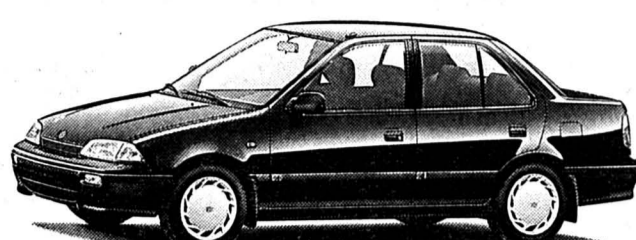
Suzuki SWIFT 1,0 GL 5 portes

5 vitesses, 993 cm³, 53 ch (DIN), 145 km/h.

Consommation: 4,2 l (route), 5,8 l (ville), 5,1 l (mixte).

Autre modèle: 1,3 GLX, Fr. 15'490.- net.

Transmission automatique en option, Fr. 1'000.-.



Fr. 15'390.- net

Suzuki SWIFT 1,3 GL Sedan 4 portes

5 vitesses, 1298 cm³, 68 ch (DIN), 165 km/h.

Consommation: 4,7 l (route), 6,4 l (ville), 5,6 l (mixte).

Direction assistée de série. Autres modèles: 1,6 GLX 16V Sedan Fr. 18'390.- net.

Transmission automatique et direction assistée en option, Fr. 1'600.-.

1,6 GLX 16V Sedan 4WD (traction intégrale permanente) Fr. 21'390.- net.

Les prix Suzuki SWIFT? Presque des prix d'ami!



Economique à tour de roues.

Veuillez m'envoyer votre documentation sur les derniers modèles Suzuki SWIFT. 4x4/SN

Prénom/Nom: _____

Rue/No: _____

NPA/Localité: _____ Age: _____

Téléphone: _____

Retourner à: SUZUKI Automobile SA, Brandbachstr. 11, 8305 Dietlikon

EFL Financement avantageux - Prêt - Crédit - Leasing - Prompt et discret - Téléphone 052/203 24 38

Biel: Juan Morros Garage, Mettstr. 342 - Brügg bei Biel: Garage Mogra, A. Granito Bernstr. 2 - Courtelary: Garage des Isles, F. Zbinden - Frinwiller: Granito Automobiles SA, route Principale 162 - Sonvilier: Garage Bedert, Petit-Chemin 1 - Tavannes: Garage P. Müller, route de Tramelan 15 - JU: Chevenez: Garage des Pionniers, Romain Nicoulin, route de Fahy - Courgenay: Véhicules-Service, Douvé SA, Zone Industrielle 2 - Courrendlin: Garage-Carosserie Jolidon, route de Delémont 65 - Delémont: Etablissement Merçay SA, ch. des Places 5 - Develler: R. Sugnaux, Garage, route Principale 77 - Le Noirmont: Saint-Hubert Automobiles SA, rue du Stade - NE: Neuchâtel: Terminus SA, faubourg du Lac 31 - Fleurier: D. Schwab, Place-d'Armes 8 - Fontaines: Auto-Electricité, J.-F. Besancet - Boudry: Garage ATT, Olivier Jeanneret, Theyret 15 - La Chaux-de-Fonds: Béring & Co., 34, rue Fritz-Courvoisier

235-421220-3/4x4

IMMOBILIER

A louer
NEUCHÂTEL
Zone piétonne

MAGASIN 185 m²

Situation exceptionnelle

Entrée: à convenir

Offres à LDP, Cèdres 4
2000 Neuchâtel
☎ 038/212 555

28-515001

A vendre
La Chaux-de-Fonds

KIOSQUE

☎ 039/23 46 49
de 6 h à 18 h 15

ou ☎ 039/26 97 46
de 18 h 30 à 21 h

132-507738

OFFRES D'EMPLOI

NGL Cleaning Technology SA
Procédé de nettoyage par ULTRASONS
cherche

- un chimiste

ou

- un laborant en
chimie qualifié

pour Recherche et Développement de
nouveaux produits (détergence industrielle).
Secteur: metal finishing.

Très bonnes connaissances de l'allemand
exigées.

Faire offres écrites à: NGL Cleaning
Technology SA, 6, chemin de la Vuar-
pillière, 1260 Nyon.

22-3954

Le monde de l'homme

cherche un

vendeur

à plein temps
au bénéfice d'un CFC

Nationalité: Suisse ou permis C.

Les personnes intéressées sont invi-
tées à adresser leurs offres manus-
crites détaillées (curriculum vitae,
copies de certificats et photographie)
à

Au Printemps SA

Avenue Léopold-Robert 54-56
2300 La Chaux-de-Fonds

22-4060

DIVERS

Crédit rapide

038/51 18 33

Discretion assurée.

Lu à sa de 10 à 20 h

Meyer Financa

+ Leasing

Tirage 28

2520 La Neuveville



novoptic

2300 La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 51
Immeuble Richemont
☎ 039/23 39 55

132-12385

L'annonce,
reflet vivant
du marché

DIVERS

Installateurs
sanitaires

Le bon tuyau



Schindelholz & Ganguillet

Concessionnaires eau et gaz des villes
de La Chaux-de-Fonds et du Locle

Maîtrise fédérale

Jeanneret 9-11 - 2400 Le Locle - ☎ 039/31 65 00

157-14192



sanitaires
ferblanterie
ventilation
paratonnerre
isolation
études techniques

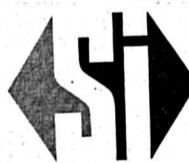
**A. QUATTRIN
E. GÖRI**

Charrière 13
La Chaux-de-Fonds

☎ 039/28 39 89

Fax 039/28 38 30

132-12270



SERVICES INDUSTRIELS

Installations sanitaires + gaz
Bureau d'études - Réparations - Dépannages

A votre service 24 heures sur 24

Rue du Collège 31 2300 La Chaux-de-Fonds

☎ 039/276 711

132-12393

**Schaub
& Mühlemann SA**

La Chaux-de-Fonds / Le Locle
☎ 039/23 33 73

Eau - Gaz - Air comprimé
Ferblanterie - Ventilation
Service de dépannage
Détartrage de boilers
Paratonnerre

132-12162

SVC Pneumatique SA

Nous sommes une société internationale avec un concept de service mondial,
nos produits participent activement au développement de l'automation pneumatique
dans l'industrie.

Nous cherchons pour les cantons de Neuchâtel et Jura une

personnalité de vente

Vos activités:

- sur la base des objectifs de l'entreprise et de vos objectifs personnels, vous représentez avec compétence notre entreprise et nos produits
- vous portez assistance à nos clients existants, acquisition de nouveaux clients et vous développez des relations commerciales et humaines d'une façon progressive
- vous observez le marché et sa tendance

Votre profil:

- vous êtes de langue maternelle française et vous vous exprimez couramment en allemand
- votre formation de base comme constructeur de machines, dessinateur ou toute formation technique jugée équivalente vous permet d'être un interlocuteur consciencieux et compétent
- votre ambition vous permet d'atteindre un rendement supérieur à la moyenne dans la vente
- vous êtes capable de développer des initiatives dans l'esprit de l'entreprise et vous aimez travailler de manière autonome

Nos prestations:

- donner, à une personnalité remplie d'initiative, la possibilité de se construire une situation durable dans un marché en pleine expansion
- un soutien par des structures de vente efficaces tel qu'un département de recherche et développement sophistiqué, product manager, une formation permanente dans la vente et la technique ainsi que par une publicité, des expositions et un service interne en Suisse romande compétent
- une voiture d'entreprise et des prestations modèles, cela va de soi

Si vous vous sentez interpellé par cette offre, adressez-nous votre candidature avec les documents usuels à M. K. Kuonen.

SVC Pneumatique SA, case postale 68, 1605 Chexbres
☎ 021/946 31 71

440-3877



TOP COUTURE

COLLECTIONS TISSUS
HAUTE COUTURE

- Création
- Confection
- Retouches
- Cours pour adultes et enfants

Mme Christine da Silva, rue de la
Serre 56, 2300 La Chaux-de-Fonds.
☎ 039/23 12 52

470-750

**SEX SHOP
NEW
SEXYLAND**

Rue de l'Etoile 1
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 10 30

- Cassettes vidéo XXX
- Vente et location, 500 titres
- Cuir et latex
- Mode et accessoires
- Gadgets X
- Magazines
- pour public averti!
- Prix imbattables



Discretion
assurée

132-12660

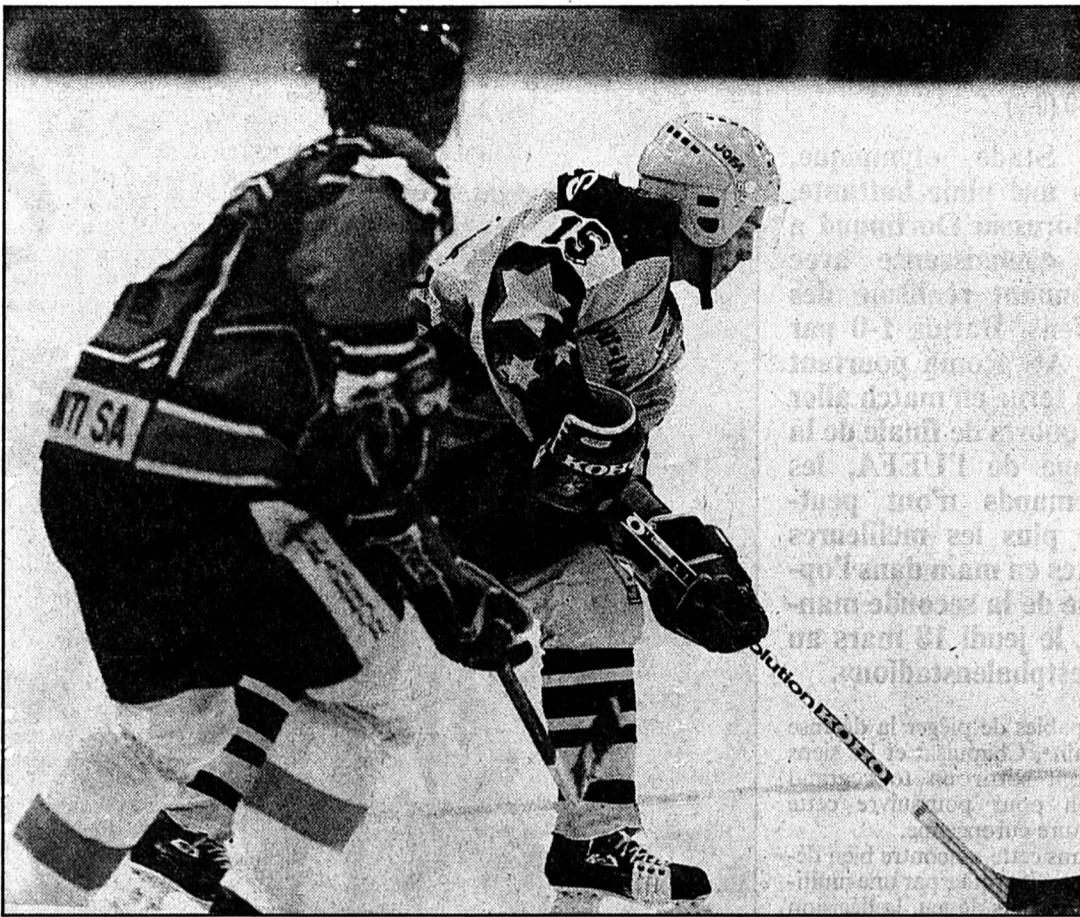
**Police-secours:
117**

Hockey sur glace - Promotion en première ligue: Tramelan a dominé, mais Allemann était en état de grâce

A «Sainti» la bonne affaire

● SAINT-IMIER - TRAMELAN 3-2 (1-1 2-0 0-1)

Diable, diable! Bon sang! Mais que se passe-t-il dans la tête des Tramelots lorsque ceux-ci abordent les finales? Déjà battus «bêtement» par Octodure samedi à domicile, les hockeyeurs des Lovières se sont une nouvelle fois inclinés hier soir en Erguël face un HC Saint-Imier réaliste au possible et qui a pu compter sur les services de son gardien Allemann en état de grâce. Pour la bande à Helfer, ce revers risque de laisser des traces. Car à force de dominer et de se retrouver quand même bec de gaz...



Saint-Imier
Gérard STEGMÜLLER

Nickles (15) échappe à Schmid

Saint-Imier s'est relancé dans la course à la première ligue.

(Impar-Galley)

«C'est déjà hypothéqué!» Au moment de plier bagages, Jean Helfer regardait la réalité en face. «Nous n'avons pas assez patiné, on s'est laissé dominer, endormir, et Allemann a tout sorti. Voilà ce qu'il y a à dire sur ce match que nous n'aurions jamais dû perdre.»

Merci, on reviendra... «Notre gardien a été fantastique, estimait un Daniel Poulin toujours aussi perspicace dans son analyse. Après le match de

Monthey, nous devons mettre les choses au point. Malgré notre contingent limité, les gars se sont admirablement battus. Chez nous, lorsque Nickles marche fort, toute l'équipe se hisse à son niveau. Et puis, nous avons aussi décidé de laisser les arbitres tranquilles. A chacun son boulot.»

SUPPORTERS DÉSABUSÉS

Tendus, crispés, les Tramelots ne sont pas parvenus à décoller. Durant quarante minutes à tout

le moins. «C'est vrai, reconnaissait Michel Bourqui. Si nous avions abordé le dernier tiers-temps comme les deux premiers, peut-être que...»

«Tranquille» dans son coin, Saint-Imier a diablement joué le coup. Après une période initiale morne, les Imériens ont su mettre à profit une double pénalité tramelote pour prendre l'avantage (34e). Et le doubler cinq minutes plus tard grâce à «Tonton» Houriet, servi sur un plateau par son pote Dubail.

Et le HC Tramelan dans tout cela? Sa première triplette avait beau être plus souvent qu'à son tour sur la glace, Brunner and Co faisaient du surplace. Pis: en supériorité numérique, Olivier Vuilleumier écopait d'une pénalité stupide. Tout un symbole. «C'est incroyable! Incompréhensible» maugréaient des supporters tramelots visiblement ulcérés par la nonchalance dont certains de leurs favoris faisaient preuve (n'est-ce pas Schmid?). «A croire qu'ils ne veulent pas

monter» reprenaient de plus belle les fidèles parmi les fidèles des Lovières.

Vingt secondes s'étaient écoulées dans l'ultime période que Tramelan, à 4 contre 4, gommait une partie de son déficit. Mais on allait en rester là. Une réussite de Schmid était justement annulée, Wirz se trouvant dans le territoire réservé au gardien (50e).

Et les Tramelots avaient beau fusiller - souvent n'importe comment, il faut bien l'avouer - Allemann, à chaque fois celui-ci s'en sortait à son avantage. A témoin son superbe arrêt de la mi-taine devant Wirz (59e).

A une minute et vingt-deux secondes du coup de sirène final, Helfer sortait son gardien. Nikles récupérait le puck mais se faisait proprement balancer par Kaufmann. Saint-Imier, en supériorité numérique, ne craquait bien sûr pas et signait un succès de prestige sur son «frère ennemi».

«Nous sommes à nouveau dans la course» se félicitait Poulin. Autre son de cloche du côté de Jean Helfer: «Nous revivons les mêmes événements qu'il y a douze mois. Et depuis le début de la semaine, j'ai comme l'impression que tout le monde ne tire pas à la même corde. Dès demain, j'aurai un entretien individuel avec chaque joueur.»

Sûrement pas pour leur dire qu'il offre l'apéro... G.S.

CLASSEMENT

1. Monthey	2	2	0	0	13	7	4
2. Octodure	2	1	0	1	10	10	2
3. St-Imier	2	1	0	1	4	8	2
4. Tramelan	2	0	2	5	7	0	0

PROCHAINE JOURNÉE

Jeudi 4 mars, 20 h 15: Saint-Imier - Octodure. Tramelan - Monthey.

Senna se lance - Ayrton Senna, trois fois champion du monde de Formule 1, effectuera aujourd'hui à Silverstone ses premiers essais au volant de la nouvelle McLaren MP4/8. Le pilote brésilien, qui a eu de longues discussions en Angleterre avec Ron Dennis, le patron de l'écurie britannique, a donc pris la décision d'essayer ce matin la nouvelle monoplace. (si)

BRÈVES

Football

La Gazette du cœur

Le numéro 3 de la Gazette de l'Association neuchâteloise de football (ANF) vient de sortir de presse. Tirée à 2500 exemplaires, cette Gazette relate le travail accompli dans divers secteurs d'activité de l'ANF. Dans ce numéro 3, l'accent a toutefois été mis sur l'opération «Cartons du cœur», lancée par l'entraîneur des juniors F de Comète Peseux Laurent Borel et visant à récolter des produits de première nécessité à l'intention des familles neuchâteloises dans le besoin.

Bye-bye Bobby...

Les obsèques de Bobby Moore, capitaine de l'équipe d'Angleterre championne du monde en 1966 et décédé des suites d'un cancer la semaine dernière à l'âge de 51 ans, ont eu lieu hier à Londres, dans la plus stricte intimité. Seuls les membres de la famille et quelques amis très proches de Bobby Moore ont assisté à la cérémonie. Plusieurs anciens grands joueurs contemporains de Moore, comme Franz Beckenbauer, Bobby Charlton ou George Best, avaient souhaité assister à la cérémonie. Mais ils ont respecté le caractère privé désiré par la famille.

Vicini reprend du service

Près de seize mois après son remplacement par Arrigo Sacchi à la tête de la «Squadra azzurra», l'ancien sélectionneur national italien Azeglio Vicini (60 ans) a repris du service à Cesena (deuxième division).

Athlétisme

Un record du monde

La Russe Ludmila Naroshilenko a amélioré d'un centième son propre record du monde en salle du 60 m haies, lors de la réunion de San Sebastian (Esp), en couvrant la distance en 7"68.

Volleyball

Sawula s'en va

La Fédération suisse devra trouver un successeur à l'entraîneur de l'équipe nationale féminine de volleyball, Lorne Sawula, au terme des championnats d'Europe qui se tiendront fin septembre en République tchèque. Le Canadien a en effet décliné l'offre de la Fédération, qui lui proposait un contrat de quatre ans.

Du côté des juniors

Novices A2: au HCC le derby

JUNIORS A1

Fleurier - Neuchâtel YS 12-6. Yverdon - Servette 0-3. Meyrin - Viège 3-8. Star Lausanne - Fleurier 5-25. Classement: 1. Viège 23-39. 2. Martigny 22-32. 3. Fleurier 23-27. 4. Neuchâtel YS 23-27. 5. GE Servette 23-21. 6. Meyrin 23-20. 7. FR Gottéron 23-18. 8. Yverdon 22-15. 9. Star Lausanne 22-5.

JUNIORS A2. GROUPE 1

La Chaux-de-Fonds - Léman 5-1. Moutier - Les Ponts-de-Martel 29-1. Neuchâtel YS II - Vallée de Joux 2-12. Franches-Montagnes - Tramelan 9-6. Classement: 1. Moutier 20-34. 2. Franches-Montagnes 19-30. 3. Tramelan 20-29. 4. Vallée de Joux 18-25. 5. La Chaux-de-Fonds 20-14. 6. Léman 19-12. 7. Neuchâtel YS II 20-6. 8. Les Ponts-de-Martel 20-6.

NOVICES A1

Ajoie - La Chaux-de-Fonds 5-5. Sierre - FR Gottéron 4-5. Martigny - Ajoie 5-5. GE Servette - La Chaux-de-Fonds 9-4. Villars/Leysin - Lausanne 3-5. Martigny - Villars/Leysin 11-3. La Chaux-de-Fonds - Sierre 4-7. FR Gottéron - GE Servette 4-3. Classement: 1. Martigny 20-34. 2. Sierre 20-30. 3. Lausanne 19-29. 4. FR Gottéron 18-24. 5. GE Servette 20-19. 6. Ajoie 18-10. 7. La Chaux-de-Fonds 20-8. 8. Villars/Leysin 19-0.

NOVICES A2. GROUPE 1

Moutier - Saint-Imier. 3-5. La Chaux-de-Fonds II - Neuchâtel YS II 20-5. Neuchâtel YS - Yverdon 13-4. Le Locle - Fleurier 13-7. Tramelan - Franches-Montagnes 7-2. Fleurier - Yverdon 11-2. Fleurier - Neuchâtel YS 5-9. Classement: 1. Neuchâtel YS 16-29. 2. Saint-Imier 17-28. 3. Le Locle 17-23. 4. Tramelan 17-22. 5. Fleurier 17-20. 6. Moutier 17-19. 7. Yverdon 17-16. 8. Franches-Montagnes 16-5. 9. La Chaux-de-Fonds II 17-5. 10. Neuchâtel YS II 17-1.

MINIS A1

Lausanne - FR Gottéron 3-3. GE Servette - Léman 7-4. Martigny - La Chaux-de-Fonds 6-6. Sierre - Meyrin 3-1. Ajoie - Villars/Leysin 6-2. Classement: 1. Ajoie 17-28. 2. Sierre 16-25. 3. GE Servette 17-25. 4. FR Gottéron 17-18. 5. Martigny 16-16. 6. Lausanne 16-14. 7. Meyrin 17-12. 8. Villars/Leysin 17-12. 9. Léman 16-11. 10. La Chaux-de-Fonds 17-5.

MINIS A2. GROUPE 1

Neuchâtel YS II - Tramelan 1-3. Saint-Imier - Fleurier 6-13. Yverdon - La Chaux-de-Fonds II 14-1. Ajoie II - Moutier 4-6. Ajoie II - Franches-Montagnes 6-9. Classement: 1. Yverdon 17-34. 2. Neuchâtel YS 16-28. 3. Tramelan

17-24. 4. Franches-Montagnes 16-21. 5. Fleurier 17-18. 6. Moutier 17-17. 7. Saint-Imier 17-10. 8. Ajoie II 17-7. 9. Neuchâtel YS II 17-5. 10. La Chaux-de-Fonds II 17-4.

MOSKITO A1

Ajoie - Martigny 1-5. La Chaux-de-Fonds - Léman 3-3. Lausanne - Sierre 5-5. Franches-Montagnes - GE Servette 2-4. Martigny - FR Gottéron 2-6. Classement: 1. Sierre 17-26. 2. GE Servette 16-21. 3. FR Gottéron 16-20. 4. Lausanne 17-20. 5. Martigny 16-17. 6. Franches-Montagnes 15-15. 7. Léman 16-15. 8. La Chaux-de-Fonds 17-14. 9. Ajoie 16-10. 10. Meyrin 16-4.

MOSKITO A2. GROUPE 1

FR Gottéron II - Neuchâtel YS 1-4. FR Gottéron II - Yverdon 1-1. Fleurier - Yverdon 3-6. Classement: 1. Yverdon 15-27. 2. Les Ponts-de-Martel 15-25. 3. Neuchâtel YS 15-19. 4. Vallée de Joux 14-16. 5. Moutier 15-15. 6. Tramelan 14-10. 7. Fleurier 15-9. 8. Ajoie II 14-6. 9. FR Gottéron II 15-5.

MOSKITOS B. GROUPE 1

Saint-Imier - Franches-Montagnes 2-1. Le Locle - Neuchâtel YS 19-1. Classement: 1. Le Locle 14-24. 2. Saint-Imier 15-24. 3. Franches-Montagnes 15-15. 4. Neuchâtel YS 15-7. 5. La Chaux-de-Fonds 15-4.

Patinoire d'Erguël: 633 spectateurs.

Arbitres: MM. Frioud et D'Ambrogio.

Buts: 9e Dietlin (Gobat, à 5 contre 4) 1-0. 15e Bieri (à 5 contre 4) 1-1. 34e Dubail (Y. Vuilleumier, à 5 contre 3) 2-1. 39e Houriet (Dubail) 3-1. 41e Brunner (Wirz, à 4 contre 4) 3-2.

Pénalités: 8 x 2' contre Saint-Imier, 9 x 2' contre Tramelan.

Saint-Imier: Allemann; Ryser, Jakob; Gobat, Dietlin; Dubail, Houriet, Hinni; Tanner,

Nikles, Y. Vuilleumier; Delalay, P. Vuilleumier, T. Vuilleumier.

Tramelan: Schupbach; Habegger, Schmid; Morandin, Raetz; Giovannini; Brunner, Wirz, Kaufmann; O. Vuilleumier, Bieri, Ramseier; Feusier, Gigon, Heckendorn.

Notes: Saint-Imier évolue sans Ermoli, Dogama (blessés) et Wyssen (suspendu). Une minute de silence est observée à la mémoire de Charles Baertschi, président d'honneur du HC Saint-Imier, décédé dernièrement.

Gosselin - Ajoie: c'est fini!

Richmond Gosselin n'entraînera plus le HC Ajoie, relégué en LNB, la saison prochaine. Le Canadien de bientôt 37 ans (il les fêtera le 25 avril prochain), en poste depuis 1991, a communiqué sa décision hier aux dirigeants ajoulots.

Lundi, le comité du HCA a proposé un nouveau contrat au Kid. Mais des problèmes d'ordre financier ont empêché les

deux parties de trouver un accord. Richmond Gosselin a donc décidé de mettre un terme à sa collaboration avec Ajoie.

L'avenir de Gosselin n'est pas encore fixé, une année sabbatique au Canada étant cependant envisagée par celui qui avait permis au HCA de retrouver la LNA la saison passée.

R.T.

DU CÔTÉ DES SANS-GRADE

PROMOTION-RELÉGATION

3e - 4e LIGUE

GROUPE 1

Reconvilier - Pts-Martel 4-1

CLASSEMENT

1. Laufon	2	1	0	1	7	6	2
2. Reconvilier	2	1	0	1	7	7	2
3. Pts-Martel	2	1	0	1	4	5	2

GROUPE 2

Courrendlin - Bassecourt 8-1

CLASSEMENT

1. Cortébert	1	1	0	0	5	4	2
2. Courrendlin	2	1	0	1	12	6	2
3. Bassecourt	1	0	0	1	1	8	0



LNB, relégation

Langnau... à l'eau!

● THURGOVIE - LANGNAU 4-3 (2-0 1-2 1-1)

Weinfeld: 4260 spectateurs (record de la patinoire). Arbitre: M. Cléménçon.

Buts: 3e Daoust (Keller, à 4 contre 5) 1-0. 3e Weisser (Daoust) 2-0. 24e Hodgson (Stoller, à 5 contre 4) 2-1. 31e Friedrich 2-2. 33e Weisser (Posma, à 5 contre 4) 3-2. 44e G. della Vecchia (Daoust, à 4 contre 5)

4-2. 54e Hodgson (Friedrich, à 4 contre 5) 4-3.

Pénalités: 7 x 2' contre Thurgovie, 8 x 2' contre Langnau. Vainqueur de la série 4-1, Thurgovie reste en LNB. Langnau est relégué. (si)

Football - Coupe de l'UEFA: courte défaite de Borussia Dortmund à Rome

Le réalisme italien

● AS ROMA -
BORUSSIA DORTMUND
1-0 (0-0)

Au Stade olympique, sous une pluie battante, le Borussia Dortmund a fait connaissance avec l'étonnant réalisme des Italiens. Battus 1-0 par une AS Roma pourtant bien terne en match aller des quarts de finale de la Coupe de l'UEFA, les Allemands n'ont peut-être plus les meilleures cartes en main dans l'optique de la seconde manche, le jeudi 18 mars au «Westphalenstadion».

Incapables de piéger la défense romaine, Chapuisat et les siens devront sortir un tout grand match pour poursuivre cette aventure européenne.

Dans cette rencontre bien décevante, marquée par une multitude d'arrêts de jeu, la décision est tombée à la 66e minute, avec une reprise extraordinaire - et du pied droit - du gaucher Mihajlovic, qui ne laissait aucune chance au portier Klos.

En première mi-temps, l'AS Roma n'a construit qu'une seule action digne de ce nom. A la 44e minute, Rizzitelli déviait habilement de la tête pour Giannini. Mais le capitaine romain se heurtait à Klos, sorti à la perfection.

Pour le reste, les Romains, qui n'ont pris qu'un minimum de risques, ont été fort décevants malgré quelques petites accélérations de Hässler, le héros du match contre la Juventus deux jours plus tôt.

Dortmund n'a pas su exploiter l'étonnante passivité des Italiens avant la pause. Les protégés d'Ottmar Hitzfeld passaient tout près du bonheur à la 37e minute: sur un coup-franc accordé pour une faute sur Chapuisat, Zelic alertait Schulz dont la frappe du gauche était détournée du bout des doigts par Cervone. Sur le corner tiré par Chapuisat, Cervone était tout heureux d'être sur la trajectoire



Rizzitelli - Schmidt

Borussia Dortmund n'a pas été capable de prendre l'AS Roma en défaut.

(Keystone)

de l'habile déviation de la tête de Schmidt.

MÊME À DIX...

A la reprise, les Italiens exerçaient enfin une certaine pression avec une balle en or pour Carnevale à la 58e minute et la réussite de Mihajlovic huit minutes plus tard.

Même réduite à dix à la 79e

minute après l'expulsion de Bonacina, Roma n'a eu aucune peine à contenir les timides assauts de Dortmund. Le gardien Cervone n'était alerté qu'à une seule reprise, sur un tir de Schulz qu'il renvoyait des points.

CHAPUISAT DISCRET

Face à une équipe qui était prête à lui faire un pont d'or pour son transfert, Stéphane Chapuisat n'a pas justifié sa réputation.

Même si la physionomie de la rencontre l'a desservi, avec un faux rythme pendant nonante minutes, le Vaudois n'a pas pu

conduire une seule action d'éclat. Malheureux dans ses enchaînements, «Chappi» a plutôt travaillé dans l'ombre.

Au match retour, le scénario risque cependant d'être bien différent.

(si)

Stade olympique: 41.350 spectateurs.

Arbitre: M. Van der Elde (Hol).

But: 66e Mihajlovic 1-0.

AS Roma: Cervone; Aldair (88e Tempestilli); Garza, Benedetti, Piacentini; Bonacina, Hässler, Giannini, Mihajlovic; Carnevale (77e Muzzi), Rizzitelli.

Borussia Dortmund: Klos; Zelic; Schmidt, Schulz; Reuter, Zorc, Rummenigge, Poschner, Kutowski; Povlsen (83e Sippel), Chapuisat.

Notes: avertissements à Rizzitelli (8e), Bonacina (36e), Piacentini (64e) et Reuter (68e). Expulsion de Bonacina (79e).

Le point

COUPE DES CHAMPIONS

Ce soir

Groupe A

20.30 FC Bruges - Glasgow Rangers
CSCA Moscou - Marseille

Classement (deux matches): 1. Marseille 3 (+3). 2. Glasgow Rangers 3 (+1). 3. FC Bruges 2. 4. CSCA Moscou 0.

Groupe B

20.30 PSV Eindhoven - IFK Goeteborg
Porto - Milan

Classement (deux matches): 1. Milan 4. 2. IFK Goeteborg 2. 3. PSV Eindhoven 1. 4. FC Porto 1.

COUPE DES VAINQUEURS DE COUPE,

QUARTS DE FINALE

Hier soir

Feyenoord Rotterdam - Spartak Moscou 0-1 (0-1)

Ce soir

18.00 Sparta Prague - Parme

Demain soir

20.00 Royal Anvers - Steaua Bucarest

21.00 Olympiakos Pirée - Atletico Madrid

COUPE DE L'UEFA, QUARTS DE FINALE

Hier soir

AS Roma - Borussia Dortmund 1-0 (0-0)

Real Madrid - Paris Saint-Germain 3-1 (2-0)

Ce soir

18.15 Auxerre - Ajax Amsterdam

Demain soir

20.30 Benfica Lisbonne - Juventus

Cantona remet ça - Eric Cantona, qui porte maintenant les couleurs de Manchester United, est dans le collimateur de la Fédération anglaise pour avoir craché le mois dernier sur des supporters de son ancien club, Leeds United. L'attaquant international français, aussi réputé pour son talent que pour ses accès de mauvaise humeur, a été accusé par des fans dont les témoignages ont été confirmés par des policiers. (si)

Coupe des champions

Pour l'intérêt

L'intérêt de la poule finale de la Coupe des clubs champions - deux groupes de quatre équipes, le premier qualifié pour la finale - mise en place pour la deuxième saison d'affilée par l'UEFA, risque de tourner court ce soir en cas de nouvelle victoire de Marseille (groupe A) et de l'AC Milan (groupe B).

Après deux journées, l'OM de Bernard Tapie et l'AC Milan de Silvio Berlusconi semblent en effet avoir les meilleures chances d'être les deux heureux élus pour la finale du 26 mai, probablement au stade olympique de Munich.

Dans le groupe A, l'OM se rendra à Berlin pour y affronter le CSCA Moscou, qui compte deux défaites en deux matches et n'a plus rien à voir avec l'équipe qui avait fait sensation en éliminant le FC Barcelone, tenant du titre, en huitième de finale. Déjà pénalisé par le fait d'être obligé de recevoir à l'étranger dans cette poule finale (Berlin après Bochum au tour précédent), le club de l'Armée rouge risque de manquer aussi de compétition contre le champion de France, qui sera pourtant handicapé par l'absence de son défenseur international Basile Boli (opéré au ménisque externe droit) et celle, probable, de son attaquant allemand Rudi Völler (blessé aux côtes).

Dans l'autre match de ce groupe A, les Glasgow Rangers, relancés par leur succès à Bochum contre le CSCA (1-0) et qui occupent la première place à égalité avec l'OM, auront pour objectif de ramener au moins un point de leur voyage à Bruges.

Une semaine après le succès de la «Squadra azzurra» au stade de Das Antas face au Portugal (3-1), en éliminatoires de la World Cup 94, l'AC Milan, dans le groupe B, ira chercher une probable qualification pour la finale sur ce même terrain contre le FC Porto, distancé après sa défaite à Goeteborg (0-1).

Quant au PSV Eindhoven, il essaiera d'obtenir sa première victoire, sur son terrain, face aux «Anges» de Goeteborg. Malgré la petite forme actuelle des champions de Hollande, ce premier succès devrait être possible car les Suédois, dont le championnat s'est terminé à fin octobre, risquent de manquer sérieusement de compétition. (si)

Le PSG aurait mérité beaucoup mieux à Madrid

Drame à la dernière minute

● REAL MADRID - PARIS
ST-GERMAIN 3-1 (2-0)

Dans un stade Santiago-Bernabeu à moitié plein, le Paris St-Germain a longtemps cru préserver fort bien ses chances d'accéder aux demi-finales de la Coupe des vainqueurs de coupes. Mais un penalty transformé par Michel dans les arrêts de jeu conjugué avec l'expulsion de Roche, remettait tout en question. Le Real Madrid abordera le match retour avec un avantage de deux buts (3-1).

Les Parisiens connurent une fin de partie difficile et malheureuse. Mais jusqu'au bout, leurs actions de contres représentèrent une menace constante, Colleter manquant l'égalisation à la 92e minute...

ZAMORANO MARQUE

Le résultat aurait sans doute été différent si Lama n'avait pas encaissé un but stupide à la 30e minute. En outre, le Brésilien Valdo, généralement meneur de jeu,

n'eut pas son rendement habituel. En revanche, son compatriote Ricardo se distingua longtemps en défense en compagnie de Roche, qui manquera beaucoup dans quinze jours.

Les visiteurs, qui paraissaient capables d'un exploit à Madrid, encaissèrent deux buts en l'espace de quatre minutes. A la 30e, Lama commettait une grosse faute de placement sur un corner botté par Michel, et Butragueño ouvrait aisément la marque de la tête.

Les deux compères étaient à l'origine du deuxième but: l'attaquant anticipait sur une ouverture du demi et devant la cage française, il glissait le ballon à Zamorano, tout heureux de profiter de l'aubaine.

EN DEUX TEMPS

Sur le premier coup de coin accordé au PSG, Ginola déviait le ballon de la tête hors de portée de Buyo, lequel était trahi par le placement défectueux de ses défenseurs (49e).

Les événements se précipitaient dans les ultimes minutes. Après une percée de Colleter qui échouait in extremis, le Real bénéficiait tout à la fois d'un penalty et d'une expulsion de Roche pour faute de mains. Michel transformait le penalty en deux temps...

Santiago-Bernabeu: 50.000 spectateurs.

Arbitre: M. Elleray (GB).
Buts: 30e Butragueño 1-0. 34e Zamorano 2-0. 49e Ginola 2-1. 93e Michel (penalty) 3-1.

Notes: avertissements à Milla (5e), Fournier (25e), Sanchis (28e), Colleter (30e), Sassus (51e) et Lasa (75e). Expulsion de Roche (93e).

Real Madrid: Buyo; Sanchis; Nando, Ramis, Lasa; Michel, Milla (60e Llorente), Hierro, Luis Enrique; Butragueño (64e Esnaider), Zamorano.

Paris St-Germain: Lama; Sassus (65e Llacer), Roche, Ricardo, Colleter; Fournier, Le Guen, Guerin, Valdo; Weah (87e Bravo), Ginola. (si)

Tennis - Tournoi d'Indian Wells: Marc Rosset passe le cap du premier tour

Et maintenant, Agassi!

Paris-Nice: LeMond et Leblanc absents - Le champion de France Luc Leblanc et l'Américain Greg LeMond ne seront pas au départ de Paris-Nice, la première grande course par étapes de la saison qui partira dimanche de Fontenay-sous-Bois. Leblanc est rentré grippé d'Italie, où il a participé à la Semaine sicilienne. Quant à LeMond, encore à court de forme, il n'effectuera sa rentrée en compétition qu'à Cholet le 21 mars prochain. (si)

BRÈVES

Tennis

Widmer en forme

La Neuchâteloise Gaëlle Widmer (R1), issue des qualifications, a passé le premier tour principal des championnats suisses en salle en éliminant la Valaisanne Dominique Dupuis (R1) en deux sets, 6-3 6-2. Dans le tableau masculin, le Jurassien Alexandre Strambini (N2), tête de série numéro 7, s'est pour sa part défait de Christoph Hoop (Gattikon, N3) 7-6 (8-6) 6-3.

Fauche éliminée

La Genevoise Christelle Fauche n'a pas passé le cap du premier tour du tournoi de Delray Beach (375.000 dollars). Elle s'est inclinée 6-3 7-5 face à la Française Sophie Amiach.

PMUR

Hier à Enghien Prix de Sedan

Tiercé: 8 - 11 - 7
Quarté+: 8 - 11 - 7 - 9
Quinté+: 8 - 11 - 7 - 9 - 16

Rapports pour 1 franc

Tiercé dans l'ordre:
1292,00 fr.
Dans un ordre différent:
151,90 fr.
Quarté+ dans l'ordre:
6407,50 fr.
Dans un ordre différent:
251,10 fr.
Trio/Bonus (sans ordre):
38,30 fr.

Rapports pour 2 francs

Quinté+ dans l'ordre:
88.950,20 fr.
Dans un ordre différent:
1689,40 fr.
Bonus 4: 98,40 fr.
Bonus 3: 32,80 fr.

TV-SPORTS

TF1

20.20 Football. Coupes d'Europe: CSCA Moscou - Marseille.

France 2

20.40 Journal des courses.

RAI

23.15 Mercoledì sport.

Eurosport

08.30 Aérobie.
09.00 Ski alpin.
10.00 Tennis.
12.00 Eurogoals.
13.00 Equitation sur glace.
14.00 Handball.
15.00 Saut à skis.
17.00 Biathlon.
18.00 Basketball.
19.30 News 1.
20.00 Tennis.
22.00 Nunchaku.
23.00 Football.
01.00 News 2.

Victorieux au premier tour 3-6 6-2 6-0 de l'Uruguayen Diego Perez (ATP 135), un «lucky loser» qui a remplacé au dernier moment l'Australien Mark Woodforde, blessé à une cuisse, Marc Rosset (ATP 33) va retrouver l'homme qu'il aurait tant voulu battre en décembre dernier à Fort Worth, aujourd'hui à Indian Wells: André Agassi. Le «Kid» de Las Vegas se dresse en effet sur la route du champion olympique.

«Je me réjouis de le rencontrer à Indian Wells: j'aurais tellement aimé l'affronter à Fort Worth pour le point décisif de la finale de la Coupe Davis» soulignait Marc Rosset.

Même s'il n'a pas été des plus convaincants face à Perez, le Genevois peut aborder ce choc avec une réelle confiance. D'une part, il a prouvé par le passé qu'il était l'homme des grands rendez-vous. D'autre part, il reste sur une victoire contre Agassi, l'an dernier en huitième de finale du tournoi de Scotts-

dale (6-4 7-6), sur une surface identique qu'à Indian Wells.

Marc Rosset sait parfaitement qu'il devra entamer sa rencontre contre Agassi dans de toutes autres dispositions que face à Perez. Devant l'Uruguayen, le Genevois a connu une mise en train des plus laborieuses. Il a en effet été mené 6-3 2-0 avant de gagner les... douze derniers jeux du match!

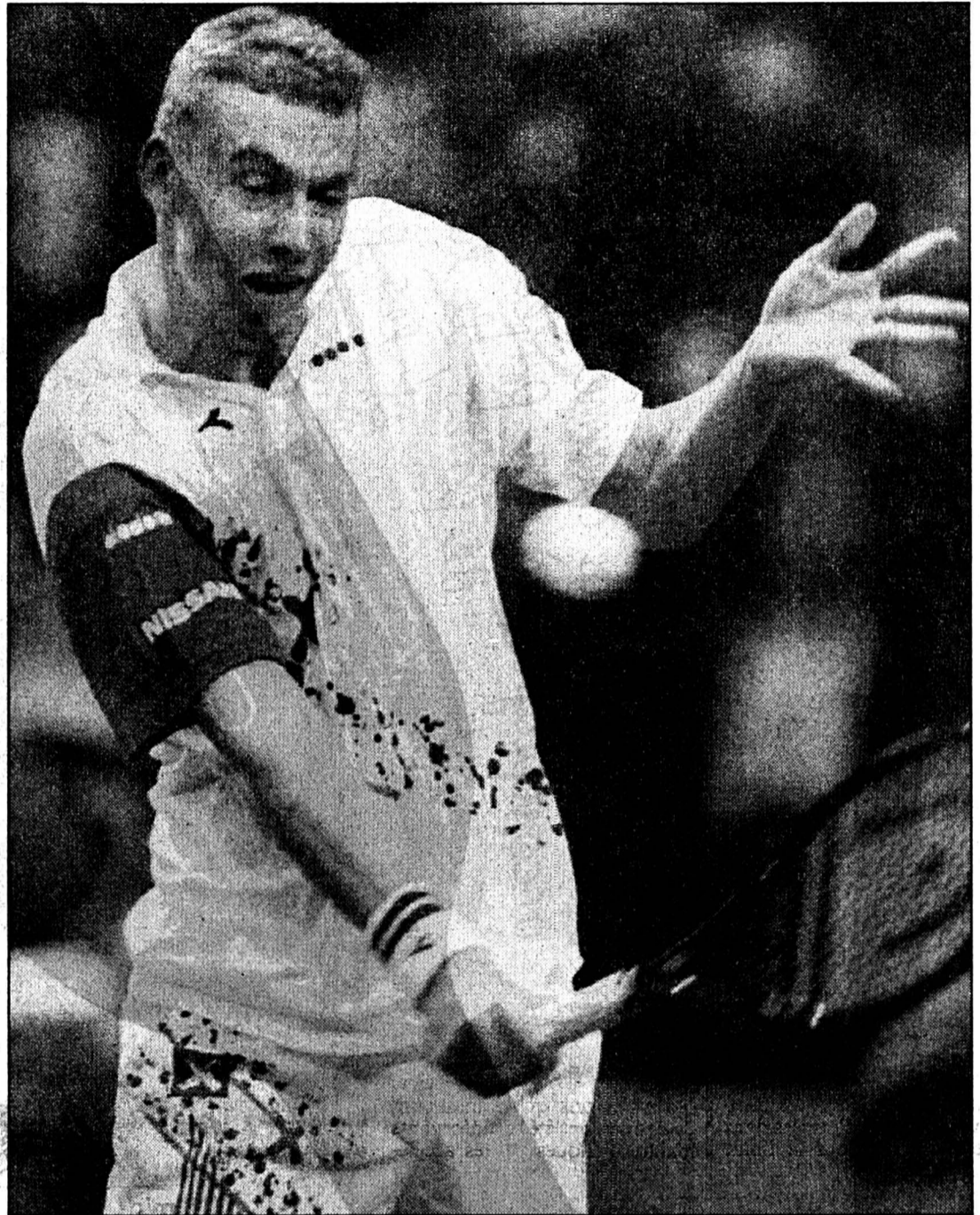
Marc Rosset a eu besoin d'une quarantaine de minutes pour trouver ses marques sur le court No 3 du magnifique complexe d'Indian Wells. Une fois réglé, il a livré un véritable cavalier seul. «Il valait mieux que Marc connaisse de tels problèmes d'adaptation hier qu'aujourd'hui face à Agassi» soulignait son coach Stéphane Oberer.

Le Français Guy Forget s'est pour sa part incliné face à l'Américain Jim Grabb 7-6 (7-5) 6-3. L'Américain est un grand spécialiste du double, puisqu'il a été finaliste à Wimbledon et a remporté l'US Open, associé à son compatriote Richey Reneberg.

Actuellement classé 65e mondial en simple, Grabb a déclaré que cette année, il privilégierait le simple. Son efficacité au service - il a réussi treize aces - a eu raison d'un Forget un peu trop fébrile à la volée. (si)

Résultats

Indian Wells (1.650.000 dollars). Simple messieurs. Premier tour: Gilbert (EU) bat Bruguera (Esp-9) 6-7 (3-7) 6-2 7-6 (7-4). Grabb (EU) bat Forget (Fr-11) 7-6 (7-5) 6-3. Washington (EU-13) bat Rafter (Aus) 7-5 7-5. Ferreira (Afs-14) bat Cherkasov (Rus) 6-1 6-1. Volkov (Rus-15) bat Masur (Aus) 1-6 6-2 7-5. Muster (Aut-12) bat Oncins (Br) 6-4 6-0. Soltenberg (Aus) bat Leconte (Fr) 1-6 7-5 6-2. Rosset (S) bat Perez (Uru) 3-6 6-2 6-0. Deuxième tour: Courier (EU-1) bat Wheaton (EU) 6-3 7-6 (7-5). (si)



Marc Rosset

Le Genevois a souffert contre Diego Perez.

(Keystone)

Volleyball - Du côté de l'ANVB

Dames: Colombier II continue

DAMES

Deuxième ligue: Savagnier - Le Locle 3-0. Colombier II - Marin 3-0. La Chaux-de-Fonds - Val-de-Ruz Sport 3-0.

Classement: 1. Colombier II 14-28. 2. Cerisiers-G. 14-20. 3. Savagnier 14-20. 4. La Chaux-de-Fonds 14-16. 5. Bevaix 14-14. 6. Val-de-Ruz Sport 14-6. 7. Le Locle 14-4. 8. Marin 14-4.

Troisième ligue. Groupe 1: NUC IV - Les Ponts-de-Martel 3-1.

Classement: 1. NUC IV 7-14. 2. La Chaux-de-Fonds II 7-10. 3. Bevaix II 6-6. 4. Val-de-Travers 6-4. 5. Peuseux 6-2. 6. Les Ponts-de-Martel 6-2.

Groupe 2: NUC III - Corcelles-C. 3-1. Lignières - Boudry 3-0. Ancienne La Chaux-de-Fonds - Colombier III 0-3.

Classement: 1. Lignières 8-10. 2. Colombier II 6-10. 3. Corcelles-C. 6-6. 4. NUC III 7-6. 5. Boudry 6-2. 6. Ancienne La Chaux-de-Fonds 6-2.

Groupe 3: Val-de-Ruz Sport II - SAR 1-3.

Classement: 1. SAR 2-4. 2. Bellevue 2-4. 3. Val-de-Ruz Sport II 3-2. 4. Saint-Aubin 3-0.

Quatrième ligue: Val-de-Travers II - Le Landeron 3-0. Cressier - Les Verrières 3-0. Le Landeron - Bevaix III 0-3. Les Ponts-de-Martel II - Val-de-Travers II 3-0.

Classement: 1. Cressier 9-14. 2. Val-de-Travers II 10-14. 3. Les Ponts-de-Martel II 9-12. 4. Les Verrières 10-12. 5. Bevaix III 9-10. 6. Marin II 9-4. 7. Le Landeron 10-0.

Juniors A. Groupe 1: Lignières - Marin 3-1. NUC II - Val-de-Ruz Sport 1-3.

Classement: 1. NUC 6-12. 2. Lignières 6-10. 3. Val-de-Ruz Sport 8-8. 4. Colombier 5-4. 5. NUC II 6-2. 6. Marin 7-2.

Groupe 2: Le Locle - Boudry 3-0. Classement: 1. Le Locle 4-6. 2. La Chaux-de-Fonds 4-6. 3. Savagnier 4-6. 4. Boudry 5-2. 5. Cerisiers-G. 5-2.

MESSIEURS

Deuxième ligue: Val-de-Ruz Sport - Bevaix 1-3. Val-de-Travers - La Chaux-de-Fonds II 3-2. Colombier II - Boudry 3-0.

Classement: 1. Bevaix 15-24. 2. Val-de-Ruz Sport 15-18. 3. La Chaux-de-Fonds II 15-16. 4. Colombier II 15-12. 5. Boudry 15-10. 6. Val-de-Travers 15-10.

Troisième ligue. Groupe 1: La Chaux-de-Fonds III - Cortaillod 1-3.

Classement: 1. Marin II 7-12. 2. Cortaillod 8-10. 3. NUC II 7-8. 4. Cressier 6-6. 5. La Chaux-de-Fonds III 6-6. 6. Val-de-Ruz Sport II 6-4. 7. Bevaix II 8-2.

Groupe 2: Marin - La Chaux-de-Fonds 1-3. Colombier III - Le Landeron 2-3. Le Locle - Boudry II 1-3.

Classement: 1. La Chaux-de-Fonds 8-14. 2. Boudry II 7-12. 3. Marin 8-8. 4. Le Locle 8-8. 5. Colombier III 7-6. 6. Le Landeron 8-4. 7. Savagnier 8-2.

Juniors A: Colombier - La Chaux-de-Fonds 3-1.

Classement: 1. Le Locle 8-16. 2. Colombier 7-10. 3. Val-de-Ruz Sport 8-10. 4. Marin 8-10. 5. NUC 7-6. 6. Bevaix 8-2. 7. La Chaux-de-Fonds 8-0.

Basketball - Du côté de l'ACNBA

Corcelles continue

MESSIEURS

Deuxième ligue: Université NE II - Université NE III 74-48. Union NE II - Corcelles 59-98. Corcelles - Fleurier 106-86.

Classement: 1. Corcelles 10-16. 2. Université NE II 8-12. 3. Cortaillod 9-12. 4. Val-de-Ruz 8-10. 5. Fleurier 9-10. 6. Université II 9-6. 7. Union II 9-4. 8. Auvornier 7-0.

Troisième ligue: La Chaux-de-Fonds II - Littoral 97-45.

Classement: 1. Marin 8-16. 2. Val-de-Ruz II 8-12. 3. Saint-Imier 7-10. 4. La Chaux-de-Fonds II 9-8. 5. Union NE III 8-6. 6. Fleurier II 8-4. 7. Littoral 7-0.

Coupe neuchâteloise-bernoise. Groupe 1: STB Berne II - Langenthal 49-58. Union NE II - Saint-Imier 50-51. Classement: 1. Uni Berne II 4-8. 2. STB Berne II 6-8. 3. Langenthal 4-6.

4. Union NE II 4-4. 5. Saint-Imier 5-4. 6. Val-de-Ruz 4-2. 7. Littoral 5-0.

Groupe 2: Marin - SWB Berne 91-61.

Classement: 1. Marin 4-8. 2. Rapid Bienne 4-4. 3. Auvornier 2-2. 4. Hunibasket 3-2. 5. SWB Berne 4-2. 6. Université NE II 3-0.

Juniors élites: Université NE - Champel 73-76.

Juniors intercantonaux. Groupe fort: Echallens - La Chaux-de-Fonds 87-66.

Scolaires: Union NE - Val-de-Ruz 97-43.

Classement: 1. La Chaux-de-Fonds 9-14. 2. Marin 9-14. 3. Union NE 9-14. 4. STB Berne 8-8. 5. Rapid Bienne 9-6. 6. Corcelles 8-4. 7. Val-de-Ruz 9-2.

Projet de fusion entre les quatre clubs genevois

Association créée

Afin de promouvoir et de financer le basketball à Genève, les quatre clubs genevois (Champel, Bernex, Versoix et Chêne) ont décidé d'unir leurs efforts en ce qui concerne les équipes fanions, en créant l'Association Genève Basket (AGB).

Le principe de la fusion prévoit le retrait des premières équipes de chaque club au profit de deux équipes genevoises uniques évoluant en LNA et LNB, représentées par deux nouveaux clubs à créer avant le 30 mars prochain,

afin que la FSBA puisse entériner l'affaire.

Les mouvements «jeunesse» resteront, quant à eux, à la charge des clubs déjà existants. Les clubs concernés doivent encore se rencontrer lors d'une assemblée extraordinaire pour signer un accord, afin de préserver un paysage du basketball genevois prédefini par l'AGB.

L'AGB poursuit le seul but de financer les équipes, et elle ne portera ombrage à l'Association cantonale de basketball amateur (ACGB) en aucune manière.

(si)

Tir - Finale cantonale de groupes au PAC

Les Loclois maîtres chez eux

C'est dans la salle communale polyvalente du Locle que s'est déroulée récemment la finale cantonale neuchâteloise de groupes au pistolet à air comprimé (PAC).

Douze équipes de quatre tireurs se sont disputé le titre. La lutte a été âpre. Après les quatre

passes, ce sont finalement les tireurs locaux qui l'ont emporté, le groupe Pistolet et Revolver du Locle arrivant en tête avec un total de 1470 points, devant les Armes-Réunies I de La Chaux-de-Fonds (1467) et le Tir Sportif I de Pesieux (1437).

Les Armes-Réunies II, III et VI de La Chaux-de-Fonds ont

terminé respectivement à la 4e, 5e et 6e place.

Au niveau individuel, Bertrand Mollier, du Pistolet et Revolver du Locle, s'est adjugé le meilleur total (382 points), devant son coéquipier Jacques-Alain Perrin (380) et Antonio Lucchina (376), du Tir Sportif I de Pesieux. (sp)

L'AVIS DU CONNAISSEUR

«Château Larose Mascarot»
A.O.C. Haut-Médoc
Cru Bourgeois
1990

*Robe
rubis à l'arôme
marquée de fram-
boises et de mûres,
ronde, harmonieux et
charpenté; long en
bouche malgré son
jeune âge.*

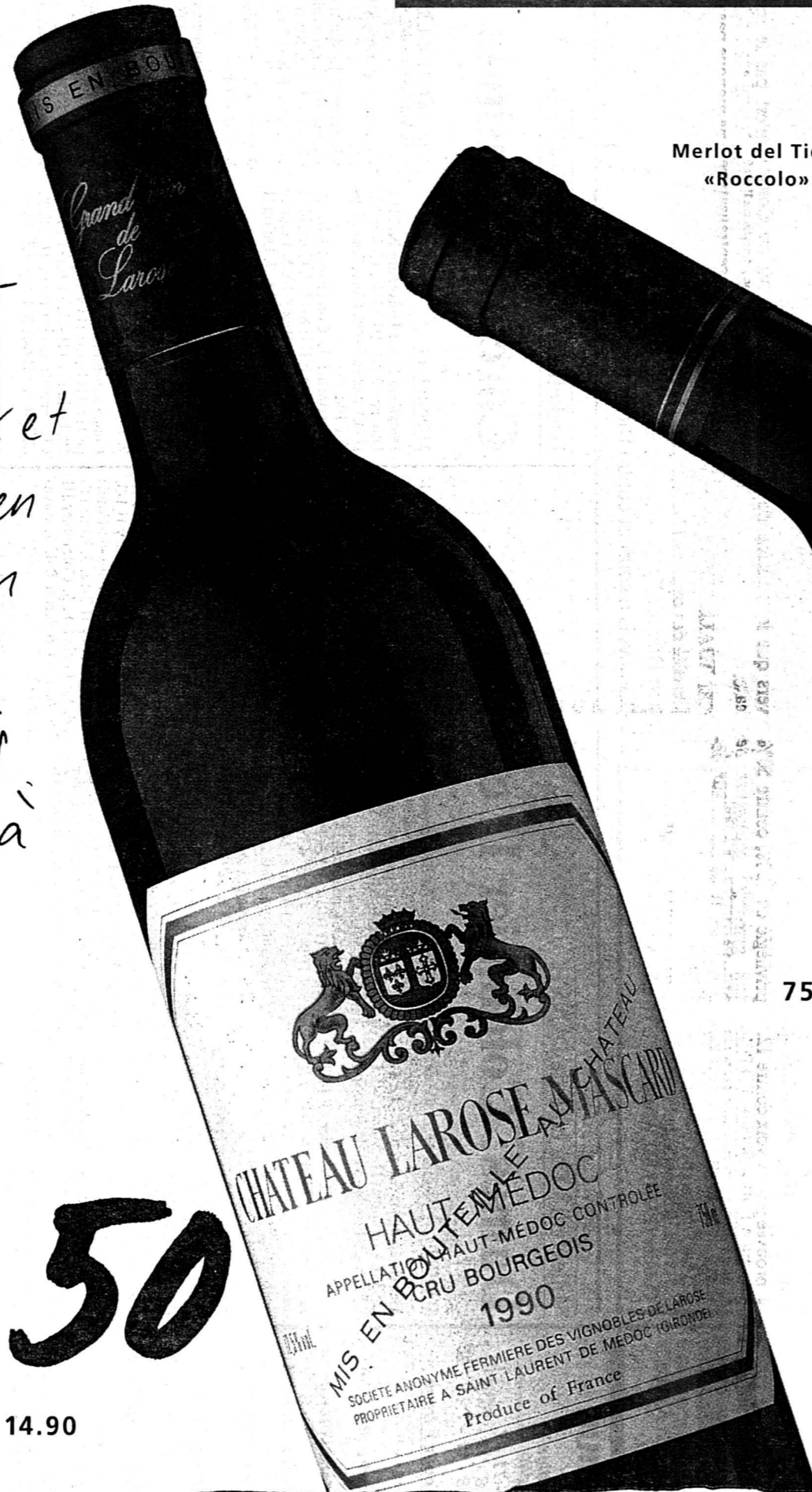
*Vin de garde, mais
peut se boire dès à
présent.*

Regula
Staubli Jentgen
Restaurant «zum Weinberg»,
Küsnacht

75 cl

11.50

au lieu de 14.90



Merlot del Ticino Viti
«Roccolo» 1990

*Un Merlot juvénile et léger. Frais, fruité,
franc et plein de charme. Bouleyant, il
accompagne à la perfection les plats
de pâtes, le lapin, l'agneau
et les plats à base
de fromage.*

Max Brunner
Ecole hôtelière, Zurich

75 cl

8.50

au lieu de 10.90



LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA

JURA BERNOIS

ALL au Locle

Changements dans l'air

Retour à la case départ, aussi bien pour l'horaire CFF 1993-1995... que pour l'arrêt des ALL à la gare du Locle. En effet, dès l'introduction du nouvel horaire, l'arrêt des bus va déménager. Et d'autres changements sont dans l'air.

Page 22

Justice neuchâteloise

L'année de tous les dangers

On l'avait déjà présenté par le triste record de 16 «surdoses» enregistré en 1992. Le rapport du ministère public neuchâtelois vient confirmer un inquiétant état de fait: la drogue est devenue l'«ennemi public No 1». L'inflation des affaires portées devant les tribunaux correctionnels et la Cour d'assises en 1992 en témoigne.

Page 26

Espaces Scolaires du Noirmont

Adjudication définitive

Le gros œuvre des futurs Espaces Scolaires du Noirmont-Les Bois a été définitivement adjugé à une entreprise chaux-de-fonnière, à la suite de la décision de l'exécutif cantonal jurassien. Ce dernier a en effet rejeté le recours qui avait été déposé.

Page 30



Météo:
Nébulosité variable, souvent forte et quelques chutes de neige sont possibles surtout au nord des Alpes.

Demain:
Nébulosité changeante et très froid. En fin de semaine, temps plus doux et plus ensoleillé.

Lac des Brenets
749 m 96Lac de Neuchâtel
428 m 95

Fête à souhaiter mercredi 3 mars: TOBIAS

1°
Lever: 7 h 08
Coucher: 18 h 20-2°
Lever: 12 h 29
Coucher: 3 h 322000 m
-6°

L'Impartial

Le sort du Gymnase de Fleurier se jouera le 7 mars

La raison contre le cœur

Suite au lancement d'un référendum qui a recueilli plus de 11.000 signatures, les citoyens neuchâtelois seront appelés, les 6 et 7 mars, à se prononcer sur le sort du Gymnase du Val-de-Travers, condamné à la fermeture progressive par manque d'effectif chronique. Un dossier qui oppose la raison au cœur...

Pour tenter de contenir au mieux les déficits fleuve du budget et des comptes du canton de Neuchâtel, les députés avaient accepté, en novembre dernier, tout un train de mesures visant à ramener de 72 à 58 millions le déficit prévisible de l'exercice 1993.

Parmi ces mesures, le Grand Conseil avait donné son aval à deux propositions en matière scolaire: la suppression de la section «administration» de l'Ecole supérieure de commerce de Neuchâtel et, surtout, la fermeture progressive du Gymnase de Fleurier, cette dernière approuvée par 71 voix contre 12.

En fait de gymnase, l'établissement de Fleurier, qui était initialement une succursale de l'Ecole normale destinée à former sur place les futurs enseignants primaires du Vallon et de la vallée de la Brévine n'offre qu'une seule section qui conduit à l'obtention du baccalauréat de type D (langues modernes).

«INCOMPLET»

Qualifié d'«incomplet», dans la brochure d'information de la chancellerie d'Etat, le Gymnase du Val-de-Travers souffre d'un manque chronique d'effectif depuis plus de 15 ans, une réalité qui n'a que peu suscité les réactions en raison de conditions économiques autres.

Or, aujourd'hui, l'Etat entend aussi économiser les quelque 400.000 francs qu'il alloue annuellement à ce gymnase qui accueille 35 étudiants répartis sur les trois ans d'études, un effectif largement en deçà des minima. L'argument économique est encore souligné par le fait que cet établissement «communal» bénéficie d'un subventionnement



Le Gymnase de Fleurier

Le maintien de son unique section est désormais suspendu au verdict populaire.

(Impar-Galley)

privilegié de 75%, contre 50% aux gymnases cantonaux de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds.

NOUVELLE MATU

Mais, c'est sans doute la réforme en cours de la maturité fédérale qui est la plus sûre condamnation du Gymnase de Fleurier. La future nouvelle maturité fédérale unique comprendra quatre branches de base auxquelles s'ajouteront cinq options, une palette impossible à offrir dans des écoles de petite et moyenne dimensions, tant les possibilités de variante, donc de disponibilité d'enseignants et de classes, sont grandes...

Si le choix a été douloureux pour le Conseil d'Etat, la dimension de politique régionale ne pouvant être totalement occultée en l'espèce, l'exécutif cantonal a préféré privilégier la restructuration de l'Ecole technique de Couvet, devenue Centre de compétence cantonal pour les métiers de la mécanique, une option plus conforme à la vocation industrielle du Val-de-Travers

que le maintien du gymnase.

CENTRALISATION

Du côté des opposants à la fermeture de cette institution, c'est le refus de la «centralisation» qui reste l'argument moteur, une mesure d'autant plus préjudiciable au Vallon que l'économie envisagée est finalement marginale (0,04% du budget cantonal). Pour le comité référendaire, c'est l'attractivité et l'équilibre régional qui est en jeu, une saine politique régionale ne pouvant pas d'une part inciter les industries et la population à s'établir dans une région et, simultanément, contraindre une partie de sa jeunesse à la quitter pour poursuivre ses études.

A l'heure du choix, est-il vraiment judicieux de maintenir à bout de bras une infrastructure scolaire secondaire supérieure pour 35 élèves, alors que depuis des décennies tous les bacheliers des sections A, B, C et E du Vallon ont déjà pris le chemin de Neuchâtel ou de La Chaux-de-Fonds, ou faut-il donner un

avertissement clair au Conseil d'Etat pour freiner toute velléité de politique trop centralisatrice même si, en l'espèce, l'exemple

n'est pas le meilleur? Un dilemme entre raison et cœur qui ne manque pas d'intérêt...

M.S.

Inexactitude

Envoyée à chaque électeur du canton, la brochure d'information de la chancellerie d'Etat contient une inexactitude de fait. Dans la partie consacrée aux mesures de rationalisation scolaire prises par le Grand Conseil, les points concernant la fermeture du Gymnase de Fleurier et la suppression de la section «administration» de l'Ecole de commerce de Neuchâtel ont bel et bien été acceptés par les députés, alors que le projet - mentionné à tort - de ramener de quatre à trois ans la durée des études de la maturité socio-économique (E) n'a pas été accepté. Les députés, par 51 voix contre 50, ont suspendu cette décision dans l'attente de la faisabilité de la mesure en fonction de l'introduction de la nouvelle maturité fédérale, d'ici à 1995 ou 1996. (ms)

REGARD

Bonjour colombe!

Chaque être humain naît homme ou femme, de race noire, jaune ou blanche, sans l'avoir choisi. Il apparaît sur terre dans l'hémisphère nord ou sud et se trouve aussitôt nanti d'une nationalité. Autres coups de poker: il voit le jour au sein d'une communauté ethnique, dans une famille démunie, normalement aisée ou puissante. Dans son enfance et son adolescence, il recevra (ou ne recevra pas) une instruction plus fréquemment fondée sur les moyens financiers de ses parents que sur une égalité de droits à la connaissance. Enfin, il sera élevé dans la foi transmise de génération en génération dans sa famille. Tout ceci se nomme l'héritage culturel, sans lien avec un quelconque mérite personnel. Il n'y a donc pas lieu d'en faire matière à fierté, mais d'en mesurer les données hasardeuses et d'en tirer les conclusions.

Chaque être humain ne devient responsable de ses paroles et de ses actes qu'à partir de l'usage qu'il fera de cet héritage. En se fondant sur l'évidence qu'il aurait pu naître et grandir dans d'autres conditions, il doit admettre le droit à la différence et respecter les particularités culturelles, dans la mesure où elles ne portent pas atteinte à l'intégrité de l'être humain ni à son environnement naturel.

Le devoir incombe à ceux qui ont le pouvoir d'éveiller la conscience de chacun et ce devoir est encore plus impératif lorsque des conflits s'appuient sur des distinctions ethniques ou confessionnelles.

Annette THORENS

Bilan sanitaire du vignoble neuchâtelois

Attaques d'oidium redoutées

La virulence des attaques d'oidium a été relevée l'an dernier dans tous les cantons viticoles romands. A Neuchâtel, le mal a frappé à l'ouest du vignoble, dans la région de Bevaix-La Béroche. Les contrôles sanitaires effectués au début de l'hiver laissent prévoir une recrudescence de la maladie.

L'oidium est un parasite qui est apparu dans le vignoble durant le XIXe siècle. Avec le phylloxéra

et le mildiou, il a contribué au recul des surfaces viticoles. D'origine américaine, ce champignon vit à la surface des organes de la vigne qu'il recouvre de filaments blanc-grisâtre. Dans le canton de Neuchâtel, l'oidium s'est manifesté l'an dernier dès le début du mois de juin, avec une virulence que certains traitements ne sont pas parvenus à juguler. La réapparition et l'extension du mal est inscrite dans les échelas, sarments et ceps qui ont été contrôlés cet hi-

ver. Les viticulteurs ont reçu des recommandations pour contrer le mal.

L'oidium s'est attaqué à l'ouest du vignoble neuchâtelois, l'est n'a pas été épargné par les maladies. Le rougeot (un autre champignon) a ravagé certaines parcelles de la région Cressier-Le Landeron dont il a parfois anéanti toute la récolte. Ces dégâts ont été attribués aux fortes pluies du mois de juin qui ont empêché l'application des traitements adéquats. (at)

Augmentation de la taxe sur l'essence

OUVERT SUR...
les votations fédérales, page 36

Prix bas permanents!

Choix

Papier hygiénique Bess
3 couches plus 8 rouleaux de 200 coupons



Mouchoirs Dolly 4 épaisseurs refermables 15 x 10 pièces **2.25**

Serena Standard Serviettes minces 20 pièces **3.60**

Serena Ultra Serviettes ultra-minces 15 pièces **4.60**

Carefree protège-slip normal 45 pièces **4.60**

Dolly Recycling papier hygiénique, 3 couches, 10 x 200 feuilles **4.70**

Papier hygiénique Hakle 3 couches 10 rouleaux **5.95**

Hakle "Swing" le papier tous usages, 2 couches, 6 rouleaux **5.95**

Johnson's baby serviettes humides 150 serviettes **6.20**

O.B. Tampon super 40 pièces **6.90**

200 prix permanents

Goldochsen 5dl (+ dépôt)



DENNER Bière Import (+ dépôt) 5dl **-0.90**

Henninger Export (+ dépôt) 5dl **1.-**

Holsten boîtte 5dl **1.10**

DENNER CH Bière Lager 6 x 33cl **4.70**

DENNER Bière spéciale 6 x 33cl **4.95**

Karlsbräu 6 x 33cl **5.10**

Schlösser alt 6 x 33cl **5.65**

Clausthaler sans alcool 6 x 33cl **6.20**

EKU Bière de blé 6 x 5dl **6.60**

Petit Beurre DENNER, 360g



Cacahuètes Kunz boîtte 200g **1.75**

Bricolets Roland 100g **1.85**

Lu Mikado 75g **1.95**

Nippon 200g **2.25**

Oulevay Chokini 125g **2.55**

Pistaches Bahlsen 125g **2.85**

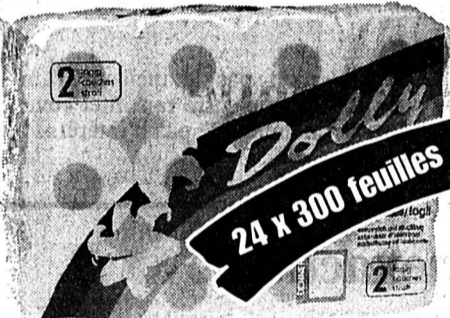
Wernli Japonais 100g **2.85**

Hug Al Forno Mélange croquant 250g **2.95**

Floridor Biscuits Clé d'or 400g **2.95**

Impassable en multipack!

Dolly Soft papier hygiénique 2 couches



6.95

DENNER Bière Lager suisse 10 x 33cl



5.90

Mélange de biscuits Coralie 400g



1.95

(le paquet)



Cynar 1 litre

La plupart des articles sont également disponibles chez les détaillants indépendants DENNER satellites. Valable dès le 03.03.93 MI-9/030393

44-52/4+4

Nous sommes toujours avantageux!

DENNER SUPERDISCOUNT

DIVERS

K AUFMANN

La griffe de la qualité

Nous exposons à **POLYEXPO** du 4 au 8 mars:

- nouveautés outils Bosch
- technique de fixation Upat
- toutes les échelles aluminium dont **une nouveauté fantastique**
- habits et chaussures de **travail et de loisirs**

Nos conseillers se réjouissent de votre visite

ART DE LA TABLE, QUINCAILLERIE, OUTILLAGE VISSERIE, ACIER, MÉTAUX FINS ET NON FERREUX

132-12191

P.-A. Kaufmann & Fils, Marché 8-10 CH - 2302 LA CHAUX-DE-FONDS

OFFRES D'EMPLOI

NATIONALE SUISSE ASSURANCES

Agence générale de La Chaux-de-Fonds
Yves Huguenin
Rue Jardinière 71, 2301 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 18 76

cherche pour août 1993

un(e) apprenti(e) de commerce

ayant suivi l'école secondaire, section classique, scientifique ou moderne.

Prière de demander un dossier de candidature à M. J.-R. Nobs, ☎ 039/23 18 76

132-12159

J Johnson Electric sa

Pour notre «centre d'excellence» réalisant des moules d'injection et la fabrication d'étampes au moyen d'un équipement ultra-moderne, nous désirons engager

un mécanicien CNC spécialiste en électro-érosion

avec de bonnes connaissances dans la réalisation d'étampes.

Tâches principales:
- démarrage du secteur électro-érosion et suivi du montage d'étampes;
- fréquents contacts avec la maison mère située dans un pays anglophone.

Profil souhaité:
- ouverture d'esprit et flexibilité;
- capacité de s'intégrer dans un petit groupe stable;
- langues parlées: français avec une base d'anglais suffisante, permettant de faire des progrès rapides dans cette langue;
- désir de se perfectionner dans son métier et de toujours améliorer ses performances;
- intérêt pour l'informatique souhaité.

Entrée en fonction: tout de suite ou à convenir.
Faire offre manuscrite: JOHNSON ELECTRIC S.A., département personnel, Progrès 125, 2300 La Chaux-de-Fonds.

30 ans d'excellence dans les micromoteurs 470-786

OFFRES D'EMPLOI

Fabrique d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds cherche, pour son département marketing-vente, un(e)

secrétaire trilingue

français, anglais, allemand

pour un poste à mi-temps

Profil souhaité: - CFC d'employé(e) de commerce ou formation équivalente
- connaissance du traitement de texte

Nous offrons: - travail varié au sein d'une petite équipe
- tous les avantages sociaux d'une entreprise moderne
- horaire libre
- cadre de travail agréable

Date d'entrée immédiate ou à convenir

Faire offres manuscrites sous chiffres X 132-736423 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

CHMID

PRODUITS INDUSTRIELS S.A.
CH-2612 CORMORET-SUISSE

Jeune entreprise fabriquant des systèmes d'impression, présente sur le marché international, cherche:

une personne d'expérience en **sérigraphie et/ou tampographie (décalque)**

Profil requis: bon(ne) praticien(ne), méthodique, doté(e) d'intuition technique et appréciant les relations avec la clientèle.

Notre futur(e) collaborateur(trice) prendra en charge notre département recherche et applications.

Nous offrons une activité très innovatrice et évolutive, ainsi qu'une grande autonomie.

Veuillez adresser votre offre écrite et les documents d'usage à Mme Grosvernier-Miserez.

6-518387

UNIGROS SA

DENRÉES ALIMENTAIRES ET VINS EN GROS

recherche

MAGASINIER

connaissant bien les articles de marque de l'industrie alimentaire suisse.

Age: 20 à 35 ans environ, de nationalité suisse. Place stable pour personne sérieuse et travailleuse. Entrée à convenir.

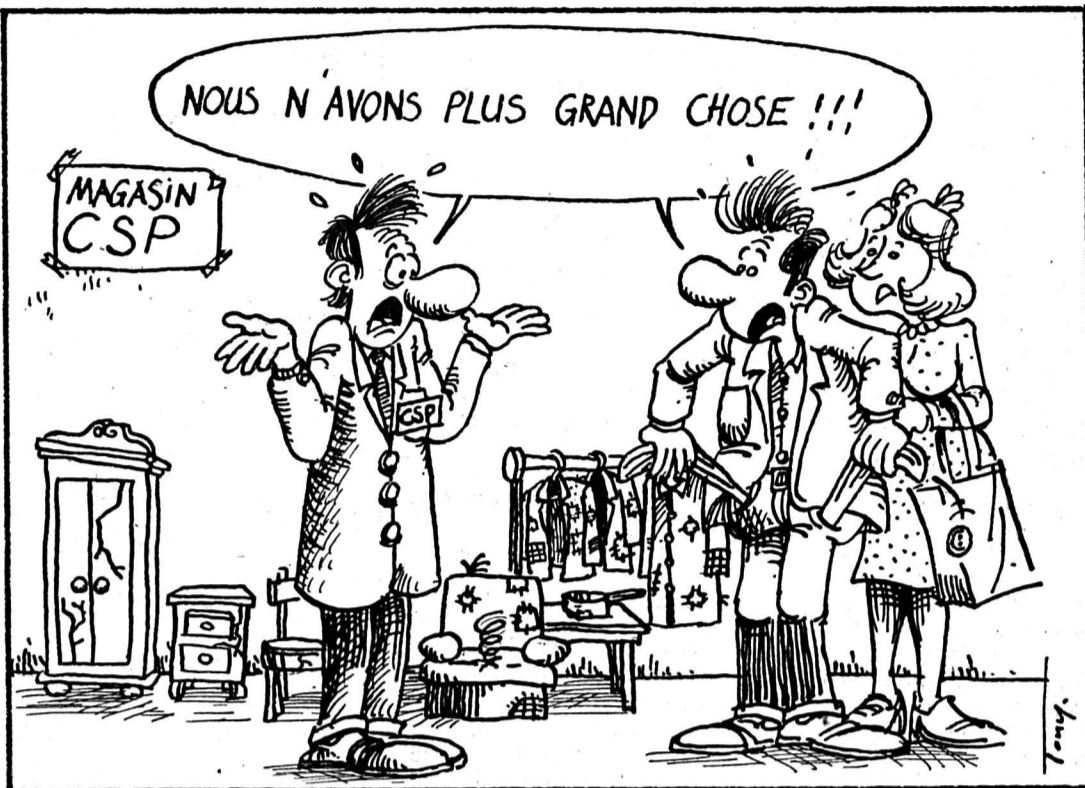
Faire offre détaillée par écrit à: UNIGROS S.A., case postale 921, 2301 La Chaux-de-Fonds.

132-12515

Le Centre social protestant présente son rapport annuel

Travail au jour le jour

Le Centre social protestant (CSP) est aux premières loges pour constater les effets de la crise. Dans le secteur social, les assistants sont confrontés à des situations qui se dégradent très rapidement. De même, l'intégration des réfugiés apparaît plus problématique en période de raréfaction des emplois. Le conseil conjugal est également très sollicité. Quant aux boutiques, elles souffrent d'une baisse de la qualité des objets offerts.



nités de chômage. Pour les assistants sociaux, prévoir à moyen ou à long terme devient une vue de l'esprit.

Parmi ceux qui ont demandé les conseils d'un assistant social, 57% n'ont pas de formation professionnelle. Il s'agit majoritairement de femmes ayant de bas salaires et élevant seules

leurs enfants. Cependant, on a vu cette année l'arrivée de personnes en détresse appartenant à la classe moyenne, ce qui n'était pas le cas auparavant.

Le problème se pose avec la même acuité pour les réfugiés et les demandeurs d'asile. S'il s'avère plus aisé de trouver des logements, il est en revanche

nettement plus difficile, pour ces catégories de population, de s'insérer dans le monde du travail. Le CSP est intervenu pour apporter un soutien à des familles kurdes menacées d'expulsion, après avoir passé souvent plus de 4 ans en Suisse. En outre, le statut des Bosniaques accueillis depuis 1992 dans le can-

ton n'était pas clair au départ, selon M. Berthoud. L'évolution du conflit en Yougoslavie ne permet pas de penser qu'ils pourront retourner prochainement dans leur pays. Le problème de leur intégration va donc se poser.

MAJORITÉ DE SUISES

Le service juridique est celui qui voit défiler le plus grand nombre de nouveaux «clients». La majorité des cas concernent des problèmes conjugaux. Quatre personnes sur cinq qui consultent ce service habitent dans le bas du canton. En outre, 85% d'entre elles sont des Suisses, dont 38% ont un conjoint étranger. A ce propos, les statistiques établies par le CSP montrent que la majorité de ses usagers tous services confondus (55%), contrairement à une affirmation courante, sont des citoyens helvétiques. Le reste se partage entre 53 nationalités.

Autre secteur touché par la crise, le service de ramassage. Depuis plusieurs années, ses responsables constatent une baisse de la qualité des marchandises offertes. Avec pour conséquence logique une diminution des bénéfices des boutiques. Le CSP va donc lancer une campagne de souscriptions, avec l'espoir de recueillir ainsi quelque 130.000 fr. De quoi faire face, en prévision d'un futur qui s'annonce difficile. A.M.

Rédaction
LOCALE
Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain MEYRAT
Denise de CEUNINCK

BRÈVES

Vive l'Afrique!

Le thème proposé par «Action de carême» et «Pain pour le prochain» des églises catholiques et réformées de Suisse, par les groupes Tiers-Monde et Terre nouvelle de la Ville, se rapporte, cette année, à l'Afrique. Le lancement de l'action a eu lieu samedi soir à Notre-Dame de la Paix, dans l'allégresse de la musique. L'action se poursuivra par des «ateliers» le 13 mars au temple Saint-Jean, par un film le 19 mars à la Salle Saint-Louis, par une conférence de Mme Elisabeth Atangana, du Cameroun, le 26 mars au Club 44. (ddc)

Rue du Grenier Collision

Un automobiliste de la ville, M. A. F., circulait rue du Grenier en direction sud, hier à 13 h 15. A l'intersection avec la rue du Manège, son auto a heurté celle de M. R. M., également domicilié en ville, qui roulait rue de la Tranchée et s'engageait rue du Manège en direction est.

AGENDA

Club 44

Le FA-18, pourquoi faire?

Le débat sur l'achat des avions de combat FA-18 va aller en s'amplifiant jusqu'à la votation de cet été. Ancien patron de l'Escadre de surveillance, le brigadier Christophe Keckeis viendra expliquer, demain soir à 20 h 30 au Club 44, pourquoi l'armée tient tout particulièrement à l'acquisition de ce modèle. La soirée sera présidée par Eric Othenin-Girard, journaliste aéronautique.

Bikini Test Blues Cajun

Depuis le XVIIIe siècle, le sud des Etats-Unis est imbibé de cette musique d'un autre âge qui a pour vertu première de «laisser le temps rouler». Le groupe «Créole Zydeco Farmers» perpétue l'héritage de leurs aïeux cajuns de la Louisiane, en mettant un peu plus d'accent sur la musique zydeco d'essence rhythm'n'blues. Ce soir mercredi, portes à 20 h; concert à 21 h 30. (yv)

En 1991, le CSP lançait une campagne d'information sur les dangers du petit crédit. L'année suivante aura été celle de la crise, dont la gestion s'avère de plus en plus hasardeuse. Pour le directeur Francis Berthoud, il est de plus en plus difficile d'établir budgets et plans de désendettement pour les personnes en proie à des problèmes financiers. Les situations personnelles se dégradent au fil des pertes d'emploi ou de droit aux indem-

Nouveaux locaux pour L'Atelier

Théâtre et créativité

Le théâtre dans tous ses états: L'Atelier animé par Claude Moullet et Brigitte Zahnd permet d'explorer l'art scénique par le jeu, la créativité, l'improvisation. Un changement de structures est intervenu et les nouveaux locaux, rue Fritz-Courvoisier 29, seront inaugurés dès le 12 mars prochain.

Créé en association en décembre 1991, L'Atelier propose des activités créatrices dont le théâtre est l'ossature centrale. Des spectacles ont été créés, des stages sont animés par des comédiens professionnels, dont, récemment, Pierre Miserez et des ateliers de théâtre rassemblent adultes et enfants. Le succès confirme que l'offre répond à un réel besoin.

Par souci d'efficacité, la structure a été modifiée et l'association est dissoute depuis peu pour faire place à une équipe plus réduite de deux animateurs et d'une secrétaire à mi-temps. De nouveaux locaux ont été trouvés, rue Fritz-Courvoisier 29; ils sont suffisamment vastes pour accrocher de petites expositions, proposer des petits déjeuners musicaux, produire et accueillir des spectacles pour une audience de trente personnes. Les animateurs espèrent apporter autre chose que ce qui existe ailleurs et souhaitent que dans ce lieu à mesure humaine on se sente bien. Ils veulent favoriser la rencontre entre gens de tous bords.

Les activités suivent la demande, mais l'expression prime

SERVICES

- PHARMACIE D'OFFICE
Versoix, Industrie 1, jusqu'à 19 h 30. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera.
- URGENCES MÉDICALE ET DENTAIRE
☎ 23 10 17 renseignera.
- HÔPITAL
☎ 27 21 11.

et le théâtre reste au centre. Les adolescents s'adonnent à l'improvisation, chaque lundi et on signale qu'il reste des places. D'autre part, les enfants s'activent à la préparation d'un spectacle, «Le Grand Cirque Traviata», mélange de théâtre et de cirque, adapté par Claude Moullet et réalisé, pour la logistique, en collaboration avec le CAR. Avec les adultes, un nouveau spectacle est en route.

Educateur de formation, Claude Moullet a travaillé quelques temps au Centre de rencontre, en particulier pour la création du Cirque des enfants, l'automne dernier. Il suit actuellement une école de comédien et avoue une prédilection pour l'expression corporelle, le mime, le jonglage et l'acrobatie. Pour les spectacles et les ateliers, il s'entoure de professionnels des différents secteurs, régie et décors par exemple. Cet anima-

teur-comédien songe aussi à créer un théâtre engagé, sur des sujets d'actualité tels que la violence, le sida, etc., avec des enfants. Une manière de trouver une autre voie pour aborder ces thèmes.

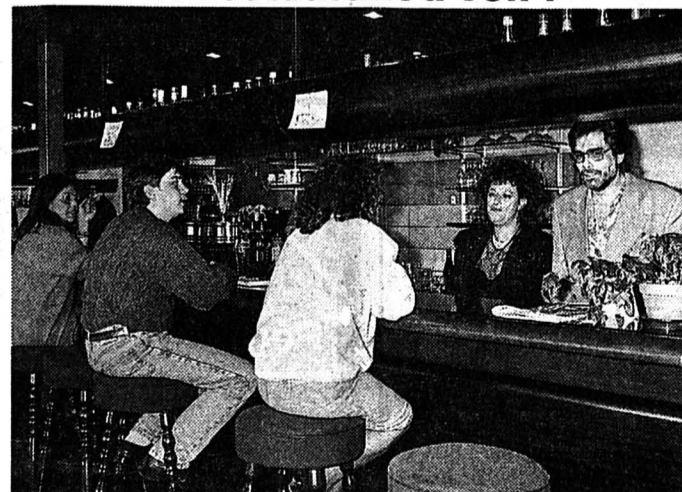
Brigitte Zahnd apporte une complémentarité intéressante à L'Atelier. Professeure d'activités créatrices et de dessin, elle assure un appui technique aux demandes exprimées et mène aussi des ateliers.

Tous deux nourrissent de nombreux projets pour animer ce nouveau lieu et l'inauguration prévue les 12, 13 et 14 mars prochain sera déjà l'occasion d'apprécier un éventail alléchant, avec brunch musical, nuit du jeu, théâtre de marionnettes, etc. (ib)

● Adresse utile: L'Atelier, Fritz-Courvoisier 29, tél. (039) 23.75.28

PUBLI-REPORTAGE

La Brasserie «Le Terroir» le restaurant à voir!



Dans une ambiance sympathique nous vous proposons les vraies spécialités du terroir: la bavette de bœuf sauce «marchand de vin», les rôtis frais avec jambon à l'os, la palette aux lentilles ou la choucroute, ainsi qu'un menu du jour à Fr. 13.- avec potage et dessert, etc. Les nouveaux propriétaires, Patricia et Pierre Brigadoi se réjouissent de votre prochaine visite.

«Le Terroir», Paix 69, ☎ 039/23 50 30, fermé le dimanche

Tribunal de police

Un rodéo dégonflé

Le président Yves Fiorellino a rendu son jugement hier dans l'affaire du Tribunal de police qui avait provoqué un véritable rodéo nocturne autour du Rodéo (lire «L'Impartial» du 19 février).

Etant donné que les plaintes ont été retirées, exceptée celle concernant un dommage à la propriété avec une affaire de drap sali, l'affaire s'est passablement dégonflée selon les termes du président. Pour les infractions poursuivies d'office, les versions des prévenus ont été admises et reconnaissant que G. F. n'a pas voulu mettre G. G. en danger de mort en frappant sur sa voiture, il a été libéré. Il écope tout de même d'une amende de

50 francs, et paiera 80 francs de frais, pour dommages à la propriété dans l'histoire du linge sali causé par un déplacement de pneus qui ne peut incomber à une négligence malheureuse.

La prévention d'ivresse au volant frappant G. G. est également abandonnée, considérant qu'il a déplacé son véhicule par nécessité. Il est libéré et les frais sont portés à la charge de l'Etat.

Pour J. G., qui avait poursuivi G. F. en voiture, la volonté de mise en danger de mort imminente est abandonnée. Mais pour une perte de maîtrise, il aura à s'acquitter d'une amende de 150 francs et de 80 francs de frais. (ib)

NAISSANCES

AVIS

Le numéro en solo de JÉRÉMY se transforme en duo grâce à l'engagement à vie d'un nouvel artiste depuis le 28 février 1993

JOACKIM

Contact:
Cirque Brigitte et Claude MOULLET ZAHND
Nord 177
2300 La Chaux-de-Fonds
132-502018

Bonjour,
je m'appelle

LIONEL

je suis né le 26 février 1993

A la Maternité de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds

Julian, Maël,
Yolande et Michel
VALLAT - REGAZZONI
Commerce 97
La Chaux-de-Fonds
132-508675

PUBLICITÉ

RUÉE VERS L'OR!
PRIX EXCEPTIONNELS!

BONNET
JOAILLER

Av. Léopold-Robert 109, 2301 La Chaux-de-Fonds, Tél. 039/23 21 21
Place des Halles 8, 2000 Neuchâtel, Tél. 038/25 84 82-83
132-12537

Accès à la gare: du nouveau dans l'air

Arrêts ALL déménagés

Retour à la case départ, aussi bien pour l'horaire CFF 1993-1995... que pour l'arrêt des ALL (Automobiles Le Locle) à la gare du Locle. En effet, dès l'introduction du nouvel horaire, l'arrêt des bus va déménager et regagner ses anciennes pénates, juste à côté du passage sous-voie, là où il était installé il y a une bonne dizaine d'années. Et d'autres changements sont dans l'air.

Le trafic ferroviaire entre les deux villes du Haut ne va guère changer dès le mois de mai. Le recours adressé par le canton à l'Office fédéral des transports concernant le nouvel horaire CFF 93-95 a été accepté (voir notre édition d'hier).

Reste entière l'épineuse question de la gare du Locle, perchée sur ses hauteurs. Une liaison verticale depuis le centre-ville est dans l'air depuis longtemps et avait fait l'objet d'un crédit d'étude voté par le Conseil général, étude «qui est en cours», in-

dique le conseiller communal Rémy Cosandey. Des réalisations très concrètes vont cependant se réaliser d'ici peu, concernant les bus ALL (Automobiles Le Locle) qui eux aussi assurent cette liaison.

Actuellement, rappelle M. Cosandey, on compte chaque jour deux fois 13 bus qui passent à la gare. Or, dans le cadre du nouvel horaire, «nous nous efforcerons d'améliorer la desserte de la gare, en augmentant le nombre de bus». Une décision qui aurait été prise «quelle que soit l'évolution du dossier des omnibus».

Dès l'introduction du nouvel horaire, l'arrêt des ALL à la gare sera déplacé. Il sera situé à l'ouest de la gare, juste à côté du passage sous-voie (avec deux arrêts en vis-à-vis) et offrira un accès plus pratique, notamment pour les personnes handicapées. «Nous reviendrons là où nous nous arrêtons il y a quelques années en arrière», commente le chef d'exploitation Jean-Pierre Pellaton.

SANS OUBLIER LES FINANCES...

D'autre part, les ALL étudient différentes possibilités d'améliorer l'offre des transports publics au Locle: augmentation du



Stop à la gare

Les arrêts seront d'accès plus confortable.

(Impar-Droz)

nombre des courses, desserte de nouveaux quartiers, ou encore prolongation éventuelle des horaires. «Bien entendu, la mise en application de prestations supplémentaires est liée aux possibilités financières des ALL», pré-

sent M. Cosandey. Le déficit des ALL est couvert par une subvention de l'Association patronale de 20.000 fr par année, et le solde est couvert à raison d'un tiers par l'Etat et deux tiers par la commune. Celle-ci a prévu au

budget 1993 une subvention de 435.000 francs. «Dans tous les cas», conclut M. Cosandey, «la décision appartiendra au Conseil d'administration».

CLD

Rédaction
du LOCLE
Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

AGENDA

Communal du Locle Course nocturne de fond

Le Ski-Club du Locle organise, vendredi 5 mars dès 19 heures sur la piste éclairée du Communal, sa septième course nocturne de fond à l'américaine. OJ filles et garçons, dames, juniors et seniors s'élanceront sur un tracé de 1,3 km à parcourir de deux à cinq fois. La proclamation des résultats se fera aux environs de 21 h 45 à la halle polyvalente. (paf)

Maison de paroisse Journée mondiale de prière

«Peuple de Dieu: instrument de guérison», c'est sur ce thème que s'articulera la Journée mondiale de prière, vendredi 5 mars prochain. Au Locle, des femmes de différentes communautés chrétiennes invitent chacun à se joindre à elles pour un moment de partage et de prière œcuménique, à 18 h 30 à la Maison de paroisse. (Imp)

Club des loisirs Changement de programme

Changement de programme au Club des loisirs, par rapport à ce qu'indique le bulletin «L'heure paisible». En effet, ce jeudi 4 mars, les participants ont rendez-vous à 14 h 30 au Casino pour voir un film du cinéaste loclois André Paratte intitulé «Le chant du Delta». Et le jeu de cartes aura lieu le jeudi 11 mars au Cercle de l'Union. (Imp)

SOCIÉTÉS LOCALES

SEMAINE DU 3 AU 9 MARS

- AMIS DES CHIENS LE LOCLE. Société réunissant les chiens de toutes races, avec ou sans pedigree. Entraînement tous les samedis. Rendez-vous à 14 h à la Combe-Girard (ancien camping). Renseignements: 26.65.48 (heures des repas).
- CAS GROUPE DES AÎNÉS. Stamm le lundi à 18 h au Sphinx.
- CAS SECTION SOMMARTEL. Vendredi 5, stamm à 18 h au restaurant de la Jaluse. Samedi 6, Mägghiserhorn à ski. Mardi 9, gymnastique dès 18 h à la halle du Communal. Gardiennage: E. Pellaton, A. Jost.
- CHEUR D'HOMMES ÉCHO DE L'UNION. Lundi 8 mars, 20 h, répétition à la Maison de paroisse.
- CLUB DES LOISIRS. Jeudi 4 mars à 14 h 30 au Casino, «Le chant du Delta», film du cinéaste André Paratte, du Locle.
- CONTEMPORAINES 1915. Vendredi 5 mars, match au loto au Cercle de l'Union dès 14 h. Apportez des quines s.v.p.
- CONTEMPORAINES 1918. Mercredi 10 mars, à 14 h au

Cercle de l'Union, match au loto. Apportez vos lots s.v.p.

- CONTEMPORAINES 1924. Réunion le 4 mars à 14 h au Cercle de l'Union.
- CONTEMPORAINES 1923. Assemblée générale mardi 9 mars au Cercle de l'Union, au Locle, à 14 h. Important, course des 70 ans. Dîner facultatif, s'inscrire jusqu'au 7 mars au No de tél. 31.15.88.
- SOCIÉTÉ CANINE. Entraînements: le samedi dès 14 h au chalet sur les Monts. Le mercredi dès 19 h, rendez-vous à la gare du Crêt-du-Locle. Renseignements: (039) 23.45.21. Toutes races de chiens acceptées avec ou sans pedigree.
- SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX LE LOCLE. Renseignements: tél. 31.13.16 ou 31.80.03 ou 31.41.65. Gardien du chenil: L. Grandjean, tél. 31.18.93.

Par manque de place, nous publierons les grandes sociétés dans une prochaine édition en remerciant nos lecteurs de leur compréhension. (Imp)

Carnaval du Cerneux-Péquignot

Brûlé avant l'heure

Année après année, les habitants du Cerneux-Péquignot tiennent à respecter la tradition du Mardi Gras. 1993 n'a pas échappé à la règle, avec en plus quelques innovations à la clé: une soirée réservée avant tout aux enfants du village.

Comme à l'accoutumée, ils se sont grîmés et déguisés pour faire la tournée des ménages et recueillir les friandises que les

gens leur ont soigneusement préparés. Certains d'entre eux sont même fâchés s'ils ne voient pas défiler à leur domicile tous les groupes. Après cette pêche toujours excellente, les gosses ont assisté à la mise à feu du Bonhomme Hiver, brûlé - ironie du sort - le jour, où pour la première fois de la saison, la neige est vraiment tombée dru.

Cette cérémonie terminée, ils ont dégusté les fruits de leur récolte, avant que l'illusionniste

Cédric Perret leur propose ses petits tours de magie de derrière les fagots. Certes, trucs il y a eus. Encore eût-il fallu les découvrir... Cette édition a été marquée par une participation record, avec une bonne trentaine d'enfants. A quand un nouveau carnaval pour les adultes? Il y a des idées, mais pour l'instant le projet est en veilleuse. (Texte et photo Favre).

NAISSANCE

MATERNITÉ DE L'HÔPITAL DU LOCLE
Coucou, me voilà! Je m'appelle

SORAYA
Laïla

Je fais la joie et le bonheur de ma sœur Sarah et de mes parents. Je suis née le 28 février 1993

Mina et Michel
EMERY - MABROUMI
Midi 21 - 2400 Le Locle

902248



Cercle de l'Union, Le Locle
M.-A.-Calame 16

Jeudi 4 mars à 20 h 15

Salle pour non fumeurs

MATCH AU LOTO

La Littéraire

30 tours Fr. 15.-
Tous les 6 tours un carton
2 bons de voyages
pour 2 personnes
2 abonnements = 3 cartes

157-800610

Club des Loisirs - Le Locle Attention changement de programme

Jeudi 4 mars: FILM
A. Paratte au Casino
Jeudi 11 mars: FINALE
Jeu de cartes CERCLE

157-800308

Cherche local ou 1 pièce

(loyer modéré) pour
activités de bureau à
La Chaux-de-Fonds
☎ 032/23 82 52
410-107414

Dans belle et calme
vallée du Trient,
aux Marécottes (VS),
accessible par route
et par train, on vend
**appartement
de 2 pièces**

Prix: 140 000 fr.
Tél. 026 61 15 77.

36-537632/4x4



GÉRANCE
CHARLES BERSET
LA CHAUX-DE-FONDS
☎ 039/23 78 33

Au Locle. A louer pour date à convenir
BEAUX LOGEMENTS
2 chambres. Coin à manger, cuisine
agencée, salle de douche/W.-C. Rue du
Progrès.

APPARTEMENT
de 2½ pièces. Chauffage central, salle de
bains. Loyer: Fr. 511.-, charges com-
prises. Rue des Cardamines.

PETIT LOCAL
de 22 m². A l'usage d'entrepôt. Chauffé.
Fr. 105.-

GRAND GARAGE
avec 4 places de parc. Possibilité de
louer à 2 locataires différents. Rue de
l'Industrie.

470-119

L'IMMOBILIER DEPUIS 100 ANS

IMMOBILIER



Gérance d'immeubles
Toutes transactions immobilières
Promotion immobilière
Achat - Vente - Courtage

Régie immobilière P. Béguin

Tél. 038/53 50 82

A louer au Locle, dans quartier résidentiel
**APPARTEMENT
DE 4½ PIÈCES**

Rénové, cuisine agencée, balcon, cave
Entrée: à convenir

450-1107

OFFRES D'EMPLOI

Achini

Boulangerie
Pâtisserie
Confiserie
Temple 1
Le Locle

Cherche

**jeune vendeuse
qualifiée**

- bonne présentation;
- aimant le contact avec la clientèle;
- place stable et à temps complet.
Convenant à personne de confiance et capable de travailler seule.

☎ 039/31 15 50

157-14071

Publicité intensive,
Publicité par annonces

FRANÇOISE Médium

23 ans d'expérience,
vue à la télévision,
cartes, boule, aide
efficace, affection,
protection, solitude.
Tél. 039 23 03 21.

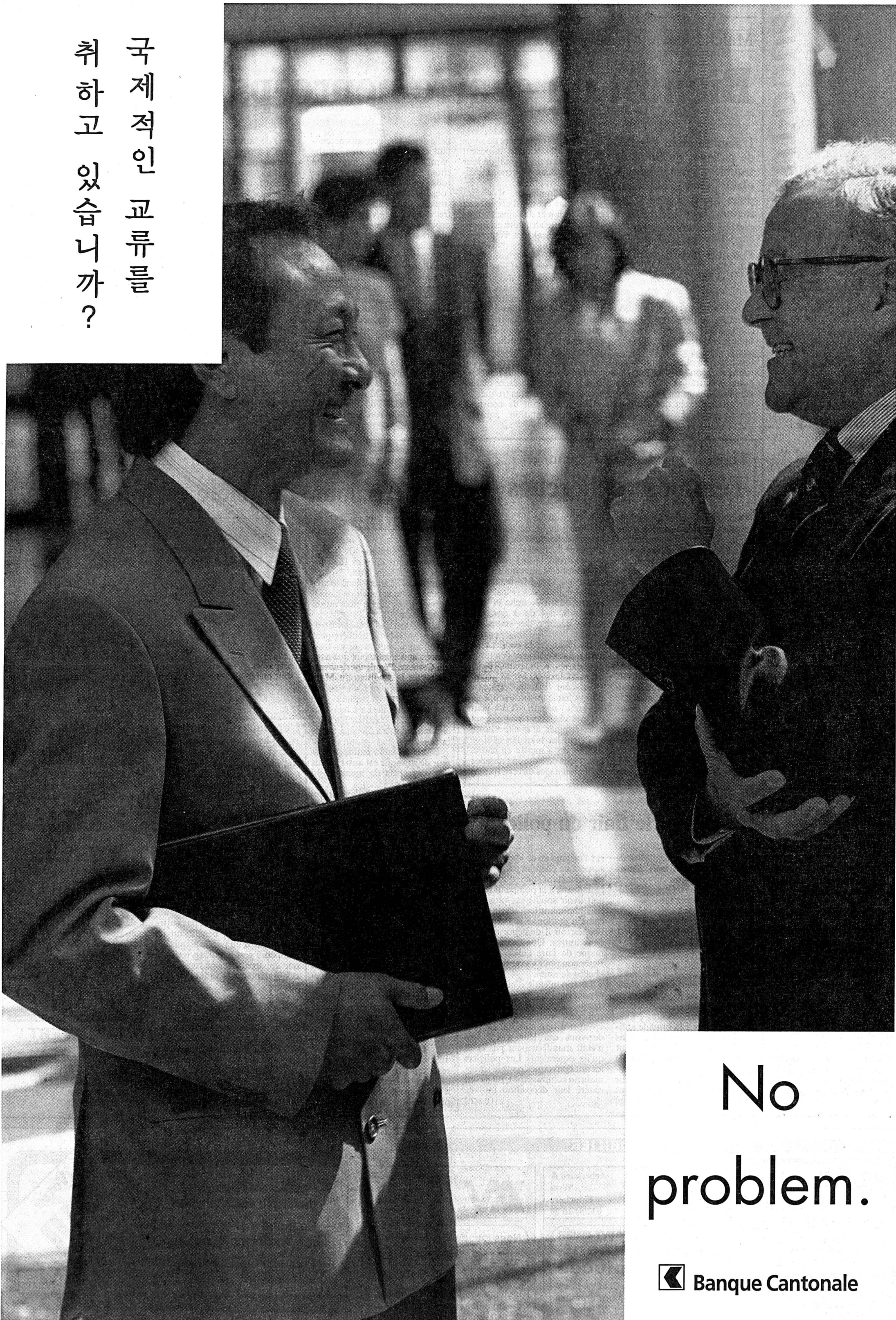
22-885/4x4

BENFINA

Crédits rapides
et sûrs
☎ 038/25 37 45
ou 037/26 82 10
Ecluse 61
2000 Neuchâtel

28-1356

국제적인 교류를
취하고 있습니까?



No
problem.

 Banque Cantonale

Maïche: devant le développement des affections psychologiques

Bientôt un centre neuro-psychiatrique

L'augmentation sensible de patients souffrant de troubles psychologiques plaide pour l'ouverture dans les prochaines semaines, à Maïche, d'un centre de soins spécialisés sous le contrôle de l'hôpital neuro-psychiatrique de Novillars.

Dans l'attente d'une solution définitive, le personnel de santé chargés de recevoir les malades utilisera les deux pièces libérées par la médecine du travail au foyer du 3e âge. Rapidement toutefois, son souhait est de pouvoir s'installer dans un pavillon de quatre ou cinq pièces. Il n'est pas exclu que dans un laps de temps relativement court

les exigences en matière de soins neuro-psychiatriques imposent l'ouverture d'un hôpital de jour à Maïche. Jean Vincenot a évoqué cette hypothèse.

Dans l'immédiat, il s'agit donc d'un centre d'accueil, de consultation et de soins à temps partiel. Cette structure est apparue indispensable à l'établissement hospitalier de Novillars, dont une infirmière consultant une fois par semaine au dispensaire de Maïche est aujourd'hui submergée par les visites. «L'effectif ne fait que croître», rapporte Jean Vincenot avançant le chiffre d'une cinquantaine de personnes suivies régulièrement sur le plateau de Maïche. L'éloignement de services et de médecins spécialisés obligent les patients à de longs trajets pour être traités ou hospitalisés, ce qui devient de plus en plus fréquent.

Il est frappant de constater que l'augmentation substan-

tielle des états dépressifs nécessitant des soins, suit une courbe parallèle à celle de la montée du chômage dans le secteur. Avec tous les soucis financiers et conséquences sociales que cette situation peut entraîner. Ce centre d'accueil ouvrira dans les prochains mois avec la bénédiction des personnels de santé et travailleurs sociaux du secteur qui ont approuvé son principe lors d'une large consultation au printemps dernier. Il disposera d'une compétence s'étendant aux cantons du Russey, Saint-Hippolyte, Pierrefontaine-les-Varans et Hérimoncourt.

HALTE-GARDERIE EN DANGER

L'avenir de la halte-garderie est incertain, étroitement lié en tout cas à la volonté politique des communes de Maïche, Charquemont et Damprichard (assurant 85% de son fonctionne-

ment) de sauvegarder ce service social. La commune de Maïche qui a hérité, depuis le 1er mars, de cette ex-structure à caractère associatif, consultera ses partenaires avant de prendre une décision définitive le 29 mars prochain.

Charquemont a d'ores et déjà donné son accord de principe ainsi que Damprichard, mais les élus de cette localité sont partisans de définir un quota d'heures par enfant, au-delà duquel le coût réel du service serait facturé aux familles. C'est aussi la position du maire de Maïche, à condition toutefois que ce quota soit tout de même assez confortable. Jean Vincenot propose que la participation des parents soit fixée à 10,50 FF par heure de garde. Marie-Hélène Bataillard redoute que «cette augmentation brutale de 20% soit dissuasive». Ce n'est pas l'avis de Maurice Déchaux,

considérant que «la halte-garderie est fréquentée par des gens qui ont largement les moyens», contestant ouvertement son rôle social. Il va jusqu'à dire que, «si c'est un luxe, il faut le supprimer» n'acceptant pas que les impôts de la communauté servent aux gosses de riches.

«Vous faites de la discrimination», lui réplique le maire qui attendra une rencontre avec ses collègues de Charquemont et de Damprichard pour décider de l'attitude à adopter. Un service social est en jeu ainsi que l'emploi de trois salariés à temps partiel.

La fermeture éventuelle de la halte-garderie constituerait un recul social très préjudiciable au Plateau et on voit mal comment après cette décision grave et incontestable, les élus locaux pourraient encore reprocher à l'Etat de supprimer les services publics en milieu rural. (pr.a)

Rédaction du HAUT-DOUBS

Tél: 81 64 03 80
Fax: 81 64 21 08

Alain PRÉTRE
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY
Dominique INGLADA

BRÈVES

Maïche

«La Cravache» en difficulté

«La Cravache» de Maïche lance un SOS. La société hippique de Jean-Paul Bobillier traverse une grave crise financière, au point qu'a été envisagée la fermeture du club et l'abandon de la fête du cheval. La commune de Maïche a consenti une avance remboursable de 27.000 FF à «La Cravache», de quoi lui permettre en principe de sortir de l'ornière. (pr.a)

Solidarité

Un compte bancaire va être ouvert à la CMDP, à l'initiative de la municipalité de Maïche, en faveur du petit Mathieu Arnoux, trois ans, dont la famille a été décimée dans le terrible incendie, mercredi dernier. Le centre communal d'action sociale va créditer ce compte où seront recueillis les nombreux dons venant de toutes parts après ce drame. (pr.a)

AGENDA

Maïche

Tournoi

Le premier tournoi hivernal de la ville de Maïche sera organisé au gymnase municipal, les 15, 17, 23 et 25 mars prochain. Une douzaine d'équipes sont engagées pour disputer du volley, du handball et du football.

Tragique accident à Morteau

Témoins recherchés

Quatre jours après le tragique accident qui a décimé une famille entre Villers-le-Lac et Morteau les gendarmes sont toujours à la recherche de témoins oculaires.

Le trafic était important sur la départementale 461, samedi vers 16 h 20, juste avant le drame et les gendarmes sont persuadés que plusieurs automobilistes pourraient leur permettre de progresser dans leur enquête. Seulement personne ne s'est jusqu'alors manifesté. Une certitude pourtant, la visibilité était grande dans cette courbe de la route, aux Champs Greusards près du pont de Sobez et le drame n'a pu échapper à d'éventuels témoins.

A cette heure précise, A. M. commerçant à Neuchâtel, per-

rait le contrôle de sa BMW sur une plaque de neige traîtresse, débordant de l'accotement sur la chaussée. Il percutait de front la 205 rouge de Christophe Mamet qui se dirigeait, lui, vers Morteau. Cet automobiliste des Fins, son épouse Marie-Josèphe et leur fils Cyril, âgé de 3 ans, devaient décéder des suites du choc.

En revanche le conducteur suisse, âgé de 50 ans, s'en tirait choqué mais indemne, alors que son épouse, M. M., était légèrement blessée. Le test d'alcoolémie aussitôt pratiqué s'avérait négatif. Les gendarmes cherchent par ailleurs à déterminer à quelle vitesse roulaient les véhicules et si ce facteur est à mettre en cause. Une tâche délicate en l'absence de témoignages directs. (p.sch)

Besançon: le flair du policier

Pour venir «mater» les belles de nuit à Besançon, trois jeunes avaient siphonné du carburant à Baume les Dames. Un policier bison tin a eu le «nez fin».

sur l'origine de ce «bouquet», le suspect ne cherche pas à biaiser en prétextant une quelconque maladresse à la pompe. Il reconnaît avoir souillé ses vêtements en siphonnant le réservoir d'un camion stationné à Baume les Dames, où il demeure avec les deux autres. Une façon économique de faire l'aller retour à Besançon pour y voir de près les «belles de nuit».

Le trio n'était d'ailleurs pas dépourvu d'argent, sans doute destiné à d'autres usages. Les compères voulaient seulement voyager à bon compte. Le rendez-vous qui leur a été fixé n'était manifestement pas celui qu'ils espéraient. Les policiers les ont convoqués pour le lendemain au commissariat, où ils ont réitéré leur déposition initiale. (p.sch)

Charquemont

163 ans pour la Philha

La Philharmonique de Charquemont entre dans sa 163e année, manifestant une forme olympique. Ses musiciens se préparent à une épreuve de classement auprès de la fédération musicale de France.

La section des jeunes instrumentistes est particulièrement dynamique, animée par les trois concertistes talentueux que sont Léon Feuvrier, titulaire d'une maîtrise du conservatoire de La Chaux-de-Fonds, Serge Pillot, clarinettiste, diplômé du Conservatoire de La Chaux-de-Fonds et de Sébastien Nappez, étudiant en musicologie à Strasbourg.

Didier Fidalgo enfin, professeur de musique est aussi le plus titré des chefs de musique du Haut-Doubs.

La Philha a tout l'avenir devant elle...

Pêche

Changement de président

Joël Guibelin, président de l'association de pêche entre Doubs et Dessoubre a cédé son fauteuil à Gérard Mougin qui exerçait jusque-là la fonction de vice-président.

A trois semaines de l'ouverture générale de la pêche à la truite, le souci numéro un et permanent de cette société est bien entendu la pollution du Dessoubre.

Ses dirigeants assurent qu'ils resteront vigilants, observant que «des paroles et les promesses n'ont jamais fait diminuer la pollution». (pr.a)

Premiers jeux interneige à Charquemont

Prophète en son pays



L'épreuve du trappeur

Devant un public complice et enthousiaste. (Impar-Prêtre)

Nul n'est prophète en son pays, mais pourtant Charquemont a remporté samedi sur ses terres les premiers jeux interneige de la Combe Saint-Pierre.

consitution d'un foyer (pierre, bois...) pour ensuite, tel Dawy Crockett, cuire des œufs sur le plat en plein air par moins cinq degrés.

A l'issue de cet ultime exercice, Charquemont enlevait le premier challenge de ces jeux intervillages, devançant de quatre petits points Damprichard, second, puis Les Ecorces, Frambouhans, Maïche et Le Russey. La troisième mi-temps s'est prolongée autour d'une fondue géante, mêlant dans une joyeuse ambiance les concurrents, les organisateurs du ski-club et du football-club, auxquels s'étaient joints de nombreux touristes. Un fantastique succès qui appelle naturellement la réédition des jeux interneige l'hiver prochain. (pr.a)

TAPIS VERT

Tirage de mardi

As de pique
Dame de cœur
Dame de carreau
Huit de trèfle

IMMOBILIER

A LOUER Parc 31 bis La Chaux-de-Fonds

Appartements de 2 et 3 pièces

Avec cuisine, salle de bains, W.-C., cave et chambre haute.

Prix: dès Fr. 500.-, plus charges.

Libre: de suite ou à convenir.

132-12083

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
74, RUE JARDINIÈRE - 23001 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

XVT Aeberhard & Wyss Fiduciaire 032/84 10 20

Nous louons: **SAINT-IMIÉRIE appartement de 5 1/2 pièces**

Rénové. Bains-W.-C. et W.-C. séparés, grande chambre, armoires encastrées, etc. Fr. 1350.- charges comprises.

6-3176

XVT Aeberhard & Wyss Fiduciaire 032/84 10 20

Nous louons: **SAINT-IMIÉRIE appartements de 2 1/2 pièces**

Immeuble neuf, grand standing, magnifiques appartements clairs. Fr. 980.- charges comprises.

6-3176

- Pour un maintien du niveau scolaire actuel
- Pour une meilleure préparation aux écoles moyennes supérieures
- Pour une meilleure intégration européenne

France et Liechtenstein (5/4), Italie (5/3), Allemagne (4/6), Autriche (4/5)

Société des enseignants secondaires du Jura bernois

Votez **OUI** au modèle 5/4

INVESTISSEURS, ÉPARGNANTS

Cette annonce vous concerne

Enfin une solution d'investissement
en **FRANCS SUISSES** qui est **RENTABLE,**
SANS FRAIS ET SANS IMPÔT ANTICIPÉ
TAUX dès 6,45%

Capital minimum Fr. 10 000.-, durée 10 ans

Pour tous renseignements:

☎ 039/23 44 79 - Fax: 039/23 49 78

470-102446

IMMOBILIER

A louer
Quartier Ouest
La Chaux-de-Fonds

APPARTEMENTS DE 2, 3 et 4 PIÈCES

avec cuisine, salle de bains, W.-C.,
cave et garage à disposition

Libres: de suite
ou à convenir.

Tél. 039/23 26 56

132-12083

À LOUER

à Boudevilliers, rue du Collège 1
dans immeuble ancien, entièrement
rénové, au centre du village

2½ pièces de 55 et 60 m²
Dès Fr. 980.- + charges.

3½ pièces de 83 m²
Dès Fr. 1400.- + charges.

3½ pièces de 80 et 85 m²
en duplex.
Dès Fr. 1400.- + charges.

4½ pièces de 112 m²
en duplex.
Dès Fr. 1750.- + charges.

Disponibles immédiatement ou à
convenir.



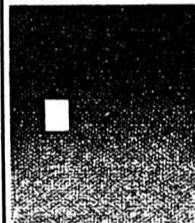
Tél. 038/31 90 31

Régie F. Bernasconi & Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel

28-486

RAMASSAGE GRATUIT

Meubles, vêtements,
bibelots, vaisselle,
livres en bon état.



CSP
CENTRE SOCIAL PROTESTANT
039 / 28 37 31

L'annonce,
reflet vivant
du marché

IMMOBILIER

A LOUER

NEUCHÂTEL

Quartier calme

appartement de 3½ pièces
avec cuisine agencée

★ Rue des Fahys 59
★ Libre 15 mars 1993
★ Loyer Fr. 1140.- + charges.

LIVIT

LIVIT S.A. RÉGIE IMMOBILIÈRE
RUE ST-PIERRE 4
1003 LAUSANNE ☎ 021/312 28 15

22-3392

À LOUER ou À VENDRE

local industriel:
550 m²

Hauteur: 5,60 m;
2 portes 4,50 m h. Bureau, W.-C.
Chauffage. Bien éclairé.
Bonne situation. Date à convenir.
Prix intéressant.

☎ 039/44 15 22.

6-526745

LA CHAUX-DE-FONDS F.-Courvoisier 34

3½ pièces, Fr. 1380.- + charges.
Disponible tout de suite ou à convenir.

VILLIERS, La Champey

4½ pièces, 112 m², cuisine entière-
ment agencée, loggia.
Fr. 1700.- + charges.
Disponible tout de suite ou à convenir.

CERNIER, Bois-du-Pâquier 3

4½ pièces, 108 m², centre de Cer-
nier dans immeuble neuf à proximité
des commerces et transports publics,
cheminée, cuisine entièrement agen-
cée.
Fr. 1700.- + charges.
Disponible tout de suite ou à convenir.



038/31 90 31

Régie F. Bernasconi & Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel

28-486

Dès demain et jusqu'au lundi 8 mars
15e Salon régional de l'auto d'occasion

PLUS DE

2000

VOITURES EXPOSÉES DE TOUTES MARQUES

GRAND CONCOURS

Un week-end à Paris pour deux personnes
et divers BONS D'ACHAT

Bons de participation sur place

132-12524

POLYEXPO
Crêtets 149-153
La Chaux-de-Fonds

Un choix
exceptionnel

Prix
Qualité
Garantie
Reprise



DIVERS

Votation cantonale, 6 et 7 mars 93

NON à la fermeture du Gymnase

Aujourd'hui: fermeture du plus
petit gymnase de
Suisse.

Demain: démantèlement de la
plus petite université
d'Europe, celle de
Neuchâtel?

Ne faites pas au Vallon ce
que vous ne voulez pas que
Berne fasse au Canton!

Votez NON à la révision de la loi
cantonale sur l'enseignement
secondaire supérieur!

28-515289

La lunette qui souligne
votre personnalité



maître opticien
diplôme fédéral

von
gunten

Av. L.-Robert 23
Tél. 039/23 50 44

VISITEUSE

de boîtes de montres
est recherchée.

Expérience et
références
demandées.

Appelez
Patrice Blaser
pour cet emploi



ADIA
039/23 63 83
31, av. L.-Robert
La Chaux-de-Fonds

Police
secours:
117

Publicité intensive, Publicité par annonces

Si vous prévoyez un

CHANGEMENT PROFESSIONNEL

nous vous offrons d'accéder à une

CARRIÈRE COMMERCIALE

dans le

SERVICE EXTERNE

pour Neuchâtel et environs

La formation est entièrement à notre charge.

Vous pouvez accéder à un poste brillant dans une société suisse de tout
premier ordre

- bien rémunéré
- avec des prestations sociales d'une entreprise moderne

Cette annonce s'adresse aux personnes

- âgées de 28 à 45 ans
- titulaires d'un CFC ou formation équivalente
- exigeantes
- ayant une attitude positive et dynamique

Envoyez-nous sans tarder le talon ci-dessous pour un premier entretien,
sans engagement, sous chiffres 41-16214 à Publicitas, case postale 1471,
2001 Neuchâtel.

Nom: _____ Prénom: _____

Domicile: _____

Tél. privé: _____ Tél. prof.: _____

Né(e) le: _____ Profession actuelle: _____

Bulletin

de changement d'adresse

à expédier sous enveloppe affranchie au **Journal L'IMPARTIAL SA, Service de diffusion,**
rue Neuve 14, 2301 La Chaux-de-Fonds

Nom et prénom:

(Prière d'écrire en lettres majuscules)

Ancienne adresse: Rue: _____

NP/Localité: _____

Nouvelle adresse: Hôtel/chez: _____

Rue: _____

NP/Localité: _____

Pays/Province: _____

du _____ au _____ inclus

Avis important

- Pour faciliter notre tâche, les demandes de changement d'adresse doivent nous parvenir
par écrit, 7 jours à l'avance, s.v.p.
- Aucun changement d'adresse n'est pris par téléphone.
- Aucune mutation n'est faite pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables.
- Emoluments: Pour la Suisse Fr. 2.50 par changement (ou l'équivalent en timbres-
poste).
Pour l'étranger, première semaine Fr. 6.50.
Par semaine supplémentaire ou fraction de semaine Fr. 3.50.
- Avion: Prix suivant le pays.
- Pour l'étranger, nous ne pouvons pas garantir un acheminement régulier.
- Paievements: les frais de changement d'adresse vous seront facturés séparément ou avec
le renouvellement de votre abonnement

L'Impartial

EUST
TV • HIFI • VIDEO
NATEL • FAX • TELEPHONES

Louez votre
Handy
Natel-C

Bosch Car Tel S
Mémoire pour 99
numéros. Affichage
alphanumérique.
Fonction répétition.
Accu et rechargeur
inclus.

43.-
Location/mois*
Service inclus
pendant toute la
durée de la location

Prix Fust: 1280.-

Bosch Car Tel SX

Loc.: Fr. 66.-*

Roadstar 808

Loc.: Fr. 68.-*

* Durée minimum de
location 12 mois • Choix
immense, toutes les
marques en stock
• Garantie des prix les
plus bas (votre argent
est remboursé si vous
trouvez dans les 5 jours
un prix officiel plus bas)

La Chaux-de-
Fonds, Jumbo,
039 26 94 44
Neuchâtel, rue
des Terreaux 7,
038 25 51 52
05-2569-42/4x4

Justice neuchâteloise: explosion du nombre d'affaires pénales, la palme aux «stups»

L'année de tous les dangers

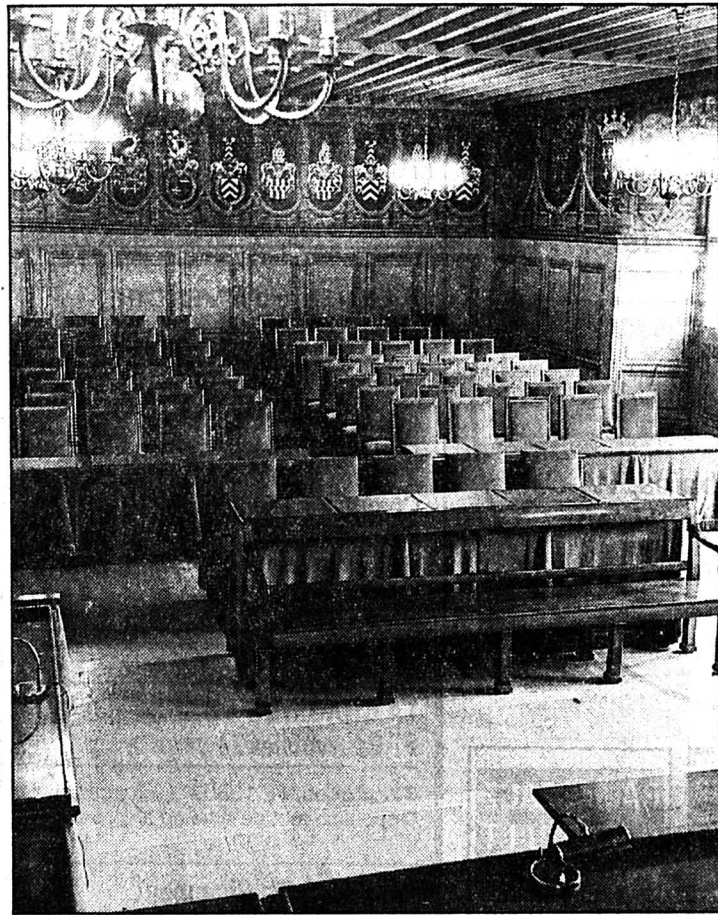
On l'avait déjà pressenti par le triste record de 16 «surdoses» enregistré en 1992 (voir «L'Impartial» du 27 février). Le rapport du Ministère public neuchâtelois vient confirmer un inquiétant état de fait: la drogue est devenue l'«ennemi public No 1». L'inflation des affaires portées devant les tribunaux correctionnels et la Cour d'assises en 1992 en témoigne.

1992 aura été l'année de tous les records en matière de trafic de stupéfiants. Avec 5,8 millions de ventes de stupéfiants sanctionnées l'an dernier par le Ministère public, contre 1,3 million en 91, l'inflation du «marché de la mort» a atteint 350%! Et ce ne sont pas les seuls chiffres qui explosent... Avec 167 renvois en 92, les tribunaux correctionnels ont enregistré une augmentation de 45%. Pire, à la Cour d'assises, avec 16 affaires, pour des jugements concernant jusqu'à neuf prévenus (!), c'est une augmentation de 128% qui a été constatée. Alors que parallèlement, le nombre total d'affaires enregistrées par le Ministère public, passait de 28.949 à 32.523.

Pour le Ministère public, il ne fait pas de doute que le développement de la toxicomanie est à l'origine de l'augmentation des affaires pénales. A la prolifération des petits et moyens trafics, s'ajoute toute la criminalité liée à la consommation de stupéfiants. Sans parler de la crise économique qui n'arrange rien en faisant grossir le nombre de jeunes sans formation et sans avenir que les carences éducatives et affectives précipitent dans le piège de la drogue. Un piège toujours plus béant: en une année, dans le canton, les ventes d'héroïne se sont multipliées par six. Et ce n'est là que la pointe de l'iceberg, soit les seules quantités qui sont effectivement parvenues à connaissance des autorités judiciaires, relève le Ministère public.

INQUIÉTUDES

Pour Geneviève Fiala, présidente du Tribunal cantonal, par-delà l'aspect dramatique de l'augmentation de la toxicomanie dans le canton et de ses conséquences, c'est aussi d'une manière générale l'augmentation des affaires portées devant la justice et surtout de celles restant en suspens qui est inquiétante. Devant les tribunaux de police et correctionnels, 1284 dossiers étaient encore en cours à fin 92, soit 38% des causes enregistrées dans l'année. Devant la Cour civile, 346 cas étaient



Cour d'assises de Neuchâtel

Entre 1991 et 1992, le nombre d'affaires traitées a augmenté de 128%.

encore en souffrance à même époque (358 en 91), ceci malgré

une augmentation du nombre de jugements rendus (124 par

rapport à 99 en 91). Du côté des recours, si le nombre de causes portées devant la Cour de cassation pénale est stable, celui de la Cour de cassation civile passe de 147 à 164 en 92.

«C'est un phénomène inquiétant parce que cela démontre que les procédures non seulement s'allongent mais se multiplient et se compliquent. Et une justice qui tarde trop à juger perd de sa force», remarque G. Fiala. Les raisons du phénomène? D'une manière générale, l'attitude du justiciable: on sait, on recourt, ou on fait opposition beaucoup plus souvent, estime la présidente. Ici, le rôle «inflationniste» des assurances de protection juridique n'est pas négligeable.

Face à cette surcharge, il convient de permettre à la justice de s'adapter, estime le magistrat. La compétence donnée aux tribunaux civils de recourir à une procédure simplifiée et orale pour les affaires de moins de 8000 fr va dans ce sens. Tout comme, au plan pénal, le projet de donner la possibilité au Ministère public d'infliger directement des peines, jusqu'à concurrence de 3 mois. Une modification à coupler avec une augmentation de la compétence en matière d'attribution de peines des tribunaux de police et correctionnels. C. P.

Rédaction de NEUCHÂTEL
Tél: 038/21 26 08
Fax: 038/21 38 34

Claudio PERSONENI

Anouk ORTLIEB
Tél: 038/41 35 15

Annette THORENS
Tél: 038/51 19 07

BRÈVES

Boudry

Don du sang

157 donneurs, dont 13 nouveaux, soit exactement le même nombre que l'an dernier, ont participé récemment à la dernière journée «Don du sang» organisée par les samaritains de la Béroche et du Centre de transfusion sanguine. Ce sont ainsi 70,65 litres de sang qui ont pu être récoltés. (comm)

Marin-Epagnier

Proclamé élu

Lors de sa séance du 1er février, le Conseil communal de Marin-Epagnier a proclamé élu conseiller général M. Philippe Aurora, proposé par le Parti libéral-ppn en remplacement de M. François Toedtli, démissionnaire. (comm)

AGENDA

Neuchâtel

Cours de jogging

Le Service des sports de la ville de Neuchâtel organise à nouveau cette année un cours hebdomadaire de jogging et de condition physique destiné aux jeunes, filles et garçons, nés entre 1977 et 1982. Le cours, qui s'échelonne sur 12 séances pour une taxe d'inscription de 25 francs, aura lieu le mercredi après-midi, de 16 à 17 h ou de 17 à 18 h, du 24 mars au 23 juin, vacances de Pâques exceptées. Il se tiendra au complexe omnisports de la Maladière, sur les places de sport du Mail, de Puits-Godet ou aux parcours mesurés de Champ-Monsieur. Inscriptions: Service des sports, Hôtel communal, 2001 Neuchâtel. (comm-cp)

Cressier

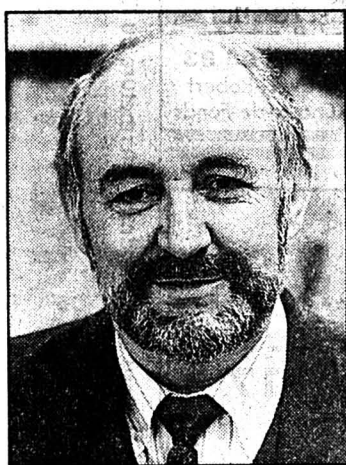
Concert

Le chœur mixte «La Cris-siaco» donnera son concert annuel, samedi 6 mars, à 20 h 15, au Centre protestant de Cressier. Les choristes interpréteront des chansons à succès sous le titre «Nouveau nom, nouvelles chansons». «Les petits chanteurs de Marin» participeront à la soirée avec leur spectacle «Emilie Jolie». (at)

Prix 1993 de l'Institut neuchâtelois

Honneur à Jean-Pierre Jelmini

L'Institut neuchâtelois décernera samedi son Prix 1993 à l'historien Jean-Pierre Jelmini. Il souhaite ainsi rendre hommage au métier, à la présence, au rayonnement et à la personnalité d'un homme du terroir, connu et reconnu des milieux universitaires aussi bien que du public.



Jean-Pierre Jelmini

Un historien qui sait communiquer sa passion au public. (sp)

Originaire de Travers, Jean-Pierre Jelmini obtient sa licence en lettres à l'Université de Neuchâtel. Après quelques années d'enseignement, il est appelé à d'autres fonctions. Conservateur du Musée d'histoire et des archives anciennes de la ville de Neuchâtel dès 1972, il est aussi à l'occasion président de la Société d'histoire et d'archéologie du canton, président du comité de rédaction de la revue «Musée neuchâtelois» et président de l'Association des musées suisses. En 1988, il est nommé conservateur des archives et estampes historiques de la ville de Neuchâtel et devient, en 1989, directeur du Musée d'art et d'histoire. La liste est longue; il reste

pourtant à ajouter sa participation au Conseil de l'Université et à de nombreuses commissions consultatives cantonales et fédérales en matière de culture. Toutes ces responsabilités n'empêchent cependant pas Jean-

Pierre Jelmini de continuer à pratiquer passionnément – et néanmoins avec rigueur – son métier d'historien. Il publie de nombreux livres, plaquettes et articles de journaux, collabore à d'autres ouvrages et organise des expositions.

Pour le public neuchâtelois, Jean-Pierre Jelmini est peut-être d'abord un grand conteur: celui qui sait aimer un coin de pays en évoquant le passé. Qui d'autre que lui pouvait donc se charger de la conférence donnée à l'occasion de la remise du Prix de l'Institut? Et parce que l'on dit du lauréat qu'il a le don de communiquer le goût de l'histoire à tout un chacun, il plongera directement dans le vif du sujet avec, pour thème: «La vulgarisation: faubourg des connaissances ou banlieue du savoir?».

Le cérémonie, ouverte à tous, aura lieu à l'aula de la Faculté des lettres (Jeunes-Rives), samedi, à 16 h 30. Rémy Scheurer, professeur d'histoire à l'Université de Neuchâtel, présentera le lauréat. (comm-at)

Remodelage du capital de la radio locale neuchâteloise

«RTN 2001»: actions redistribuées

La radio locale neuchâteloise «RTN 2001» souhaite mettre en place une base financière saine. A cet effet, de nouveaux actionnaires feront leur entrée dans le capital de la société qui sera par ailleurs augmenté. Selon le communiqué publié mardi par RTN, quatre collaborateurs de la radio ainsi que l'administrateur de «Fréquence Jura», Pierre Steulet, participeront au capital.

La radio locale étudie en outre la possibilité de collaborer avec d'autres émetteurs privés de Suisse romande. Chef administratif de RTN, François Vaucher a indiqué que les montants des diverses participations ne sont pas encore fixés. L'aug-

mentation du capital devrait être de l'ordre de 300.000 francs.

Actuellement, le capital de RTN se monte à 412.000 francs. Les dettes de la radio locale sont estimées à 220.000 francs environ. Après que deux actionnaires importants, les sociétés Ebel et Courvoisier, ont mis leur participation de quelque 60% à disposition, les actions seront redistribuées. Pierre Steulet, de Fréquence Jura, ainsi que les quatre collaborateurs de RTN se partageront 70 à 80% du capital. La décision définitive sera prise par l'assemblée générale du mois d'avril prochain.

Les responsables de RTN envisagent une collaboration plus

étroite avec Fréquence Jura et la radio locale valaisanne «Radio Chablais». Ce rapprochement est dû à la dénonciation du contrat entre la SSR et diverses radios locales. Jusqu'ici, ces dernières pouvaient reprendre des programmes de la SSR de manière pratiquement illimitée pour un forfait annuel de 500 francs. Depuis 1994, la reprise sera plus restrictive et la contribution financière plus élevée. (ats)

SERVICES

● PHARMACIE D'OFFICE
Beaux-Arts, av. du Premier-Mars, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25 10 17.

Magistrats neuchâtelois mécontents

«Rendez-nous notre justice!»

Au 17 mai 93, sur décision du Grand Conseil prise en février dernier, les dix départements actuels de l'exécutif cantonal se verront fondus en cinq. Une décision qui obéit certes à un souci de rationalisation mais qui fait bondir la magistrature neuchâteloise.

En effet, à la suite d'une modification de dernière minute, le Département de justice se verra fondu dans un nouveau Département «santé et sécurité». Un escamotage du terme justice qui n'a vraiment pas plu aux magistrats neuchâtelois, ce d'autant plus qu'ils n'ont été à aucun moment consultés. Ils l'ont fait savoir dans une lettre, approuvée à l'unanimité par tous les ma-

gistrats du canton et adressée le 16 février dernier à l'autorité cantonale. Pour lui demander de revenir sur sa décision et réintroduire la notion de Département de justice.

«La justice est une chose trop sérieuse pour que l'on accepte cet escamotage sans autre», s'insurge Geneviève Fiala. Pour la présidente du Tribunal cantonal, le terme de «sécurité» est impropre à refléter la notion de justice: «Si l'aspect pénal peut se retrouver dans ce terme, il n'en est pas du tout de même du droit privé, matrimonial, de la famille, administratif, etc., qui ne se reconnaissent pas du tout dans la nouvelle désignation adoptée.» (cp)

Innovation à Neuchâtel

Fête du timbre

La Société philatélique de Neuchâtel innovera en organisant la grande manifestation philatélique qui se tiendra dimanche prochain à La Rotonde. Cette journée sera organisée comme une fête.

La «Fête du timbre» permettra au public de s'informer. Comment collectionner, classer, présenter les timbres? Le public y trouvera tout le matériel utile au collectionneur, différentes manières de conserver et de présenter les timbres en évitant les erreurs qui peuvent parfois détruire la valeur d'une collection. De nombreux livres, catalogues et revues seront exposés. Des membres de la société se tiendront à disposition de chaque visiteur pour répondre aux questions et faire des démonstrations.

Les jeunes trouveront une table avec des timbres à 2 centimes la pièce et une vente spéciale de timbres plus rares leur sera destinée. Ils pourront se procurer gratuitement des catalogues et

un concours fera appel à leur perspicacité. Chaque bonne réponse sera récompensée.

Autres nouveautés: un expert mettra ses compétences au service des participants et plusieurs films vidéo seront présentés. L'entrée sera libre et chaque visiteur recevra un billet de loterie gratuit. (comm-at)

NAISSANCE

Ça y est, l'équipe est au complet

KENNY

s'est finalement décidé à signer son contrat avec le team

Florence et Dominique
LEUBA - CRUCHAUD
le 27 février 1993, à 1 h 32

Maternité Pourtalès
Neuchâtel

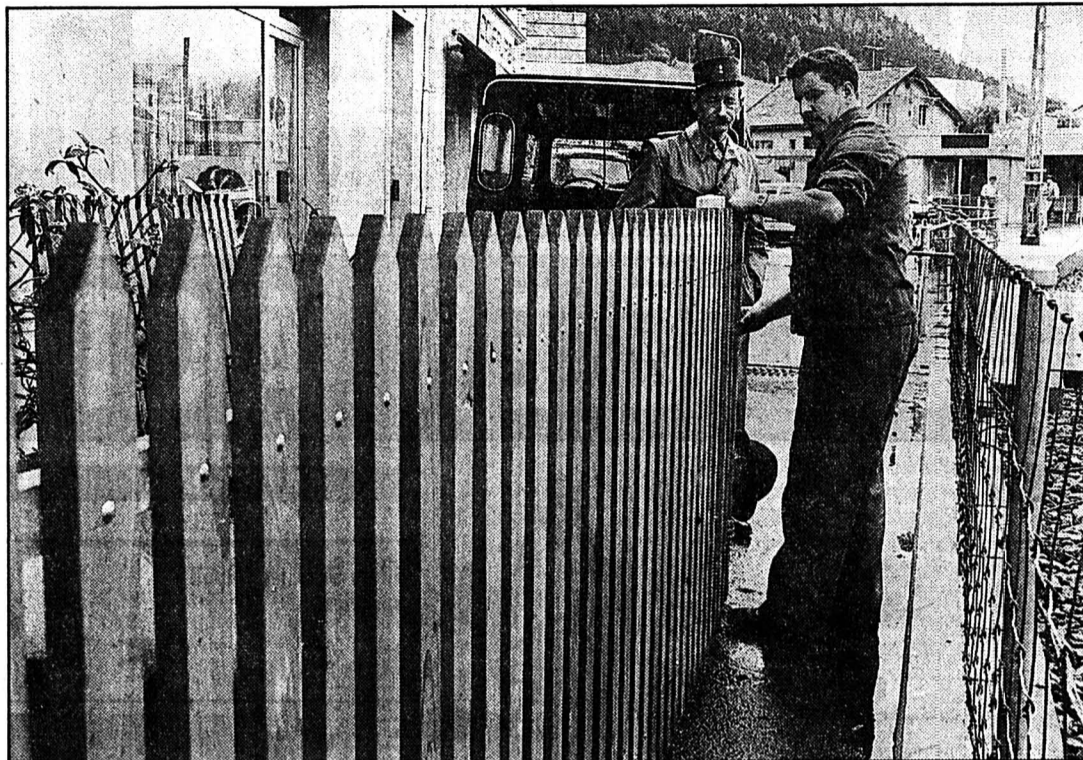
Château 9 - 2034 Peseux

28-508533

Couvét: la guerre de la barrière du Buffet n'est pas terminée

Le patron n'en démord pas

A Couvet, le patron du Buffet de la Gare n'en démord pas. Il y a plus de quatre ans, son voisin barrait le principal accès à l'établissement, rue Pierre-Dubied. Depuis, le restaurateur attend que la commune agisse en expropriant. La barrière lui reste en travers de la gorge. La solution pourrait bien venir du plan directeur des chemins piétonniers.



Clôture à problèmes

Montée une première fois au printemps 1981, puis démontée manu militari peu après (Impar-archives)

En 1977, la gare de Couvet est transformée et les rails sont posés à la limite des propriétés privées. Le voisin du Buffet s'inquiète - où se situera le passage public? - et écrit au RVT. Pas de réponse. Une seconde lettre provoque des assurances, une solution serait trouvée. En fait, «c'est comme si notre parcelle avait été annexée», déclarait Roland Gross, en novembre 1988, lorsque sa barrière est remontée.

ÉPAIS COMME UN SANDWICH...

Remontée? En effet, la barrière fut une première fois installée au printemps 1981. La famille Gross est lassée d'être dérangée par les clients du café, lesquels laissent des traces parfois... nau-séabondes. Résultat? Entre la clôture du chemin de fer et celle

du propriétaire, il ne reste plus que 30 centimètres pour aller au Buffet! On n'y passe pas de face, à moins d'être «épais comme un sandwich SNCF», dirait le chanteur Renaud...

L'affaire fait du bruit et la commune mandate ses cantonniers, accompagnés des agents de police, pour faire enlever la barrière manu militari. C'est le

début d'une longue procédure juridique. Sept ans et six mois plus tard, les Gross obtiennent gain de cause et peuvent à nouveau barrer le terrain.

DES RONDONS DE CHAPEAU

Depuis, Georges Matthey, propriétaire du Buffet, ne lâche plus la commune. Il estime que cela pose un problème à l'ensemble

du quartier et que les handicapés ont également le droit de fréquenter son établissement. Un escalier, accessible par le sud du bâtiment, a bien été aménagé, mais le tenancier tient au passage situé au nord. «Mes clients en bavent des ronds de chapeau. C'est pas normal», estime le tenancier. A témoin, la lettre ouverte d'un Chaux-de-Fonnier

parue dans l'hebdomadaire local en janvier dernier.

Persuadé que la procédure d'expropriation est en cours, M. Matthey fait intervenir un député covasson auprès de Michel von Wyss. Surprise du conseiller d'Etat: aucun dossier n'est pendu à Neuchâtel. Colère du tenancier qui écrit au Conseil communal de Couvet, sa confiance envers les autorités est ébranlée. Une récente entrevue entre les deux parties s'est d'ailleurs mal terminée. En clair, on s'est engueulé!

Du côté de la commune, on considère que l'histoire ne la concerne pas. Il s'agit d'une querelle entre voisins. Mais le dossier n'est pas enterré pour autant. On essaye de résoudre ce problème, vieux de 15 ans, par l'intermédiaire du plan directeur des chemins piétonniers, actuellement en consultation à l'Etat. Le secteur litigieux de la rue Pierre-Dubied y figure.

SE PARLER...

Mais la procédure est loin d'être terminée. Lorsque le plan directeur sera approuvé par le législatif de Couvet, la commune pourra entamer la procédure d'expropriation. Cependant, la famille Gross est en droit de faire opposition. On repartira pour quelques années de palabres...

La solution la plus simple demeure que les deux voisins parviennent à s'entendre. C'est pas demain la veille! Ils ne se parlent, toujours, pas...

MDC

BRÈVES

Chézaré-Saint-Martin Souscription pour un sinistre

Donnant suite à des demandes extérieures à la commune de Chézaré-Saint-Martin, le Conseil communal a décidé de lancer une souscription en faveur du jeune agriculteur des Vieux-Prés, Michel Aebi, qui a perdu presque tout son bétail dans l'incendie de sa ferme. Les dons peuvent se faire au compte de chèques postaux 20-1361-5 avec la mention «Sinistre Michel Aebi».

(comm-ha)

AGENDA

Val-de-Travers Association de chômeurs

En décembre dernier, une septantaine de personnes au chômage se sont réunies, préoccupées par la situation économique et la difficulté de trouver un emploi. Dans le but de soutenir et défendre les chômeurs, les travailleurs précaires et les sans-emploi, elles ont décidé de créer une association au Val-de-Travers. L'assemblée constitutive aura lieu le jeudi 4 mars à 20 heures à la Grande salle de la Fleurisia. Toutes les personnes intéressées, chômeurs ou non-chômeurs, sont conviées à participer à la constitution de cette association. (comm)

Château de Valangin Premier concert de la saison

Dimanche 7 mars s'ouvrira la nouvelle saison des concerts de printemps du Château de Valangin. Federico W. Gulda, pianiste, et Christophe Pantillon, violoncelliste, seront les invités de «Musique au Château». A leur programme, ces deux talentueux musiciens ont inscrit des œuvres de Beethoven, Brahms, Debussy, Schubert et Martinu. Le pianiste autrichien F. W. Gulda, né à Zurich, a fait ses études à Munich avant d'entrer à la «Hochschule für Musik» de Vienne dans la classe de Noël Flores où il prépare actuellement sa virtuosité. Christophe Pantillon, né dans la célèbre famille de musiciens neuchâtelois, a étudié à Bâle, à Vienne chez Valentin Erben (Quatuor Alban Berg) ainsi qu'à Manchester. Dimanche 7 mars, 17 h 15, location au château (038/57.23.83) ou 30 minutes avant le concert. (comm)

Le Louverain aux Geneveys-sur-Coffrane

Stage de danse



Le Louverain

Près de 20 personnes ont participé à ce stage. (Schneider)

Marie-Claire Stambac, pianiste, organiste, professeur de rythmique danseuse, chanteuse et comédienne est venue de Genève au Louverain pour donner son cours de perfectionnement de danse. En effet, ce cours était ouvert à celles et ceux qui ont déjà fait un stage avec Marie-Claire ou qui possèdent les notions de base.

Dix huit personnes, jeunes et moins jeunes, sont venues de toute la Suisse romande pour se perfectionner. L'enseignement s'est donné sur l'éveil personnel,

la recherche intérieure par la respiration, le mouvement, la voix, le chant et des rythmes de la nature par rapport à l'être avec l'utilisation du terrain. Avec des jeux divers, de langage, de mouvements et de rencontres, les participants ont recherché des mouvements harmonieux.

Les élèves ont également dû improviser à partir d'une certaine musique, d'objets ou de personnages sans oublier le travail de la présence sur la scène. En résumé, avoir conscience de son corps, de sa voix et de ses sens. (ha)

VAL-DE-RUZ

- SERVICE DE GARDE PHARMACIE en cas d'urgence ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24.
- HÔPITAL ET MATERNITÉ Landeyeux: ☎ 53 34 44.
- AMBULANCE ☎ 117.

VAL-DE-TRAVERS

- AMBULANCE ☎ 117.

COUVET

- HÔPITAL maternité et urgences: ☎ 63 25 25.

Escroquerie au Tribunal correctionnel du Val-de-Travers

L'art de la «combinazione»...

Le terrible orage de septembre 1987 est encore dans les mémoires. A cette occasion, on mesure près de deux mètres d'eau dans le magasin de S.G. à Couvet. Hier, le Tribunal correctionnel du Val-de-Travers a condamné le commerçant pour délit manqué d'escroquerie à l'encontre d'une assurance. Le quinquagénaire s'est également rendu coupable «d'assauts continus» à l'égard d'une employée. De l'harcellement sexuel avant l'heure...

Pendant qu'une partie des marchandises du magasin jouent les canards, G. met au sec quelques caisses de Bordeaux. Avec l'aide de son beau-fils de l'époque. Celui-ci lâche le morceau à la faveur d'un jugement de divorce et se retrouve inculpé de complicité. Le commerçant espérait ainsi toucher des indemnités de l'assurance. Seulement voilà, le vin figurant pas à l'inventaire, il n'est pas remboursé.

Il aura fallu plusieurs heures et trois audiences au Tribunal pour démêler l'écheveau, G. revenant sur ses déclarations et ne

se souvenant plus de rien. Et comme les prévenus ont tout dit et le contraire, le rideau de fumée était des plus opaques.

UN PRÉCÉDENT

Le Tribunal n'a pas retenu le délit impossible, comme le suggérait la défense. Il considère que le commerçant a bien voulu commettre une escroquerie, mais n'y est pas parvenu. Le juge rappelle que ce n'est pas la première fois que G. cède à l'art de la «combinazione». A la suite d'un vol, il avait déclaré 22.000 francs de trop. Peu après, sa femme corrigeait le tir et la justice acquittait les conjoints.

Hier, le président Schneider a estimé qu'il y avait délit manqué d'escroquerie. L'échec est dû au fait que l'assurance a utilisé un mode différent de calcul des indemnités.

La justice reprochait également à G. d'harceler sexuellement une employée. A diverses reprises, le commerçant a importuné la dame en lui touchant les seins, en lui demandant de l'embrasser et de faire l'amour avec lui. En outre, il l'a accusée

de voler des marchandises et de l'argent.

ASSAUTS CONTINUELS

Bien que les propos de la plaignante soient difficiles à prouver, le Tribunal a retenu le harcèlement sexuel. «Le dossier transpire des assauts continus de G. à l'égard de certains membres de son personnel.» Mais voilà, au moment où les faits se sont déroulés, la norme légale d'harcellement sexuel n'existait pas. Maintenant oui.

Aussi, le Tribunal s'est rabattu sur les injures. S. G. est condamné à 3 mois d'emprisonnement (sursis 2 ans) et 800 francs d'amende. Quant à M. P., l'ex-beau-fils, la cour a retenu comme probable le fait qu'il ignorait participer à un mauvais coup en transportant les caisses de vin. Il a été libéré. (mdc)

● Composition du tribunal: Bernard Schneider, président; Anne-Lise Bourquin, substitut greffière; Ilona Bodmer et Armand Clerc, jurés. Ministère public: Thierry Béguin, procureur général.

Etudes et apprentissages à Fontainemelon

Coup de pouce communal

Le Conseil communal a reconduit pour l'année scolaire 1992/1993 les dispositions allouant un subsidé de formation professionnelle pour les élèves du cycle secondaire supérieur (gymnase, technicum, écoles de commerce) et les apprentis.

L'allocation communale est versée selon un barème dégressif, déterminé sur la base des déclara-

tions fiscales, et les parents doivent, pour chaque cas, remplir une formule d'inscription au bureau communal. Le paiement de l'allocation interviendra par la suite. Elle n'est en principe pas cumulative en cas d'octroi d'une bourse.

Les parents sont rendus attentifs qu'ils seront astreints à la restitution des subsides touchés si le bénéficiaire interrompt de

son gré et sans motif sérieux le cours de sa formation.

Les élèves des écoles de degré moyen (gymnases, technicum, etc) et ceux des écoles supérieures (université, polytechnicum) ont la faculté de solliciter une bourse d'études. Les demandes seront présentées sur formules officielles et adressées directement au Service des bourses du Département de l'instruction publique à Neuchâtel. (ha)

Action
LA PROMOTION-FRAÎCHEUR MULTIPACK du 3.3 au 9.3

Tous les yogourts en gobelet de 180 g **-15 de moins**
Exemple: Noisette, 180 g **-75**
A partir de 2 gobelets au choix **-60**
(100 g -33,3)

Action
LA PROMOTION-FRAÎCHEUR du 3.3 au 6.3

Pommes de table du pays Golden Delicious et Idared classe 1
La barquette de 1 kg env., le kg **220**
210
Le cabas de 2,5 kg, le kg

Action
LA SUPER-PROMOTION
JUSQU'À ÉPUÏSEMENT DU STOCK!

Corn Flakes plus avec cacahuètes et noisettes
Le sachet de 750 g **5.40**
4.-
(100 g -53,3)

LA QUALITÉ EN ACTION

Action
du 3.3 au 9.3

Saucisse de volaille M-Coq-Line
2 pièces, 340 g **3.40**
2.50
(100 g -73,5)

Action
du 3.3 au 6.3

Bouquet de roses
Le bouquet de 10 roses **6.80**

Action
du 3.3 au 9.3

Filets Gourmet Napoli surgelés
400 g **7.40**
6.-
(100 g 1.50)

Action
du 3.3 au 9.3

Cafés Exquisito et Espresso en grains ou moulus et emballés sous vide
250 g **-50 de moins**
500 g **1.- de moins**
1 kg **2.- de moins**
Exemple: Espresso 500 g **4.20**
3.20
(100 g -64)

Action
du 3.3 au 9.3

Produits de lessive, MINIL Color concentré 500 g **-50 de moins**, 2 kg **2.- de moins**
Minil liquide le flacon de 1,5 litre et le sachet de recharge de 1 litre **-50 de moins**
Exemple: Minil Color concentré 2 kg **11.50**
9.50
(1 kg 4.75)

Action
du 3.3 au 9.3

Renforceur de lavage M-net 500 g **2.60**
2.-
(100 g -40)

Produit prétraitant M-net pour le lavage 500 ml **4.50**
3.90
(100 ml -78)

Action
1.3 au 6.3

Tripes de boeuf cuites
le kg **9.50**
7.-

Panier fleuri
11.50

Action
3.3 au 6.3

Jambon roulé fumé cuit, pasteurisé, "Favorit" pièces d'environ 900 - 1400 g
le kg **24.-**
20.-

Action
jusqu'au 9.3

Papier hygiénique 3 couches emballage de 10 (SOFT STAR/SOFT 100% papier recyclé) **-50 de moins**
Exemple: Tissus SOFT 100% papier recyclé **4.20** au lieu de 4.70

Toutes les Pommes chips en sachets de 170-200 g **-70 de moins**
Exemple: Paprika, 175 g **2.60** au lieu de 3.30
(100 g 1.48,6)

Jus d'orange M-Queen
Le litre **-90** au lieu de 1.20

Demi-crème UHT
5 dl **4.-** au lieu de 5.-
(1 dl -80)

2,5 dl **2.10** au lieu de 2.60
(1 dl -84)

Gruyère salé
le kg **16.-** au lieu de 19.70

MULTIPACK du 3.3 au 9.3

Petits pois moyens et petits pois/carottes fins et moyens en boîte de 850 g (Eg. = 540-550 g) **-50 de moins**
Exemple: Petits pois/carottes moyens, 850 g (Eg. = 540 g) **2.-** au lieu de 2.50
A partir de 2 boîtes au choix (Eg. 100 g -37)

Action
du 3.3 au 6.3

Pommes de terre Agrida
Le cabas de 2,5 kg **2.90**
(1 kg 1.16)

Action
2.3 au 6.3

Brochettes de dinde fraîches, sur barquettes de 2 pièces, 260 g et de 3 pièces, 390 g
le kg **24.-**
20.-

SPECTACLES - LOISIRS

Brocante
Biel-Bienne

Kongresshaus Biel Palais des Congrès Bienna
5. März - 7. März 1993
du 5 mars au 7 mars 1993

Öffnungszeiten:
Fr. 5.3. 10-21 Uhr
Sa. 6.3. 10-21 Uhr
So. 7.3. 10-18 Uhr

6-1563

MINI-ANNONCES

immobilier

Dans maison de maître **HOMME SUISSE, 40 ANS**, sérieux, cherche appartement 4 pièces. Peut assurer travaux et protection. Ecrire sous chiffres F 132-736440, à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2. Discretion assurée.

A louer à **SAINT-MARTIN, 5 1/2 PIÈCES EN DUPLEX** poutres apparentes. Libre dès le 1er mai. ☎ 038/53 44 58 132-608600

Cherchons à acheter **MAISON FAMILIALE** à La Chaux-de-Fonds ou au Locle. ☎ 032/42 14 01 6-526758

A louer, pour le 1er avril, Le Locle **APPARTEMENT 3 PIÈCES** cuisine agencée, Fr. 890.- charges comprises. ☎ 039/23 51 47 132-505146

Urgent, à louer au Locle **APPARTEMENT 2 PIÈCES** rénové, cuisine agencée habitable, tout confort. Fr. 750.- charges comprises. Possibilité de garage. ☎ prof.: 039/23 15 35 ou privé: 039/23 54 52 132-608639

A louer, à La Chaux-de-Fonds et au Locle **NOMBREUSES PLACES DE PARC ET GARAGES**. ☎ 039/23 26 55 (heures de bureau). 132-12083

A louer, quartier nord, **STUDIO DE 1 1/2 PIÈCE**, avec cuisine agencée. Libre de suite. ☎ 039/23 26 55 (heures de bureau). 132-12083

A louer à La Chaux-de-Fonds **APPARTEMENT DE 2 PIÈCES** avec cuisine, salle de bains-W.-C. ☎ 039/23 26 58 (le matin). 132-12083

divers

DUO anime mariages, sociétés, anniversaires, banquets, etc. ☎ 038/33 35 78 470-106

marché de l'occasion

PEUGEOT 106 XR 15000 km, ☎ au 038/24 48 48, 9 h 30 - 15 h 00 demander M. Delavelle ou le soir 53 62 95 28-515336

ALFA ROMEO GTV 6, 2.5. A vendre. 75000 km, 1985, toit ouvrant, anthracite, Fr. 12000.-. ☎ 039/26 67 06 (repas). 132-607924

Tarif Fr. 1.- le mot (min. 10 mots)
Rubrique réservée uniquement aux particuliers, annonces commerciales exclues



La petite annonce. Idéale pour que votre restaurant soit à la pointe de l'actualité. Petites annonces. Grands effets. Publicitas.

MIGROS

«Stratégies et mesures visant à conforter la position de l'économie bernoise»

Dans la veine de Swisslex

Complément cantonal au programme fédéral Swisslex, allant dans le même sens que les efforts entrepris au plan national, un rapport du Conseil exécutif bernois vient d'être publié, qui précise les lignes directrices de sa politique économique et notamment sa volonté réaffirmée d'ouverture à l'EEE. L'équilibre des finances cantonales passe aussi par là...

néral et changements incontournables aux niveaux national et international: une réflexion de fond, débouchant sur un programme d'action réactualisé, était nécessaire.

À LONG TERME

Si sa marge d'action directe est certes limitée, l'Etat peut néanmoins exercer une influence certaine sur l'économie. Le gouvernement a fait passer cette influence par l'analyse, débouchant, dans un rapport intitulé «Stratégies et mesures visant à conforter la position de l'économie bernoise», sur un programme qui se veut axé sur le long terme et aussi souple que possible dans son application.

Ce programme a encore gagné en actualité suite au vote du 6 décembre et l'exécutif le considère comme un complément de Swisslex.

«Un minimum de dépenses et un maximum de créativité et d'esprit d'innovation»: sur cette base, dictée par l'état des finances cantonales, les mesures préconisées seront mises en œuvre, selon un programme que le gouvernement entend faire établir rapidement. Au stade de l'application, il sera fait appel à «toutes les forces vives du canton, milieux politiques, économiques et sociaux confondus».

COMPÉTITIVITÉ CONTRE RÉGLEMENTATION

Maitre-mot du rapport: l'ouverture, indispensable à la sauvegarde d'une économie exportatrice que le vote du 6 décembre n'empêchera pas de demeurer orientée principalement vers l'EEE. Passant par un resserrement des liens entre économie et établissements de formation d'une part, un développement du partenariat intercantonal et

interrégional d'autre part, cette ouverture se nourrira plus largement de décloisonnement et de déréglementation: il faut abattre toute entrave au libre accès au marché et supprimer les réglementations excessives.

Le canton devra se limiter aux tâches fondamentales et il faut envisager une privatisation partielle de prestations publiques.

En bref, les autres points forts de la stratégie gouvernementale: consolider le tissu sain de l'économie (en vouant aux entreprises saines une attention aussi soutenue que celle accordée aux entreprises en difficultés), développer les infrastructures, travailler à long terme et dans le respect de l'environnement, alléger et assouplir les procédures administratives, supprimer les structures sclérosées (dans l'agriculture comme ailleurs) et inciter à l'innovation. (de)

Moutier Négligence grave

Le tribunal de Moutier jugeait hier l'auteur d'un accident mortel de la circulation. Le 3 janvier 92, peu avant 15 heures, par un soleil éblouissant, le conducteur incriminé avait renversé un piéton qui se trouvait sur le passage jaune du carrefour Merçay. «Je n'ai pas vu ce malheureux piéton», devait-il déclarer ensuite. Projetée sur 13 mètres, la victime, un octogénaire, devait décéder une heure plus tard à l'hôpital.

Le prévenu n'était pas présent à l'audience, lui qui s'est établi depuis au Brésil. Reconnu coupable de négligence grave, en raison notamment d'une vitesse inadaptée aux conditions de visibilité, il a été condamné par défaut à un mois d'emprisonnement, assorti d'un sursis de deux ans. Les frais de la cause ont été mis à sa charge. Cette condamnation lui sera notifiée par voie diplomatique. (de)

Rédaction
du JURA BERNOIS
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGLEL

BRÈVES

Pro Senectute Ski de fond

La neige arrivée, Pro Senectute propose à nouveau des après-midi de promenade à skis de fond, qui s'adressent aussi bien aux débutants qu'aux sportifs émérites. Les rendez-vous (tous à 13 h 30): à la gare de Sonceboz le mardi (enseignements et inscriptions auprès de Mme Cattin, au 032/ 97 16 27), à la gare des Reussilles le mercredi (Mme et M. Flotiront, 032/ 92 12 16) et devant l'église catholique de Moutier, le jeudi (Mme Gyger, 032/ 93 32 20 ou M. König, 93 25 82). (comm)

Canton de Berne La Suze sur plan

Parmi les arrêtés adoptés par le Grand Conseil dans sa session de septembre dernier, et pour lesquels le référendum n'a pas été lancé dans le délai légal (ce qui les met désormais en vigueur), on relève notamment le crédit pour l'élaboration d'un plan directeur pour les eaux de la Suze. (oid)

Cortébert Fontaines de valeur

Le gouvernement bernois vient d'inscrire, à l'inventaire des monuments historiques protégés, douze fontaines situées à Cortébert. En outre, il a accordé une subvention de 18.000 francs, pour la restauration de ces objets. (oid)

Prix de la SEVA 2,7 millions de francs

Conformément à la nouvelle loi bernoise sur la loterie, encore en discussion au Parlement, la société coopérative de loterie SEVA, de droit privé, doit être transformée en une société de droit public. Son prix d'achat, qui serait réparti à parts égales entre les anciens coopérateurs, a été fixé à 2,7 millions de francs par le Conseil exécutif. Le Grand Conseil doit encore donner son aval au contrat d'achat. (oid)

Vaufelin Pour la gym

L'école de Vauffelin doit être dotée d'une salle de gymnastique. Pour ce faire, le gouvernement cantonal sollicite, auprès du Grand Conseil, l'octroi d'une subvention de 492.000 francs. (oid)

Cynologie à Cortébert: sélection nationale pour les mondiaux

Surprise malinoise



Courtélary et Cortébert

Les meilleurs chiens de compétition RCI se mesureraient samedi dans la première sélection nationale pour les mondiaux. (Impar-Egler)

Avec la première sélection de ce niveau dans toute la région, la Société cynologique de Saint-Imier et environs a frappé un grand coup. Dans le concours, la surprise est venue de Langnau.

Par des conditions météorologiques excellentes, une trentaine de duos se sont mesurés ce samedi à Cortébert, Courtélary et dans les environs, dans le cadre de la première sélection nationale pour les prochains championnats du monde. Jamais encore une telle sélection ne s'était déroulée dans la région. La Société cynologique de Saint-Imier et environs était d'autant plus satisfaite de son succès, le nombre de participants marquant d'ailleurs une progression flatteuse par rapport aux précédentes éditions.

Une deuxième sélection du même type aura lieu dans une quinzaine de jours à Lachen; les deux premières étapes permettant de trier les 12 meilleurs couples, sur la base du total obtenu en obéissance et en défense, ainsi que du meilleur des deux résultats en pistage. Ensuite, cette douzaine de candidats se retrouveront une dernière fois à Huttwil, pour un concours qui déterminera les huit sélectionnés pour les mondiaux 93.

Une trentaine de chiens ont donc pris part à cette sélection, soit très exactement 15 bergers allemands, 12 bergers belges malinois, deux schnautzer et un doberman. Parmi les couples en lice, il se trouvait bien évidemment les habitués, ceux qu'on voit régulièrement s'illus-

trer sur des rings de ce niveau. Mais ô surprise, ce samedi, la victoire est revenue à Beat Brügger et à son malinois, un duo qui se présentait pour la première fois à un tel niveau de compétition!

A relever que trois membres de la société imérienne prenaient part à cette sélection (aucun des sept autres clubs de la région jurassienne n'avait de candidat à présenter), ils se sont fort bien comportés. Jean-Pierre Paroz a effectivement pris le troisième rang avec son berger belge malinois Lord des deux Pottois (trois championnats du monde à son actif), ainsi que le septième avec son berger allemand, tandis que Hugo Maraldi terminait 12e et Hermann Geiser 18e. (de)

Classement: 1. Beat Brügger, KV Langnau, 293 points; 2. Solange Hug, Club suisse du berger belge (CSBB), 293; 3. Jean-Pierre Paroz, SCS Saint-Imier, 291; 4. Paula Bossert, Société cynologique suisse (SCS), 290; 5. Henri Bécher, BA Genève, 290; 6. Géo Gasser, SCS Payerne, 289; 7. Jean-Pierre Paroz, 288; 8. Gilbert Logoz, BA Genève, 287; 9. Rita Trueb, KV Münchenbühsee, 287; 10. Hanspeter Schaller, BB Fribourg, 286; 11. Egon Bossi, Hundesport Birseck, 285; 12. Hugo Maraldi, SCS Saint-Imier, 284; 13. Lidio Kammerlander, Société suisse du berger allemand (BA), 280; 14. Jakob Meier, KV Niederlenz, 280; 15. Monika Bosshart, Club suisse du schnautzer, 280; 16. Marcel Graf, BA, 279; 17. Rolf Herzig, BA, 278; 18. Hermann Geiser, SCS Saint-Imier, 277; 19. Astrid Scheurer, KV Waldstätte Lucerne, 276; 20. Jacky Steffen, BA, 276, etc.

Société de tir à l'arbalète de Tramelan

Une grande année

Petite, la Société de tir à l'arbalète de Tramelan affiche de grandes ambitions. L'année 1993 sera celle de l'organisation d'une grande fête de tir qui se déroulera sur deux week-ends.

La Société de tir à l'arbalète que préside Alexandre Piaget est très active. Ses membres portent bien haut les couleurs du village en participant à de nombreuses fêtes de tir partout en Suisse.

Faisant dernièrement le point du dernier exercice, le président a rappelé les nombreuses activités qui ont eu lieu aussi bien du côté sportif qu'extra-sportif. Bien que petite avec ses 30 membres, la société est en excellente santé. Les rencontres au stand des Neufs-Champs ont toujours un aspect convivial. Les nombreux travaux effectués bénévolement par les membres influencent favorablement la santé financière de la société comme l'a démontré le trésorier Thierry Vaucher.

Le comité a été réélu pour une nouvelle période dans la composition suivante: Alexandre Piaget, président; Thierry Ducommun, vice-président; Thierry Vaucher, caissier; Jean-Paul Vaucher, secrétaire; Vincent Steinegger, matériel; Isidore Paroz, moniteur de tir; Raphaël Steinegger, moniteur jeunes tireurs.

TIREURS MÉRITANTS

Le moniteur de tir, Isidore Paroz, a mis à l'honneur les tireurs de la société qui se sont distin-

gués. Il a distribué un palmarès très complet comprenant en plus quelques anecdotes amusantes. Ayant eu l'occasion de publier en cours de saison les résultats nous n'y reviendrons pas.

Nous ajouterons toutefois que certains tireurs ont été mis au bénéfice d'une attention (gobelet ou channe): Jean-Paul Vaucher, Vincent Steinegger, Jean-Marc Bottinelli. Le classement pour l'attribution du challenge des membres d'honneur est le suivant: 1. Raphaël Steinegger, 2. Vincent Steinegger; 3. Isidore Paroz, 4. Jean-Paul Vaucher et 5. Thierry Ducommun.

FÊTE DE TIR

Cette année, la société tramelote frappera un grand coup avec l'organisation d'une grande fête de tir qui se déroulera aux Neufs-Champs sur deux week-ends. Les 27, 28 et 29 août, ainsi que les 3, 4 et 5 septembre plusieurs centaines de tireurs sont attendus à Tramelan à l'occasion de ce «tir d'automne». Pour l'heure, un comité est à l'œuvre afin de peaufiner les détails de cette fête.

Dans les autres activités, mentionnons le tir d'ouverture des 3 et 4 avril 93, le tir populaire les 2, 3, 4 et 5 juin, le tir de clôture les 25 et 26 septembre. La société participera également à de nombreuses fêtes partout en Suisse ainsi qu'au championnat de groupes, à la coupe, etc.

(vu)

Hockey sur glace à Tramelan

Ecoliers en fête

Dans un tournoi qui leur est entièrement réservé, les écoliers régionaux ont eu l'occasion de s'adonner à la joie du hockey sur glace à la Patinoire des Lovières de Tramelan. Une fête pour cette centaine d'écoliers, qui n'en a pas eu que le nom puisque des coupes récompensaient toutes les équipes.

Nul doute que sans le dévouement extraordinaire de Jean Fell, président du HC Le Fuet-Bellelay, cette compétition ne connaîtrait pas son retentissant succès.

C'est dans une parfaite organisation, avec une très bonne ambiance et surtout une motivation «à tout casser» que les jeunes se sont mesurés dans des

confrontations où l'esprit sportif fut prédominant. Un exemple qui devrait parfois inspirer les «vedettes» de certains clubs de haut niveau.

Chaque équipe pouvait aligner seulement trois novices licenciés pour les rencontres qui comptaient une durée de 20 minutes; le classement s'établissant aux points. Les équipes du Fuet-Bellelay-Tavannes comprenaient des écoliers de ces villages mais aussi de ceux de la vallée de Tavannes. (vu)

Classement: 1. Courrendlin I (8 pts); 2. Bassecourt I (6); 3. Fuet-Bellelay-Tavannes I (4); 4. Bassecourt II (3); 5. Fuet-Bellelay-Tavannes II (0).

Saint-Imier: tournoi piccolo de hockey sur glace

Franches-Montagnes sans pitié

Organisation parfaite, ambiance du tonnerre, le premier tournoi piccolo du HC Saint-Imier a atteint ses buts, tandis que les jeunes joueurs franches-montagnards en marquaient pas moins de 34.

La catégorie piccolo regroupe des hockeyeurs de 8 à 10 ans, qui en sont à leurs débuts en compétition. L'une des équipes engagées dimanche, celle de Tramelan, disputait d'ailleurs là ses tout premiers matches. Un

tel tournoi vise donc essentiellement des objectifs promotionnels: donner aux plus jeunes le virus du jeu, en leur permettant de se frotter à d'autres équipes dans des matches officiels et devant des spectateurs.

Ils étaient d'ailleurs 150, les supporters qui avaient rallié dimanche la patinoire d'Erguël, pour le grand bonheur des joueurs et la satisfaction des organisateurs. Le succès de cette première édition a d'ailleurs d'ores et déjà décidé le club à renouveler l'expérience.

Quant aux résultats, si tous ces jeunes sportifs ont fait étalage d'un bel esprit sportif et d'un engagement remarquable, il faut cependant mettre en évidence le carton des Franches-Montagnards, qui ont marqué à 34 reprises, tout en préservant leur cage vierge du début à la fin! (de)

Le classement: 1. Franches-Montagnes, 8 points (34-0). 2. Saint-Imier, 6 (19-8). 3. Neuchâtel, 4 (6-8). 4. Ajoie, 2 (4-21). 5. Tramelan, 0 (0-26).

Affaire des Espaces scolaires du Noirmont - Les Bois

Adjudication définitive

L'automne dernier, l'adjudication du gros œuvre (près d'un million de francs) des futurs Espaces scolaires du Noirmont - Les Bois à l'entreprise Tripet de La Chaux-de-Fonds - donnant le pion à un consortium franc-montagnard - provoquait un tollé. Une pétition des artisans-commerçants du lieu recueillait plus de 750 signatures et un recours contre cette décision était adressé à l'exécutif jurassien. Ce recours a été rejeté et, lundi soir, les conseils communaux des Bois et du Noirmont ont adjugé définitivement le gros œuvre à la maison Tripet...



Espaces scolaires du Noirmont

Le gros œuvre a été définitivement adjugé à une entreprise chaux-de-fonnière.

(Impar-Gogniat-a)

CONTEXTE PARTICULIER

«Regardez! Villiger commande des camions suisses et pas des camions allemands»: voilà une réflexion entendue hier dans les rues du Noirmont en faisant référence à l'affaire des Espaces scolaires.

Ce projet de six millions a coïncidé sur le premier obstacle: l'adjudication à une maison chaux-de-fonnière du gros œuvre (travaux de terrassement et de bétonnage). La maison Tripet a formulé une offre meilleur marché

que les deux consortiums francs-montagnards (quelque 200.000 francs de différence).

Après coup, le groupe Paganini-Perruchini-Todeschini a fait une seconde offre se rapprochant de leur concurrent (1,002 million contre 960.000 francs).

L'adjudication provisoire a été faite à l'entreprise Tripet qui s'est dépêchée de déposer ses papiers au Noirmont. Car la critique a fusé. Elle est de deux ordres. Primo: il en va d'une solidarité régionale. Si les travaux sont attribués à une maison de la région, les retombées restent

dans la région. En ces périodes difficiles, il faut se serrer les coudes. Second argument: la maison Tripet fait du dumping. Tant l'architecte qu'une étude SIA demandée à Lausanne le disent. Vaut-il la peine de travailler sans faire de bénéfices?

DANS LES RÈGLES

Hier soir, tant les Conseils communaux du Noirmont que des Bois ont confirmé leur adjudication à la maison Tripet. Il a fallu deux tours aux Bois. Cela a été plus net au Noirmont. Les conseils se sont appuyés sur plusieurs éléments pour confirmer leur décision. Le Gouvernement jurassien venait d'une part de rejeter l'opposition du consortium franc-montagnard. La procédure s'est faite dans les règles de l'art et une entreprise, en proposant un prix plus bas, en assume les risques, disent les considérants.

D'autre part, en rejetant l'offre Tripet, les conseils communaux s'exposaient à une nouvelle opposition ce qui aurait retardé les travaux. Enfin, ils estimaient que le dossier de la Commission de construction était solide et qu'il restait... cinq millions de travaux à adjuger. Il est sûr pourtant que cette affaire laisse un malaise et qu'elle va influencer durablement la suite des opérations. Mgo

Rédaction du JURA

Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Delémont

Voleurs interceptés

Dans la nuit de lundi à mardi, trois jeunes gens qui tentaient de pénétrer dans un kiosque du côté du Righi à Delémont ont été interpellés par la police. (mgo)

Insignes Swissaid en vente

Quelque 40.000 écoliers vendent ces jours l'insigne Swissaid. Faits de petits couverts, ils ont été réalisés par un groupe d'artisans du Kerala. La vente devrait rapporter plus de 1,3 million de francs qui seront affectés au soutien de projet de développement dans le tiers monde. (comm-vg)

TGV Rhin-Rhône Option franco-suisse

Au cours d'une rencontre entre les représentants romands et les partisans du TGV-Rhin-Rhône en France, l'importance du projet, sur le secteur Mulhouse-Dijon notamment, a été mise en évidence. Quand les trois régions françaises concernées auront signé une convention avec le Ministère des transports, ce projet ira de l'avant. La gare du TGV prévue à Sévenans assurera une liaison directe avec le Jura. (comm-vg)

Les Bois

Soupes de Carême

Comme par le passé, le groupe missionnaire préparera la soupe de Carême chaque mercredi du 3 au 31 mars. Seul ou en famille, chacun peut se rendre au centre paroissial pour partager ce repas simple dès 12 heures. (bt)

Le FC Les Breuleux aux Canaries

Une semaine d'entraînement

Le sable fin de la Playa del Inglés plutôt que la neige du Plat des Chaux: le FC Les Breuleux a fait son choix. Une vingtaine de gars de la première équipe se sont envolés samedi dernier pour un camp d'entraînement d'une semaine aux Canaries. Après Majorque, c'est la seconde année que l'équipe prend l'avion.

Les sponsors, la Commission financière et l'apport de chaque joueur (400 francs) permettent la formule. Mais sur place et après 70 kilomètres d'endurance du côté des Breuleux, les joueurs ne seront pas lâchés dans la nature.

Sous l'œil du coach Pierrat Boillat et de l'entraîneur Cano Vallat, un programme aussi

chargé que varié les attend. Footing au petit matin puis deux heures d'entraînement sur le terrain de l'hôtel.

Deux heures de jeux divers dans l'après-midi. Au menu également: deux matches contre des équipes... suisses alémaniques. De quoi se mettre en jambes pour entamer la reprise fixée le 27 mars contre Bure. (mgo)



Théâtre de Montfaucon

Un fumet de champagne

Elle: «J'suis un peu enrobée des hanches». Lui: «Aucune importance. On voit que le haut à la télé». Le ton est donné. La pièce est de cette veine, du début à la fin. Elle coule de source, pétillante comme le champagne, parfois brute, parfois douce, toujours désopilante. «Nuit d'ivresse», la pièce jouée par le Théâtre de Montfaucon ne laisse aucun instant de répit. Le rire guette à chaque bout de phrase. Un tour de force si l'on sait que trois acteurs seulement occupent la scène plus de deux tours d'horloge.

Ecrit par Josiane Balasko, «Nuit d'ivresse» colle comme un gant à Sophie Todeschini, complicité de femmes. Quelle prestation, quelle fraîcheur sur scène. Il faut dire que cette taularde naïve mais tellement attachante a fort à faire entre ces deux «boyous» de Gaby Miserez et de Vincent Jolidon qui lui ont fait voir pire que pendre. Le public ne s'y est pas trompé. Il y a là derrière un énorme travail, une mise en scène méticuleuse ciselée

par Christian Vuillaume et Denis Farine.

Cerise sur le gâteau: la Castou et son compère Kummer. Cheveux rouges, la sorcière de La Theurre a hypnotisé la salle. Renversante, tendre et drôle, la vouivre de la Gruère a encore frappé. (mgo)

● «Nuit d'ivresse» sera encore jouée les 5 et 6 mars, les 10, 12 et 13 avril.

SERVICES

SAIGNELÉGIÉ

- PHARMACIE DES FRANCHES-MONTAGNES
☎ 51 12 03.
- HÔPITAL maternité: ☎ 51 13 01.
- AMBULANCE ☎ 51 22 44.
- MÉDECINS
Dr Barmettler, ☎ 51 12 84.
Dr Meyrat, ☎ 51 22 33.

AVIS OFFICIEL

Avis aux habitants de Cormoret, Villeret et de Saint-Imier

Les CFF informent les habitants résidant à proximité des gares de Cormoret, Villeret et Saint-Imier que des travaux de voie auront lieu pendant les nuits du 1er au 13 mars 1993 sauf les nuits de samedi/dimanche et de dimanche/lundi.

Ils les prient d'ores et déjà de les excuser pour le bruit qui en résultera. La direction du chantier s'efforcera de limiter les inconvénients au strict minimum par l'utilisation de machines permettant d'en réduire la durée.

Les CFF remercient d'avance chacun de sa bienveillante compréhension.

Direction du 1er arrondissement CFF
241-262684

A vendre

BOIS DE CHEMINÉE
BOIS DE CHAUFFAGE
BRIQUETTES

sec, scié, bûché. Livraison à domicile. Prix avantageux.
Franz Schmutz, Sonvilier
☎ 039/41 39 66 470-979

IMMOBILIER

A vendre à La Jonchère

villa individuelle
de 4½ pièces

sur plans (finitions au gré du preneur). Tout confort.
Prix: Fr. 529.000.- y compris frais d'acquisition.
Avec Fr. 53.000.- de fonds propres, votre loyer sera de Fr. 2177.-/mois.

Pour tous renseignements:
☎ 038/53 40 40 132-12915

IMMOBILIER

A LOUER

NEUCHÂTEL
Studio
avec cuisine
séparée

- ★ Ch. des Trois-Portes 17
- ★ Libre 1er avril 1993
- ★ Loyer Fr. 590.- + charges

LIVIT

LIVIT S.A. RÉGIE IMMOBILIÈRE
RUE ST-PIERRE 4
1003 LAUSANNE ☎ 021/312 28 15

L'annonce, reflet vivant du marché

SONVILIER

Nous louons tout de suite ou à convenir des appartements de

3½ et 3 pièces

très spacieux, modernes, bonne situation.

Loyers avantageux

(Offres exceptionnelles)
Renseignements et visite par: 6-1092

Etudes immobilières

BAL.
20, rue Plänke GÉRANCE SA
2502 Bienne ☎ 032 22 04 42

Solution du mot mystère
HOMOGÈNE

UNIS

Vous avez entre 20 et 70 ans ?
Faites comme des centaines de personnes qui ont aujourd'hui décidé de

Bien choisir !

Par une méthode sélective et moderne, vous pourrez La ou Le rencontrer.

Professionnel et discret. UNIS est unique !

Retournez-nous ce coupon pour un test gratuit

Nom _____
Prénom _____ âge _____
Rue/no _____ Tél. _____
NP _____ Localité _____

UNIS S.A. 038 25 24 25
Pl. Numa-Droz 12, 2000 Neuchâtel
Lausanne - Genève - Sion - Fribourg - Delémont - Bienne

Police-secours: 117

Après le rejet de l'EEE

Que fait donc une eurodéléguée?

Après le rejet de l'accord sur l'EEE le 6 décembre dernier, que peut bien faire une eurodéléguée? Telle est la question toute crue que nous avons posée à Mme Bastienne Joerchel qui remplit cette fonction dans l'administration cantonale jurassienne depuis bientôt deux ans.

Les cantons entendent aussi agir de concert en vue de tirer le maximum de profit du plan de revitalisation de l'économie élaborée par les autorités fédérales. Il s'agit de donner aussi une impulsion politique à ces projets plutôt axés sur l'économie.

Les eurodélégués examinent aussi quelles adaptations législatives, parmi celles qui étaient prévues en cas d'adoption de l'EEE, pourraient être réalisées dans les cantons. Il a été admis que toutes les modifications qui n'entraînent pas de réciprocité dans les pays européens pourront être faites par les législateurs cantonaux. Mais les cantons n'entendent pas agir isolément de crainte de provoquer çà et là des disparités, voire des réactions hostiles des milieux économiques. Un dossier commun est en cours d'élaboration dans ce secteur par les différents eurodélégués cantonaux.

SA PROPRE DYNAMIQUE

Bastienne Joerchel souligne toutefois que le vote du 6 décembre a aussi eu des effets négatifs, même dans les cantons qui ont connu une majorité acceptante. Ainsi, dans les cantons qui ne



Bastienne Joerchel
L'eurodéléguée jurassienne.

(Bist)

s'étaient pas dotés d'un eurodélégué propre et dans lesquels la tâche d'information sur l'EEE

était assumée par le chargé du développement économique, on fait preuve aujourd'hui de

moins de dynamisme. Dans ces cantons-là, le chargé du développement reprend en priorité ses dossiers économiques.

TOUJOURS L'INFORMATION

Bastienne Joerchel va en outre continuer sa tâche d'information, par la publication d'un bulletin technique, qui donnera des nouvelles de la Communauté européenne, fera le point sur ses difficultés et ses progrès. La cadence de parution de ce bulletin sera toutefois plus large, soit deux à trois fois l'an.

La coordination examine aussi de quelles manières intégrer des cantons à des réalisations communautaires. Tel est le cas des crédits Interreg alloués par la CE à des réalisations intéressantes des régions frontalières. On a vu qu'un crédit Interreg a été alloué à un aménagement ferroviaire entre l'Italie et le Tessin. Une telle procédure ne pourrait pas être mise en œuvre dans le cas de la ligne Delle-Belfort par exemple? Cela dépend évidemment de la position que la France adopterait dans une telle éventualité.

V. G.

Rédaction
du JURA
Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Opération Roumanie Nouveaux projets

Réuni dernièrement à Bassecourt, l'opération villages roumains (OVR) tire le bilan de cinq ans d'activité. Pour ce mouvement, la période humanitaire «nourriture-habit» est terminée. Il s'agit de privilégier désormais des activités à plus long terme. OVR entend mettre l'accent sur deux domaines: le tourisme et la coopération agricole. Le service de vulgarisation agricole du Jura est déjà bien engagé dans ce projet avec la mise sur pied de stages de formation pour de jeunes agriculteurs roumains. On notera que le Jura s'était fortement engagé en faveur des villages roumains puisqu'une trentaine de communes du nouveau canton ont tissé des liens avec des communes de ce pays de l'Est. (mgo)

Selon «L'Opinion radicale»

Dissoudre le Béliet et le RJ

Dans «L'Opinion radicale», le rédacteur Gérald Hammel estime que «le meilleur qui puisse arriver au processus de réunification est la dissolution du groupe Béliet et du Rassemblement jurassien qui en sortiraient grands aux yeux de tous, y compris de leurs adversaires». Ces deux mouvements sont encore qualifiés «d'épouvantails annexionnistes» qui feraient obstacle à la réunification. (vg)

Après avoir mis l'accent sur l'information avant le vote populaire, l'eurodéléguée travaille ardemment à la coordination des activités entre les cantons romands, plus ceux de Bâle et de Berne, tous limitrophes de la France. Le canton du Jura assume le secrétariat de cette coordination.

Au cours d'une récente séance tenue à Delémont, les cantons en question ont examiné les moyens d'agir efficacement de concert et surtout de réclamer pour eux, auprès de la Confédération, un rôle politique dans les relations de la Suisse avec la CE.

Evolution de l'emploi avant 1992

C'était le bon temps!

La statistique de l'emploi dans le canton du Jura, établie au 30 septembre 1991, démontre qu'avant 1992, en matière d'emplois, c'était le bon temps. On constate en effet, entre 1985 et 1991, une augmentation de 12,9% des emplois, ce qui place le canton au sixième rang des cantons suisses. Les emplois à plein temps ont passé de 23.197 à 26.142; les emplois à temps partiel de 3561 à 6047, soit en tout de 26.758 à 32.189.

Si le Jura comptait alors 988 fonctionnaires fédéraux contre 923, leur proportion s'est réduite de 4 à 3,8%.

RECU

Dans l'industrie, le génie civil et le bâtiment engrangent 843 emplois de plus (Transjurane). Autres progrès: machines (+ 306), horlogerie (+ 216), métallurgie (+ 194), électronique (+ 143), installations (+ 139). A part l'horlogerie, tous ces secteurs ont subi un recul dix-huit mois après l'enquête de septembre 1991.

Les autres secteurs en recul sont l'habillement (- 206), le ta-

bac (- 87), le plastique (- 65). L'industrie horlogère reste prioritaire, avec 3994 emplois, soit 15,8% du total de l'industrie.

Dans les trois districts, le secteur tertiaire croît, malgré une perte de 259 emplois dans le commerce de gros et de détail. Dans les trois quarts des communes, l'emploi s'est accru. Il a reculé en revanche à Courrendlin, Boncourt, Les Bois (-105) et Montfaucon (-57). Plus de 85% des entreprises ont moins de 10 travailleurs.

Si la proportion des femmes occupées à plein temps varie peu dans l'industrie (24%) et dans le tertiaire (40%), elle augmente dans le travail partiel: industrie de 79,9% à 81,4% et tertiaire de 76,8 à 81,4%. Les femmes sont surtout présentes à plein temps dans l'habillement, le textile et l'horlogerie, à temps partiel dans la santé, la restauration, le social et le commerce.

La nette détérioration de la conjoncture s'est toutefois produite juste après septembre 1991. On y enregistrerait alors 666 chômeurs. Leur nombre s'est multiplié par 2,4 depuis lors (1620 à fin janvier dernier).

V. G.

Porrentruy

Les paysans casqueront

La complète déconfiture financière de l'Association agricole de Porrentruy obligera les coopérateurs à couvrir une part des dettes. Réunis en assemblée, les coopérateurs ont accepté de verser 4,9 millions, soit chacun 25.000 francs environ à ce titre. Le concordat par abandon d'actifs pourra ainsi être homologué le 8 mars, après quoi suivront les péripéties de réalisation des actifs.

Les créanciers, parmi lesquels la Banque Cantonale, la Société de Banques Suisses, la VLG et des artisans ne devraient pas recevoir plus de 63% de leurs créances. Les installations de l'AAP seront mises en vente prochainement. Centre-Ajoie a offert de les acquérir pour 4,5 millions mais le liquidateur espère trouver un acheteur misant davantage.

Les agriculteurs-coopérateurs ont obtenu l'assurance qu'ils ne devraient pas verser ensemble plus de 4,9 millions. Si d'aucuns sont dans l'impossibilité de payer, la part des autres sera augmentée d'autant. (vg)

Circuit 2000 en Haute-Saône

Coup de théâtre

Nouveau coup de théâtre dans l'affaire du circuit 2000 lancé en Haute-Saône par Me Pierrette Brossard de Moutier et dont le chantier est dirigé par son époux Raymond Brossard, Franc-Montagnard bien connu.

La ministre de l'Environnement Ségolène Royal, en prédisant la mort du projet, a promulgué un décret ministériel mettant chaque étape de réalisation sous le coup d'une étude d'impact. Mais côté suisse, on reste serein et on va de l'avant...

Long de 4,2 kilomètres, d'une largeur de 15 mètres et devisé à 10 millions, le circuit de Marast-Moinay serait l'un des plus beaux du monde. Ce circuit situé à 20 km de Vesoul et à 90 km de Porrentruy, serait largement ouvert aux pilotes suisses.

PIROUETTE ÉLECTORALE

En été 92, les écologistes de Haute-Saône tentaient de bloquer le début des travaux en réclamant la réalisation d'études d'impact. Ils ont été déboutés par le préfet, toutes les autorisations ayant été délivrées. Or, de passage à Besançon lors de sa

campagne électorale, la ministre de l'Environnement Ségolène Royal a annoncé un nouveau décret qui mettrait le projet à l'eau... Ce décret, qui comble un vide juridique, a été publié dans la Feuille officielle et il avance ceci: «Lorsque la réalisation est échelonnée dans le temps, l'étude d'impact de chacune des phases doit comporter une appréciation des impacts de l'ensemble du programme... Les réalisations sur voies privées sont dorénavant soumises à l'étude d'impact». Bref, pour toute nouvelle étape, c'est l'ensemble du projet qui est revu!

Me Pierrette Brossard ne se laisse pas ébranler par cette pirouette juridique. «Un décret n'est pas rétroactif. Nous allons donc réaliser la piste principale en chantier (elle devrait être achevée cet automne pour qu'on puisse y rouler au printemps 94). Si notre projet prend l'eau, certaine ministre pourrait couler à pic lors des prochaines élections» réplique l'avocate de Moutier qui ne s'inquiète pas trop de ce nouveau croc-en-jambe qu'elle taxe d'électorale. Affaire à suivre donc.

Mgo

VACANCES - VOYAGES

Passez vos longs week-ends ou la semaine à

CRANS-MONTANA

Prix spécial: de mars à mai, à partir de 490 fr. la semaine par personne en demi-pension ou dès 76 fr. par jour. Egalement prix spécial pour groupes, moins 10% AVS.

Hôtel** Crans-Belvédère
Tél. 027 41 13 91
Fax 027 41 13 93

36-50475/4x4

FINANCE

PRÊTS PERSONNELS

Mensualités attractives

HYPOTHÈQUES (SUISSE):

TAUX: 7% fixe 3-4 ans

HYPOTHÈQUES (FRANCE):

TAUX: 7,5% à 8%

AB FINANCES Tél. 022/738 30 42

18-2524/4x4

OFFRES D'EMPLOI

Nous cherchons pour notre magasin à La Chaux-de-Fonds

UNE VENDEUSE

Ayant de sérieuses références. Capable et honnête.

Ecrire avec curriculum vitae et photo sous chiffres U 028-754063 à: Publicitas, case postale 1471 2001 Neuchâtel 1

Nous cherchons pour région de Zurich

● carreleurs CFC

● plâtriers CFC

● ferblantiers/installateurs CFC

● paysagistes CFC

(places temporaires ou fixes).

Très bon salaire et logement à disposition.

Condor Personnel SA
Rue de l'Hôpital 44, 2800 Delémont
Tél. 066 22 46 76 ou 01 241 01 51

580-2.968-1/4x4

IMPRIMEUR

Opportunité exceptionnelle offerte à un professionnel confirmé désirant se mettre à son compte rapidement.

Renseignements: ☎ 021/947 49 05

130-509862

ADIA

039/23 63 83

31, AV. LÉOPOLD-ROBERT

2300 LA CHAUX-DE-FONDS

VISITEUSE

de cadres

POSEUSE

d'index

sont demandées pour une entreprise de La Chaux-de-Fonds. Conditions de travail de premier ordre.

Patrice Blaser vous en dira plus lors de votre appel.

Afin de compléter son équipe, l'E.M.S. Clair Vully à Bellerive (VD) (Vully) cherche

une infirmière-assistante à 100%

Veuillez faire vos offres par écrit avec documents d'usage à: E.M.S. Clair Vully, 1585 Bellerive, à l'attention de Mme I. RIEM.

17-514189

Nous cherchons pour région de Zurich

● mécanicien sur autos CFC

(expérience sur Ford)

● carrossier CFC

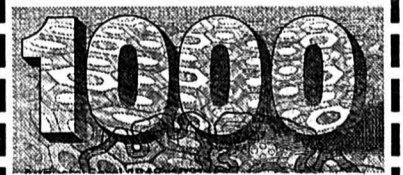
(places temporaires ou fixes).

Très bon salaire.

Condor Personnel SA
Rue de l'Hôpital 44, 2800 Delémont
Tél. 066 22 46 76 ou 01 241 01 51

580-2.968-1/4x4

FINANCE



Veuillez me verser Fr.

Je rembourserai par mois env. Fr.

Nom

Prénom Date de naissance

Rue No

NP/Domicile

Signature

A adresser dès aujourd'hui à Banque Procrédit, 25, Avenue

L.-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15 /

13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner:

039 - 23 16 12

Xprocrédit

Taux d'intérêts jusqu'à 16,5% maximum par année inclus assurance solde de dette, frais administratifs et commissions

D/Im/9/MI

VOTATIONS DES 6 ET 7 MARS

Gymnase du Val-de-Travers: non à la fermeture

Les 6 et 7 mars, le peuple neuchâtelois aura à se prononcer sur la fermeture ou le maintien du Gymnase du Val-de-Travers. L'enjeu de cette votation va bien au-delà du simple avenir d'une institution de formation, il s'agit d'un véritable choix politique qui nous montrera ce que les citoyens et citoyennes de ce canton veulent comme avenir. Il ne fait en effet aucun doute que la décision du peuple neuchâtelois sur cet objet marqué du sceau de la centralisation conditionnera d'autres dossiers cantonaux à venir. Qui plus est, il conditionnera également des dossiers nationaux importants comme la desserte des régions périphériques par les transports publics. Si cet enjeu cantonal n'a pas fait l'objet d'un grand débat dans les médias cantonaux, il faut savoir qu'on nous regarde et que la décision d'un canton périphérique qui ne manque pas une occasion de se plaindre à Berne lorsqu'il a l'impression de ne pas être traité avec équité sera utilisée à nos dépens s'il décide de négliger les intérêts légitimes d'un de ses districts les plus périphériques. Il s'agit là d'une erreur que nous ne devons pas commettre.

Au-delà de ces considérations, trois arguments fondamentaux militent, à nos yeux, pour le maintien du gymnase du Val-de-Travers:

- la nécessité de maintenir un équilibre régional
- le coût, pour l'Etat, d'un élève au gymnase du Val-de-Travers n'est pas supérieur à celui engendré par un élève dans un gymnase cantonal
- la faiblesse et l'aspect aléa-

toire du gain financier escompté.

Depuis plusieurs années notre canton mène une politique qui vise à un équilibre entre les régions et des efforts considérables ont été consentis, ce qui revient à dire que le canton et les communes dépensent des sommes importantes pour maintenir un équilibre économique et démographique et pour éviter que certaines régions ne deviennent des zones dortoirs. Quel est le sens de cette politique qui, à première vue coûte cher? Il y a deux raisons primordiales:

- un souci d'équité lié au fait que celui qui s'acquitte de ses impôts a droit à un minimum de prestations quel que soit le lieu où il habite
- un souci de maintien des populations sur l'ensemble de notre territoire pour des raisons financières et de qualité de vie.

En effet, il faut savoir que chaque habitant déplacé coûte aux collectivités publiques dans la mesure où ce déplacement nécessite la création dans la «zone d'atterrissage» de toutes les infrastructures nécessaires (écoles, hôpitaux, transports publics, canalisations, STEP, etc...). Or toutes ces infrastructures ont déjà été réalisées dans les régions qui se vident de leur substance. Les collectivités publiques sont dès lors obligées de consentir des investissements à double.

Le gymnase est un équipement de base qui joue un rôle important dans l'attractivité de la région et dans le fonctionnement de la vie régionale, le supprimer c'est affaiblir le Val-de-

Travers au moment où il est question de supprimer la desserte rail Pontarlier-Travers, au moment où les PTT ferment 2 lignes de cars postaux, au moment où les douanes ferment leur poste des Verrières le soir et nous prive ainsi d'un trafic touristique important, et au moment où le canton a décidé d'enterrer l'école technique de Couvet.

Professionnellement, nous sommes confrontés très régulièrement aux questions d'entrepreneurs qui envisagent de venir s'installer au Val-de-Travers, leurs questions ne portent pas tellement sur le prix du terrain ou sur les éventuels avantages fiscaux qui peuvent être octroyés, mais sur le fait de savoir si il y a un club de basket, si il y a une Migros, si il y a un cinéma, si les fils ou la fille peut y suivre des études...

L'attractivité des régions périphériques réside souvent dans le cadre de vie qui est offert et si nous le détruisons, nous serons à terme obligés de consentir des efforts financiers très importants pour compenser ce que nous aurons fait disparaître.

Pour l'Etat, le coût d'un élève au gymnase du Val-de-Travers est comparable à celui d'un élève dans un gymnase cantonal! Cette affirmation vous étonne, je le comprends puisqu'on vous rabâche les oreilles en vous disant qu'il n'y a que 10 élèves par classe, alors qu'ils sont plus du double dans un gymnase cantonal. Ce qu'on ne vous dit pas c'est que le gymnase intégré à l'école secondaire a peu de frais administratifs et

surtout qu'une partie de la facture est payée par les communes du Val-de-Travers! Cet effort de la population du Val-de-Travers correspond aujourd'hui exactement aux coûts supplémentaires engendrés par les effectifs restreints.

Enfin en ce qui concerne le gain financier de 400.000 fr/an, le calcul est simple, même simpliste! On supprime une rubrique budgétaire de 400.000 fr et on nous dit gagner ce montant sans se poser la question des conséquences de cette fermeture. Au gymnase de Neuchâtel, une classe coûte environ 200.000 fr et les classes comprennent en première année entre 23 et 26 élèves. Le gymnase de Neuchâtel ne pourra absorber 35 élèves supplémentaires en section pédagogique dont au moins 15 en première année sans ouvrir de nouvelles classes! Ou alors c'est que l'on escompte que la distance (Les Verrières-Neuchâtel 2 h 20 de bus et de train par jour) fera renoncer certains jeunes à entreprendre des études gymnasiales et que l'on est prêt à charger encore davantage les effectifs des classes à Neuchâtel.

Parce que le gain financier est pour le moins aléatoire et parce que les conséquences pour l'avenir de notre canton sont graves, nous vous demandons de dire non à la loi qui vous est soumise et de corriger ainsi le vote hasardeux du Grand Conseil qui a décidé de la fermeture du Gymnase du Val-de-Travers par 46 voix contre 38 et de très nombreuses abstentions.

Antoine Grandjean
Député

La bonté de l'Eternel dure à jamais sur ceux qui le craignent.

Madame Marcelle Grosclaude-Vuille;
Madame Frieda Grosclaude-Hirsbrunner, à Neuchâtel;
Madame Rosa Grosclaude à La Roche s/Foron, et famille;
Madame Lise-Hélène Weissbrodt-Vuille, à Clarens, ses enfants et petits-enfants;
Monsieur et Madame Jean-Bernard Vuille-Rubi, leurs enfants et petits-enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur
Walther GROSCLAUDE

leur très cher époux, beau-frère, oncle, parrain, cousin et ami, survenu soudainement mardi, à l'âge de 80 ans.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 2 mars 1993.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire jeudi 4 mars, à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Rue des Ormes 7.

Prière de ne pas faire de visite.

Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt sont priées de penser à Pierres Vivantes, ccp 23-4026-2.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LA PAROISSE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE GUILLAUME FAREL
a la tristesse de faire part du décès de

Monsieur
Walther GROSCLAUDE

Membre du Conseil paroissial durant plusieurs années.



LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE FAVRE & PERRET S.A.

ont le triste devoir de faire part du décès de

Monsieur
Paul OTHENIN-GIRARD

leur fidèle collaborateur, responsable du départ. polissage pendant 35 ans.

Nous garderons de lui un excellent souvenir.

IL CLUB JUVENTUS LA CHAUX-DE-FONDS
formula le più sinceri condoglianze alla famiglia

LAMANNA Rocco

per la scomparsa del caro papa.

Il Comitato.

BELLE-ROCHE s/LE LOCLE
La famille de

MADAME HÉLÈNE MATTHEY-DE-L'ENDROIT

très sensible aux marques de sympathie reçues, remercie sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à son deuil.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissance.

Den Ankünften nicht glauben, wahr sind die Abschiede.

Allen, die unserer lieben Mutter

RUTH WEINRICH

im Leben Liebes und Gutes erwiesen haben, und allen, die bei ihrem Tod aufrichtige Anteilnahme empfunden haben, danken wir aus ganzem Herzen.

Die vielen Zeichen der Zuneigung, sei es in Form von verständnisvoller und liebevoller Hilfe, von Blumenschmuck und Spenden für das Centre IMC haben uns sehr bewegt.

DIE TRAUERFAMILIEN:
CHRISTA UND WOLF ROSENBLATT,
PETRA UND DANIEL SAUSER.

LA CHAUX-DE-FONDS, im Februar 1993.

Réception des avis mortuaires:
jusqu'à 22 heures

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

Où est le problème?

Monsieur le Rédacteur en chef, abonné depuis des décennies à votre quotidien, vous m'avez toujours habitué en règle générale à des articles, des textes reflétant assez bien le titre même de votre journal.

Je viens de lire dans votre numéro de samedi 27 février 1993 votre article: BRUNNER CONTRE BRUNNER. Je suis sidéré, Monsieur Gil Baillod, de lire sous votre plume un article aussi «raciste» politiquement parlant, je n'en crois pas mes yeux.

Vous essayez de situer Christianne Brunner dans différents ministères, la seule chose que je vous concède, c'est que la défense nationale ne serait peut-être pas l'idéal, encore que Christianne Brunner est une grande fille, intelligente, ouverte, cultivée avec un sens du consensus et elle réussirait à s'en tirer. Un grand patron, Nicolas Hayek n'a-t-il pas dit qu'elle serait une excellente conseillère fédérale en ajoutant (sauf erreur): «Elle sait dire NON avec courtoisie et fermeté, elle sait dire oui sans suffisance».

Pour les autres départements, je ne vois pas où est le problème. On peut espérer d'un conseiller fédéral qu'il sache dynamiser une politique après y avoir réfléchi avec des collaborateurs de haut niveau (si possible meilleur que la bande du livre vert des CFF pour M. A. Ogi).

Lorsqu'un inventeur découvre un nouveau style de W.-C., on lui demande de le promouvoir, on ne lui demande pas d'en être le concierge.

Economie publique, Finances, Affaires étrangères, Transports énergie, Intérieur, je ne vois pas en quoi Christianne Brunner ne serait pas à la hauteur, en tout cas ni plus ni moins que n'importe quel autre conseiller fédéral nouveau.

Le rôle d'un ministre c'est de savoir s'entourer d'un staff valable qui réfléchit en fonction des grandes orientations du patron. Vous m'amusez. Vous dites

Christianne Brunner n'aime pas les mondanités, probable, mais vous n'allez tout de même pas lui faire l'injure de croire qu'elle ne réaliserait pas qu'il faut savoir s'habiller dans certaines circonstances et cela d'autant qu'elle est jolie, qu'elle a du charme, tout cela doublé de son intelligence, lui amènerait probablement certains succès.

Elle a encore une qualité importante à l'heure qu'il est, elle sait s'exprimer en suisse allemand sans problème et pour contrer un Christoph Blocher, c'est un atout considérable. Sauf erreur, les journalistes suisses allemands qui l'ont entendue ne tarissaient pas de louanges à son égard.

Monsieur le Rédacteur en chef, vous rendez-vous compte de ce que vous avez dit? Déjà qu'un conseiller fédéral socialiste dépende de la droite pour sa nomination (une aberration de notre démocratie, je dirais une distorsion) je pense qu'il ne faut pas torpiller la gauche d'avance. Déjà que le PS doit dire:

«Petite droite chérie, n'empoisonne pas mes roses s.t.p., j'ai mis tant d'amour à les planter.» Vous riez? C'est pourtant vrai. Ce style de prière est déjà une pilule dure à avaler, si vous encore Monsieur Gil Baillod, vous vous mettez au travers de cette amère supplique, que faut-il espérer?

Sans rancune, Monsieur le Rédacteur en chef, étant moi socialiste, je pense que vous êtes davantage pour cultiver mes roses que pour arroser certains cactus et avec mes sincères salutations.

André Matile
Croix-Blanche 49
2126 Les Verrières

ville, de notre conseiller d'Etat, M. F. Matthey... dont vous ne mentionnez même pas le nom dans votre ardeur à défendre la candidature de Mme Brunner!

On peut discuter à perte de vue les qualités de chaque candidature, ce ne seront toujours que des opinions du moment tant il est vrai que la fonction

peut modeler, révéler un individu.

Vous préférez largement Mme Brunner qui a bénéficié d'un incroyable battage des médias à un Matthey plus discret mais assurément plus professionnel? Bravo, mais c'est le Parlement qui tranche, aujourd'hui.

G. Bd

SERVICES

LA CHAUX-DE-FONDS

- BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE lu-ve 14 h 30-18 h 30, sa 10-12 h.
- BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h.
- PHARMACIE D'OFFICE Casino, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera.
- PERMANENCE MÉDICALE ☎ 31 10 17, ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44.
- PERMANENCE DENTAIRE ☎ 31 10 17.
- HÔPITAL ☎ 34 11 44.

SAINT-IMIÉ

- MÉDECIN DE SERVICE ☎ 077/37 33 37, 24 h sur 24 h.
- PHARMACIE DE SERVICE ☎ 111.
- HÔPITAL ET AMBULANCE ☎ 42 11 22.

TRAMELAN

- MÉDECINS Dr Graden ☎ 97 51 51. Dr Meyer ☎ 97 40 28. Dr Geering ☎ 97 45 97.
- PHARMACIES H. Schneeberger ☎ 97 42 48. J. von der Weid, ☎ 97 40 30.
- PATINOIRE Ouv. je 9 h-10 h 15, (1/2 patinoire public).

AUJOURD'HUI

LA CHAUX-DE-FONDS

- DISCO César's discothèque Di-je, 21 h 30-2 h; ve + sa, 21 h 30-4 h.



TÉMOINS

La Chaux-de-Fonds

Le conducteur du véhicule qui, entre dimanche 28 février et mardi 2 mars a endommagé une voiture de marque Nissan Patrol, de couleur noire, devant l'immeuble No 13 de la rue des Bouleaux à La Chaux-de-Fonds, ainsi que les témoins, sont priés de prendre contact avec la police cantonale à La Chaux-de-Fonds, tél. 039 28 71 01.

DÉCÈS

Cortaillo

Mlle Sibylle Ott, 1971

LE CHŒUR MIXTE DES PAROISSES RÉFORMÉES DE LA CHAUX-DE-FONDS

a le chagrin d'annoncer à ses membres le décès de

Monsieur
Walther GROSCLAUDE

fidèle membre actif depuis plus de 50 ans. Il en conservera un souvenir reconnaissant.

Le service funèbre aura lieu jeudi 4 mars à 11 h. au crématoire. Les choristes sont priés de se rencontrer à 10 h 50.

Une maman, c'est tant de choses
Ça se raconte avec le cœur
C'est comme un grand bouquet de roses
Ça fait partie du bonheur.

Madame Suzanne Brun-Guenin,
ses enfants et petits-enfants, à Ecublens/VD;
Monsieur Paul Guenin et son amie
Madame Maria Michaud, à Genève;
Madame et Monsieur
Pierrette et René Schlotterbeck-Guenin,
leurs enfants et petits-enfants;
Monsieur André Guenin, ses enfants et petits-enfants,
son amie, Madame Yolande Pierre;
Madame Monique Surdez-Guenin et ses enfants,
son ami, Monsieur Joseph Gugole;
Madame Edwige Guenin-Pache,
ses enfants et petits-enfants, à Lausanne,
ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de
faire part du décès de

Madame Jeanne CHÉDEL

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman,
arrière-grand-maman, belle-sœur, tante, cousine et amie,
enlevée à leur tendre affection, dans sa 89e année, après
une courte maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 2 mars 1993.

La cérémonie aura lieu le jeudi 4 mars, à 14 heures, au
Centre funéraire.

La défunte repose au Pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Mme Monique Surdez
Rue des Fleurs 20
2300 La Chaux-de-Fonds

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART,
LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

LE LOCLE Ce qui fait la valeur d'un homme
c'est sa bonté. Prov. 19, v. 22

Madame Edmée Peçon-Pierrehumbert:
Madame et Monsieur
Myrienne et Roger Vermot-Peçon, leurs filles
Géraldine et Corinne, au Cerneux-Péquignot;
Monsieur et Madame Gilles et Chantal Peçon-Page,
leurs enfants Magali et Christophe, à Hauterive;
Monsieur et Madame Charles Peçon,
leurs enfants et petits-enfants,
ainsi que les familles Peçon, Perret, Porret, parentes et
alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Gilbert PEÇON

leur très cher époux, papa, beau-père, grand-papa, frère,
beau-frère, oncle, parrain, neveu, cousin, parent et ami,
enlevé subitement à leur tendre affection, dans sa
74e année.

LE LOCLE, le 28 février 1993.

Le culte sera célébré le jeudi 4 mars, à 10 h 30, au Temple
du Locle suivi de l'incinération sans cérémonie.

Le défunt repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du
Locle.

Domicile de la famille: M. et Mme Roger Vermot-Peçon
Village 8
2414 Le Cerneux-Péquignot

Prière de ne pas faire de visite.

Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt,
peuvent penser à l'Association des Perce-Neige,
ccp 23-4234-6.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART,
LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

LA BANQUE RAFFEISEN DU CERNEUX-PÉQUIGNOT
a la tristesse de faire part du décès de

Monsieur Gilbert PEÇON

papa de notre dévouée gérante Myrienne Vermot
et beau-papa de Roger Vermot,
membre du comité d'administration.

801062

LA FANFARE LA SOCIALE
DU LOCLE

a la tristesse de faire part
du décès de

Monsieur Gilbert PEÇON

membre actif durant 60 ans
et membre du comité.

Elle gardera de cet ami
le meilleur souvenir.

14430

L'AMICALE
DES CONTEMPORAINS 1939
DE LA CHAUX-DE-FONDS

a le pénible devoir
de faire part
à ses membres du décès
de son fidèle ami
et président

Freddy CUCHE

dont elle gardera
le meilleur souvenir.

132-508668

Repose en paix.

Madame May Essig-Nussbaum:
Thierry et Anne-Paule Essig-Baumann
et leur fils Jérémy, à Montet-Vully,
Pascal et Marianne Essig-Loepfe et leur fils Michael;

Monsieur et Madame Paul Essig, à Saint-Aubin, et famille;
Madame et Monsieur Wilfried Füllemann-Essig,
Le Mont-sur-Lausanne, et famille

Monsieur et Madame Pierre-Alain Essig,
à Lancaster U.S.A., et famille;
Madame Anne-Marie Grossauer-Nussbaum, à Genève,

ainsi que les familles Essig, Lévy, Gessler, Hasson,
parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du
décès de

Monsieur Gérard ESSIG

leur cher et bien-aimé époux, papa, beau-papa, grand-
papa, frère, beau-frère, oncle, neveu, filleul, parent et ami,
enlevé à leur tendre affection samedi, dans sa 62e année,
après de grandes souffrances supportées avec un courage
exemplaire.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 27 février 1993.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: Point-du-Jour 20.

Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt,
peuvent penser à l'Association neuchâteloise du diabète,
ccp 23-5111-1.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART,
LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

Le soir étant venu Jésus dit:
«Passons sur l'autre rive».

Madame Thérèse Cuche-Vauthier:
Monsieur Jean-Philippe Cuche,
Mademoiselle Patricia Cuche et son ami;

Madame Nancy Cuche à Saint-Martin,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;
Madame Emma Vauthier à Chézard,
ses enfants et petits-enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand
chagrin de faire part du décès de

Monsieur Freddy CUCHE

que Dieu a repris à lui dans sa 54e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 27 février 1993.

Selon le désir du défunt, la cérémonie a eu lieu dans l'inti-
mité de la famille.

Domicile: Crêtets 21

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

132-508669

LA SECTION DES AGENTS DE TRAIN
DE LA CHAUX-DE-FONDS

a la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Freddy CUCHE

collègue et ami apprécié.

132-508670

Le comité.

LES AUTORITÉS COMMUNALES
DE TRAVERS

ont la grande tristesse de faire part
du décès de

Madame Madeleine ADAM

mère de M. Paul-André Adam, administrateur communal

AS VALLÉE DE LA BRÉVINE

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Louis CALAME

père de Christian, membre actif de notre société.

800249

CORTAILLOD

A quoi sert de pleurer le soleil?

Ta vie est ce que tu as donné.

Le docteur et Madame Henri Ott;
Vincent Ott;
Le docteur et Madame Jean-Pierre Perrenoud;
Monsieur et Madame Philippe Marguerat;
Monsieur et Madame Rudolf Ott;
Florence et Jean Marguerat;
Pascale et Véronique Ott;
La famille et les amis,

ont l'immense douleur de faire part du décès de

Sibylle OTT

leur très chère fille, sœur, petite-fille, nièce, cousine,
parente et amie, enlevée à leur tendre affection dans sa
22e année après quelques heures de maladie.

2016 CORTAILLOD, le 1er mars 1993.

Chemin du Joran 2.

Le culte sera célébré en la chapelle du crématoire, à
Neuchâtel, vendredi 5 mars, à 14 heures.

Le corps repose au Pavillon du cimetière de Beaugard.

En sa mémoire, vous pouvez penser au Don Anonyme de
la Faculté de droit et de sciences économiques, division
juridique, Université de Neuchâtel, ccp 20-4130-2.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.



LE RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ
DE NEUCHÂTEL

a le profond regret de faire part du décès de

Mademoiselle Sibylle OTT

Etudiante en droit

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.
NEUCHÂTEL, le 3 mars 1993.

28-64

C'est dans le calme et la confiance
que sera votre force.

Madame Jeannette Vuilleumier-Vogt;
Madame et Monsieur Walter Merz-Vuilleumier
et leur fille, à Bâle;
Monsieur et Madame Maurice Vogt,
leurs enfants et petits-enfants;
Madame Antoinette Vogt, ses enfants et petits-enfants;
Madame Annette Vogt, ses enfants et petits-enfants;
Les familles Gentil, Mathez, Zurcher, Muller,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Roger VUILLEUMIER

leur très cher époux, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle,
cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection mardi,
à l'âge de 77 ans, après quelques semaines de maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 2 mars 1993.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire jeudi 4 mars,
à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: 51, rue Jardinière.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL
DE LA MAISON VAC
RENÉ JUNOD S.A.

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Roger VUILLEUMIER

ancien collaborateur de la maison pendant plus de 40 ans.

Nous en garderons un excellent souvenir.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 2 mars 1993.

L'ASSOCIATION DE DÉVELOPPEMENT
DU CERNEUX-PÉQUIGNOT

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Louis CALAME

papa de Christian, membre du comité.

14401

Suisse romande

- 7.50 Election au Conseil fédéral
9.00 Coup d'pouce emploi
Bâtiment et vente.
9.05 Top models
9.25 Heidi (série)
10.15 Oh! les filles
10.45 Le temps de vivre,
le temps d'aimer (série)
11.00 Le cercle de feu (série)
11.25 Vive les animaux
11.50 K 2000 (série)
12.45 T.J-midi
13.10 Hublot
13.15 Le droit d'aimer (feuilleton)
13.40 L'inspecteur Derrick (série)
14.40 SOS pollards (série)
15.05 Glucose
16.05 Fils de tubes
16.35 Carré d'as (série)
17.05 Mister Mask (série)
17.30 La petite maison
dans la prairie (série)
18.15 Hublot
18.25 Top models (série)
18.50 Téléduo
19.00 Journal romand
19.30 T.J-soir - Météo
20.10 A bon entendeur
20.30 Téléscope
21.25 Tenue correcte exigée
22.05 Case potale 387
22.40 T.J-nuit

A 22 h 50

La discrète

Film de Christian Vincent (1990), avec Fabrice Luchini, Judith Henri, Maurice Garrel. Antoine aime les idées, les mots, les femmes. Un matin il décide de rompre avec Solange. Hélas! pour lui, elle le devance dans ses desirs. Photo: Judith Henri. (tsr)



TV 5 Europe

- 6.00 Le parc des braves
6.30 Télématin
7.25 Météo TV5
7.30 Télématin
7.55 Flash canal infos
8.00 Journal canadien
8.25 Flash canal infos, météo
8.30 Le jardin des bêtes
8.45 Confidenciel femmes
8.55 Flash canal infos
9.00 Strip tease
10.00 Parole d'école
10.30 Science cartoon
10.45 Magellan
11.00 Objectif Europe
11.30 Magazine régional
11.55 Flash canal infos
12.00 La chance aux chansons
12.40 Météo TV5
12.45 Journal suisse
13.15 Le parc des braves
13.40 Jamais sans mon livre
14.45 Géopolis
15.30 Scully rencontre
16.00 Journal TV5
16.15 Vision 5
16.30 Une pêche d'enfer
16.55 Confidenciel femmes
17.05 Comment ça va?
17.30 La cuisine
des Mousquetaires
17.50 Le jardin des bêtes
18.00 Questions pour un
champion
18.30 Journal TV5 et météo
19.00 Le jeu des dictionnaires
19.25 Clin d'oeil
19.30 T.J belge
20.00 Temps présent
21.00 Journal France 2, météo
21.30 Théâtre
23.00 Journal Soir 3
météo TV5
23.25 Bas les masques
0.25 Ex libris
1.25 La chance aux chansons
2.00 Strip tease
3.00 Parole d'école
3.30 Science cartoon
3.45 Magellan
4.00 Objectif Europe
4.30 Magazine régional
4.55 Télévision
de la connaissance

- 9.05 Les petits déjeuners, en direct du Palais fédéral. 10.05 5 sur 5. 11.00 Info Pile + Bulletin boursier. 12.30 Journal de midi. 13.00 Après-midi, par Jean Charles et Frank Musy. 17.00 Info pile + Bulletin boursier. 17.30 Journal du soir. 17.49 Journal des sports. 18.00 Journal du soir. 18.22 Forum. 19.05 Baraka, en direct du Restaurant Teufelhof à Bâle, à l'occasion du carnaval. 22.05 Ligne de cœur. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Ligne de cœur. 0.05 Programme de nuit.

Suisse alémanique

- 5.00 Guten Morgen. 7.00 Morgenjournal. 8.00 Espresso. 9.00 Memo. 10.00 Etcetera. 11.45 Kinderclub. 12.00 Rendez-vous. 12.30 Mittagsjournal. 13.30 Rendez-vous Gast/Série. 14.00 Siesta. 16.30 Siestafon. 17.00 Welle Eins. 18.03 Regionaljournal. 18.30 Abendjournal / Echo der Zeit. 19.15 Schlagbarometer-Hitparade. 20.00 Spasspartout. 21.00 Volksmusik grenzenlos. 22.00 Radio-Musik-Box. 24.00 Nachtclub.

Fréquence Jura

En direct du Palais fédéral: interventions de R. Gogniat dans les journaux de la journée. 7.15 Sur le pont Moulinet. 7.45 Jeu va savoir. 8.00 Infos FJ - Météo. 8.10 Animation. 8.45 Cette année-là. 9.15 Le zappeur fou. 9.30 Histoire de mon pays. 9.45 Intro mystérieuse. 10.30 Info plus. 11.00 Info FJ. 11.45 Jeu du rire. 12.15 Jura midi. 17.05 Radio active. 18.00 Infos RSR1. 18.20 Animation. 18.30 Jura soir. 19.00 Des chansons... 19.30 Radio varicelle. 20.00 Les Ensoirées.

France 1

- 6.00 Riviera
6.25 Météo
6.30 Le destin
du Docteur Calvet
7.00 TF1 matin
7.20 Club mini
7.30 Disney club
9.00 Club Dorothée
11.55 La roue de la fortune
12.25 Le juste prix
13.00 Journal - Météo - Bourse
13.35 21, Jump Street (série)
14.35 Club Dorothée
17.25 Premiers baisers (série)

A 17 h 55

Hélène et les garçons

Le bal des vampires. A l'occasion du bal masqué qui doit avoir lieu à la fac, les filles décident de fabriquer des costumes d'ange pour les garçons. Mais Etienne et ses amis n'apprécient pas leur choix et finissent par refuser de les porter...

- 18.25 Une famille en or
19.25 Coucou c'est nous
19.45 Le bébé show
19.50 Loto: 1^{er} tirage bleu
19.55 Journal - Météo
20.20 Football
CSKA Moscou-Olympique
Marseille.
22.25 Football
FC Porto-Milan AC; FC
Bruges-Glasgow Rangers;
PSV Eindhoven-IFK Göteborg.

- 0.15 Le bébé show
0.20 TF1 nuit - Météo
0.25 Le bébé show
0.20 TF1 nuit
0.25 Intrigues
0.50 La saga de la chanson française «Serge Gainsbourg»
1.50 Un cas pour deux
2.45 Histoires naturelles
3.20 L'aventure des plantes
3.55 Histoires naturelles
4.55 Musique
5.10 Nous sommes terroristes

TCR Téléciné

- 12.40 Ciné-jeu*
12.45 Jeunesse
14.00 Au fil des mots*
14.25 The Harder they Come
Film de la Jamaïque de Perry Henzell.
16.10 Montreux Jazz
Festival*
Rediffusion.
16.35 Ciné-jeu*
16.40 Cinéma scoop
/avant-première*
17.05 Trailer*
17.20 Seul face au crime (II/3)
18.55 Ciné-jeu*
19.00 Ciné-journal suisse*
19.05 Au fil des mots*
19.30 Elephant Boy
19.55 TCRire*
20.00 Ciné-jeu*

A 20 h 10

L'ibis rouge
Film français de Jean-Pierre Mocky avec Michel Simon, Michel Serrault, Michel Galabru et Evelyne Buyle, (1975 - 77').
Excellent film d'humour noir, consacré à une galerie de personnages pittoresques, modestes ou fanfarons, sur les bords du canal Saint-Martin. On complète, on joue. La passion anime chacun, mais c'est finalement le hasard qui décide.

- 21.30 Cinéma scoop
/avant-première*
21.55 Ciné-jeu*
22.00 Ciné-journal suisse*
22.05 Cette semaine
à Hollywood*
22.10 Dien Bien Phu
Film de Pierre Schœndorffer,
(1992 - 125').
0.15 Film X
(* en clair)

Radio Jura bernois

6.05 Secouez l'édrédon! 6.15, 7.15, 9.15 RJB info. 8.05 Matin tonique. 9.30 Le coup d'archet. 10.05 Musiques aux 4 vents. 11.00 Esquisses. 11.30 Les dédicaces. 12.00 Titres de l'actualité, activités villageoises, etc. 12.15 Journal régional. 12.45 La bonne occasion. 15.05 Musiques aux 4 vents. 16.00 Power mix. 17.30 Titres de l'actualité régionale. 17.45 RJB-info, journal. 18.30 Rappel des titres. 19.00 Sunset Boulevard. 20.00 L'émission sans nom.

France 2

- 5.55 Beaumanoir
6.25 Dessin animé
6.30 Télématin
8.30 Amourusement vôtre
8.55 Top models (série)
9.20 Matin bonheur
10.50 Dessinez, c'est gagné
Juniors
11.20 Motus
11.55 Pyramide
12.25 Que le meilleur gagne
13.00 Journal - Météo
13.50 Tatort
Marie a disparu.
15.10 La chance aux chansons
Les derniers adieux de
Georgette Plana.
16.10 Des chiffres et des lettres
16.40 Beaumanoir (feuilleton)
17.05 Giga
18.50 Score à battre
19.15 Que le meilleur gagne plus
20.00 Journal - Météo

A 20 h 50

La tricheuse

Avec Ludmilla Mikael, Martin Sacks, Wojtek Psoniak, etc. Ida Keeling, une jolie femme de 45 ans, élégante, séduisante, raffinée, intelligente, travaille dans une maison d'édition. Depuis trois ans, elle vit une grande passion amoureuse avec Jeffrey Miland, un jeune écrivain de 30 ans...

- 22.25 Justice en France
Des juges et des hommes.
Première partie.
0.00 Journal
0.20 Le cercle de minuit
1.20 Histoires courtes
1.40 Mascarines
2.35 Le tour du monde en traction
3.10 Emissions religieuses
4.05 Dessin animé
4.15 24 heures d'info
4.25 Pyramide
5.00 La chance aux chansons

La Six

- 6.30 Boulevard des clips
7.00 M6 Express
7.05 Contact 6 manager
8.10 M6 Kid
10.30 Captain Scarlet
11.00 Parole de chien
11.35 Aline et Cathy
12.00 Papa Schultz
12.30 La petite maison
dans la prairie
13.35 Drôles de dames
14.25 Les années FM
14.55 E = M6
15.25 Fréquentstar
16.30 Noubia
17.00 Multitop
17.30 L'égalon noir
18.00 Booker
19.00 Les rues
de San Francisco
19.54 Six minutes
20.00 Cosby show

A 20 h 45

Pour le meilleur et pour le pire
Téléfilm français de Clive Donner avec Kate Nelligan, Geraint Win Davis, etc. Katy Steiner et son mari Michael, de nationalité allemande, sont conviés à la fête organisée pour la fermeture de l'école américaine d'une base militaire, située en Allemagne, où Katy a enseigné la musique.

- 22.35 Violences conjugales
Téléfilm d'A. Kawadri.
0.00 Vénus
0.30 6 minutes
2.35 Paris-Pékin-Paris
3.30 Salzburg
4.25 Salsa, opus 5
5.20 Les stars en Inde

CANAL ALPHA +

- 14.02 Reflets du Littoral
Compagnie Bruno Verdi, Spectacle «Vision».
14.30 Cuisine chez C. Tattini
avec René Peter-Contesse.
17.00 Spécial enfants
20.02 Journal régional
20.25 Neuchâtel: une promenade
dans l'histoire.
20.31 La météo
20.35 Aujourd'hui l'espoir:
De l'héroïne à Jésus-Christ.

France 3

- 7.00 Premier service
7.30 Bonjour les petits loups
12.00 Le 12-13 de l'information
12.45 Journal
13.00 Big bang
Les enquêtes de Chlorophylle
- Betty Boop - Tifou - La nuit du cirque, etc.
14.20 Doña Beja (série)
14.45 Dynastie (série)
15.35 La croisière s'amuse (série)
16.25 Big bang
Peter Pan et les pirates - Il était une fois les Amériques - Tifou.
17.25 Fractales
17.55 Une pêche d'enfer
18.25 Questions pour un champion
18.55 Un livre, un jour
19.00 Le 19-20 de l'information
20.05 Hugo délire
20.15 La classe
20.35 Hugo délire
20.40 INC

A 20 h 45

La marche du siècle
«Sid'amour»: l'amour au temps du sida.
Depuis la découverte du premier malade atteint du sida, dans les services du professeur Michael Gottlieb à Los Angeles, en 1981, on a longtemps cru que cette affection contagieuse ne touchait que les «populations à risques»: toxicomanes, homosexuels, etc...



- 22.25 Le soir
23.05 Mercredi chez vous

Suisse alémanique

- 7.55 Bundesratswahlen. 9.05 Die Springfield-Story. 9.50 Time out. 10.25 Film top. 10.55 Henderson. 11.10 TAFaktuell. 11.35 Alf. 12.00 Lassies Abenteuer. 12.35 DuoTAF. 12.50 Lindenstrasse. 13.30 Losberg. 13.55 Im Hochmoor. 14.40 Das Kriminalmuseum erzählt. 16.00 Diagonal. 16.45 Kinder- und Jugendprogramm. 18.00 Der Landarzt. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau. 20.00 Rundschau. 20.45 Donauprinzessin. 21.30 A la carte. 21.50 Zehn vor zehn. 22.20 Vis-à-vis. 23.20 Das Sonntagsinterview.

Allemagne 1

- 13.45 Wirtschafts-Teleprogramm. 14.02 Sesamstrasse. 14.30 Kinderstation. 15.03 Ping Pong. 15.30 Frauengeschichte. 16.03 Talk täglich. 16.30 Die Campbells. 17.00 Tagesschau - Sport. 17.10 Punkt 5. 17.25 Vera und Babs. 18.30 Tagesschau. 18.45 Happy Holiday. 19.45 Regionale Inf. 20.00 Tagesschau. 20.15 Die Spezialisten (film). 21.45 ARD-Brennpunkt. 22.30 Tagesthem. 23.05 Die schöne Querulantin - Divertimento (film).

Allemagne 2

- 6.00 ARD-ZDF Vormittagsprogramm. 13.45 Grün und bunt. 14.00 Tips und Trends. 14.30 Die Simpsons. 14.55 Pingu. 15.03 Kinderstudio. 16.09 Raumschiff Enterprise. 17.00 Heute - Sport - Wetter. 17.15 Länderjournal. 17.55 Mit Leib und Seele. 18.15 Lotto am Mittwoch. 19.00 Heute. 19.20 Wetter. 19.25 Der Befreier (film). 21.00 Gesundheitsmagazin Praxis. 21.45 Heute-Journal. 22.15 Heroïn auf Krankenschein. 23.00 Derrick.

SW3 Allemagne 3

- 10.50 Non-Stop-Fernsehen. 14.00 It's up to you. 14.30 Genial oder normal? 15.00 Hallo, wie geht's? 15.15 Unbekannte Welt. 15.30 Sixteen. 16.00 Eisenbahnromantik. 16.15 Nach Ladenschluss. 17.00 Do it yourself. 17.30 Sesamstrasse. 17.58 Meine Idee. 18.30 Verzeih mir e Gschicht. 19.00 Hallo, wie geht's? 19.15 Abendschau. 19.45 Lindenstrasse. 20.15 Länder, Menschen, Abenteuer. 21.00 Nachrichten. 21.15 Forum. 22.15 Hercule Poirot. 23.05 Der goldene Schlüssel (film). 0.30 Non-Stop-Fernsehen.

Arte

- 17.00 Megamix
Magazine musical proposé par Martin Meissonnier
17.55 Le dessous des cartes
Magazine de géopolitique de Jean-Christophe Victor.
18.00 Histoire parallèle (183)
19.00 Rencontre
Tous les jours deux personnalités différentes appartenant toutes deux au monde de la création, de la réflexion, des arts ou des lettres et que rien ne destinait à se rencontrer, se découvrent.
19.30 Le chamane et son apprenti:
Beaucoup de gens croient que l'ethnologie s'intéresse à des sociétés qui ne changent pas, qui restent immuables depuis des siècles et qui se perpétuent parallèles à elle-mêmes.
20.30 8 1/2 journal

A 20 h 40

Notes personnelles I et II
«Notes personnelles» dresse, en deux parties, le portrait musical de deux pays musiciens: la France et l'Allemagne. Dans la première partie, le film pose les jalons de la vie musicale française. Cette vie est examinée sous ses facettes multiples, de la richesse culturelle de la capitale jusqu'à l'activité musicale moins connue de la province.

- 22.10 Une leçon particulière de musique avec Nikita Magaloff
Emission proposée par Olivier Bernager.
23.05 L'enfant aveugle (I)
Documentaire de Johan van der Keuken.
23.25 L'enfant aveugle (II)
Documentaire de Johan van der Keuken.
23.45 Megamix
Magazine musical proposé par Martin Meissonnier.

Suisse italienne

- 12.05 La lupoteca. 12.30 Laverne & Shirley. 13.00 TG tredici. 13.30 T.T.T. 14.20 Marina. 14.50 Scaramouche (film). 16.40 Textvision. 16.45 Il disprezzo. 17.25 Tvutiva? 18.00 Balki e Larry, due perfetti Americani. 18.25 In bocca al lupo! 19.00 Il quotidiano. 19.50 Dichiarazione del consigliere federale On. Flavio Cotti sull'abrogazione del divieto delle case da gioco. 20.00 Telegiornale. 20.30 Harry, ti presento Sally (film di R. Reiner, con B. Crystal, M. Ryan). 22.10 TG sera. 22.25 Dal Café Fédéral di Berna. 22.55 Cole Porter. 23.50 Textvision.

RAI Italie 1

- 13.30 Telegiornale Uno. 14.00 Fatti, misfatti e... 14.30 Cronache italiane. 14.45 La forma della terra. 15.15 Buona fortuna. 15.30 Per i più piccoli. 16.00 Big! 17.55 Oggi al Parlamento. 18.00 Telegiornale Uno. 18.10 Italia: istruzioni per l'uso. 18.45 Il mondo di Quark. 19.40 Almanacco. 20.00 Telegiornale Uno. 20.40 Qualcosa di biondo (film). 22.30 Caffè italiano. 23.00 Telegiornale Uno. 23.15 Mercoledì sport. 24.00 Telegiornale Uno - Oggi al Parlamento. 0.40 Mezzanotte e dintorni. 1.15 Ti ho sposato per allegria (film).

tve Espagne

- 12.15 Parlamento. 13.00 Carnaval '93. 14.00 No te rias que es peor. 14.30 Te espero en Madrid. 15.00 Telediaro 1. 15.30 El show de la primera. 17.30 El menu de cada día. 17.45 Pinnic. 18.30 Dibujos animados. 19.00 Pobre negro. 19.45 Pasa la vida. 21.00 Telediaro 2. 21.30 Quien sabe donde. 23.00 Ven al paralelo. 0.30 Telediaro internacional.

RTP Portugal

- 18.30 Rosa dos ventos. 19.30 Chuva na areia. 19.55 A nossa música. 20.00 Telegiornal. 20.30 Cinzas. 21.00 Apanhados. 21.30 De caras.

EUROSPORT Eurosport

- 10.00 Tennis. 12.00 Football. 13.00 Equitation sur glace. 14.00 Handball. 15.00 Saut à skis. 17.00 Biathlon. 18.00 Basketball. 19.30 et 1.00 Eurosport news. 20.00 Tennis. 22.00 Nunchaku. 23.00 Football.

RADIO



- 6.00 Infos SSR. 6.10 La Matinale. 6.30 Infos RTN. 6.57 Bourse de l'emploi. 7.00 Infos SSR. 7.15 PMU. 7.30 Infos RTN. 8.00 Infos SSR, revue de presse. 8.20 Journal immobilier. 8.30 Bric-à-brac. 9.01 Arc-en-ciel. 9.35 Les années 60. 10.00 Flash SSR. 10.30 Bonnes tables. 11.35 La voiture de Madame. 12.15 Infos RTN. 12.30 Infos SSR. 13.00 Dedicaces. 14.00 L'origine des bêtes. 14.15 Astuce. 15.00 Infos SSR. 15.15 Histoire d'une chanson. 15.45 Fait divers. 16.00 Le hit. 17.00 Infos SSR. 17.20 Agenda. 17.45 Infos RTN. 18.00 Infos SSR. 18.30 Magazine régional. 19.00 Colonne Morris. 20.00 Musique et sports. 23.00 Musique(s). 0.00 Juke-Box.

La Première

- 9.05 Les petits déjeuners, en direct du Palais fédéral. 10.05 5 sur 5. 11.00 Info Pile + Bulletin boursier. 12.30 Journal de midi. 13.00 Après-midi, par Jean Charles et Frank Musy. 17.00 Info pile + Bulletin boursier. 17.30 Journal du soir. 17.49 Journal des sports. 18.00 Journal du soir. 18.22 Forum. 19.05 Baraka, en direct du Restaurant Teufelhof à Bâle, à l'occasion du carnaval. 22.05 Ligne de cœur. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Ligne de cœur. 0.05 Programme de nuit.

Espace 2

- 9.15 Magellan. 9.30 Les mémoires de la musique. 11.05 Les temps qui courent. 11.30 Entrée public. 13.00 Rue des artistes. 13.30 Dessine-moi une histoire. 13.40 Musique d'abord. 17.05 L'avenir en jeu. 17.45 Bleu comme une orange. 18.00 En quête de disques. 19.05 JazzZ. 20.05 Plein feu. 20.30 Symphonie: Orchestre de la Suisse romande. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Espaces imaginaires: les premiers mots. 23.50 Novitads. 0.05 Notturmo.

Suisse alémanique

- 5.00 Guten Morgen. 7.00 Morgenjournal. 8.00 Espresso. 9.00 Memo. 10.00 Etcetera. 11.45 Kinderclub. 12.00 Rendez-vous. 12.30 Mittagsjournal. 13.30 Rendez-vous Gast/Série. 14.00 Siesta. 16.30 Siestafon. 17.00 Welle Eins. 18.03 Regionaljournal. 18.30 Abendjournal / Echo der Zeit. 19.15 Schlagbarometer-Hitparade. 20.00 Spasspartout. 21.00 Volksmusik grenzenlos. 22.00 Radio-Musik-Box. 24.00 Nachtclub.

FM France Musique

7.10 Mesure pour mesure. 8.30 Les carnets de Radio France. 9.10 Les mots et les notes. 11.33 Laser. 12.38 Les démons de midi. 14.02 Espace contemporain. 14.45 Concert d'orgue. 16.18 La boîte à musique. 17.33 Histoire du jazz. 18.03 Domaine privé. 19.05 Soliste: Jordi Savall. 19.33 Les rendez-vous du soir. 20.30 Concert du chœur de l'Orchestre national de Lyon. 21.45 Concert de l'Orchestre national de France. 23.09 Maldoror. 23.19 Ainsi la nuit. 0.33 L'heure bleue.

Un conservateur passionné et passionnant au Club 44

Aux origines de la science-fiction

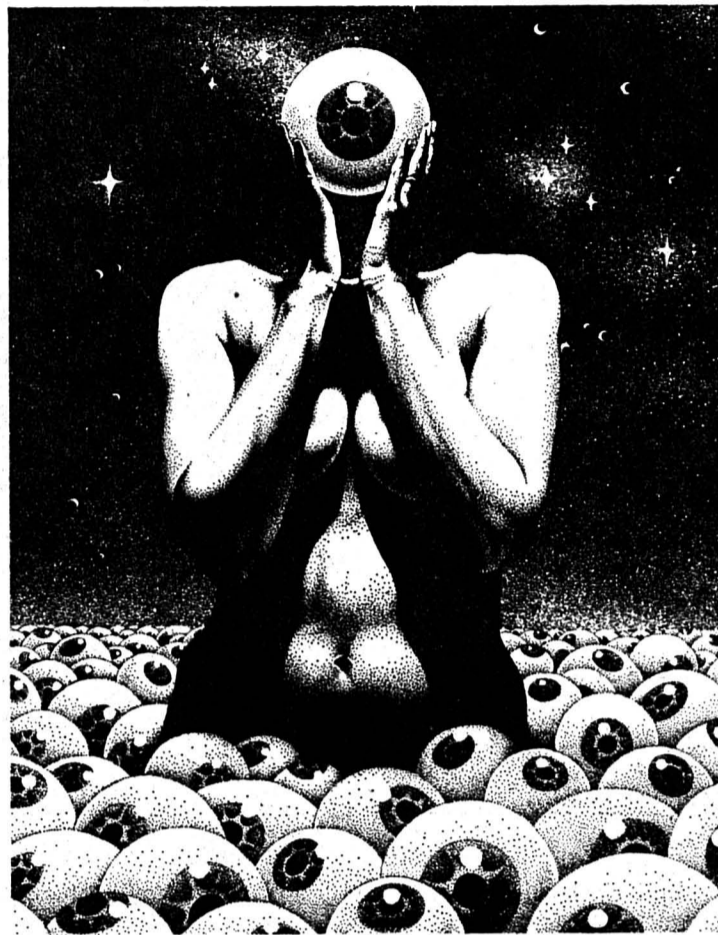
Séduisante et inquiétante, angoissante même, la science-fiction fait partie de notre culture moderne, même si elle n'est pas toujours bien considérée. Par définition, elle met en scène des mutations, dont certaines ont été réalisées, conséquences des progrès scientifiques, tandis que d'autres fantasmes continuent à hanter les esprits humains, telle l'immortalité.

PROGRÈS DE LA SCIENCE

Néanmoins, les premiers auteurs du genre avaient pour but de lutter contre l'ignorance du public face aux progrès de la science, qu'ils mettaient en scène, voire dépassaient. Depuis, l'anticipation, rencontre de la science et de la littérature, est enseignée dans certaines universités américaines. Son succès commercial s'est conforté au fil des ans, avec des auteurs qui ont fait le tour du monde (Orwell, Asimov, Lem), le cinéma, avec des succès remarquables (*E.T.*, *Frankenstein* ou *Metropolis*), ayant fait le reste.

La science-fiction, admise depuis les années trente, a pourtant une histoire déjà bien longue, puisqu'on la fait remonter à l'Antiquité. Si les premières «amazing stories», dès la fin des années vingt aux Etats-Unis, ont rapidement fidélisé un cercle de lecteurs, la science-fiction n'en a pas pour autant gagné ses lettres de noblesse, se présentant souvent sous forme de petites brochures aux couleurs vives qui la faisaient passer pour une matière cérébrale juste bonne à des adolescents attardés.

Pour Roger Gaillard, conservateur de la Maison d'Ailleurs à Yverdon-les-Bains, premier musée de la science-fiction en Europe, récemment au Club 44, les ancêtres du genre remontent à l'Antiquité, avec les grandes épopées (*L'Odyssée*, *Gilgamesh*, etc.). Plus tard, à la Renaissance, les récits de voyages et les utopies célèbres (Tommaso Campanella, qui fut enfermé durant presque trente ans pour la hardiesse de ses idées, Thomas More) ont livré un matériel de fiction qui continue encore de nourrir l'imagination des écrivains.



Caza
«Le visage du sommeil».

UTOPISTES

Quant à Jules Verne et à ses moyens de déplacements extravagants, c'est la prise de conscience des pouvoirs de la science à un moment crucial du développement des techniques. Les savants fous, les Dr Moreau, les capitaine Nemo, la thématique des mutants ou celle de la maîtrise de l'hyper-espace, les extra-terrestres, sont toujours des sujets de science-fiction, dont la vertu première est d'aider à apprivoiser le changement tout en permettant de l'anticiper, dans un esprit d'ouverture et de tolérance.

La Maison d'Ailleurs, à Yverdon-les-Bains, née des collections rassemblées par Pierre Versins dès les années 50, si elle présente le paradoxe de conserver le futur dans un pays muséomaniac qui retient son passé, permet de remonter l'histoire de la science-fiction tant en littérature, qu'au moyen d'objets, jouets, œuvres d'art. Actuellement, une rétrospective consacrée à Philippe Caza y est présentée (illustrations, BD et dessins animés).

● Caza fictions, Maison d'Ailleurs, Yverdon-les-Bains, jusqu'au 9 mai, ouvert mardi-dimanche 14-18 heures.

CINÉMAS

LA CHAUX-DE-FONDS

- ABC (p 23 72 22)
Le septième sceau (de I. Bergman), 16 ans, me 20 h 30.
- CORSO (p 23 28 88)
Sister Act (de E. Ardolino avec W. Goldberg), pour tous, tous les jours 15 h.
Piège en haute mer (de A. Davis avec S. Seagal), 16 ans, tous les jours 17 h, 19 h, 21 h.
- EDEN (p 23 13 79)
L'esprit de Caïn (de B. de Palma), 16 ans, 21 h, tous les jours.
Tango (de P. Leconte avec Ph. Noiret, R. Bohringer, T. Lhermitte), 16 ans, 18 h 30, tous les jours.
- PLAZA (p 23 19 55)
Chérie, j'ai agrandi le bébé (de R. Kleiser) pour tous, tous les jours, 14 h 30.
Le petit prince a dit (de C. Pascal avec Anémone, Richard Berry, Marie Kleiber), pour tous, tous les jours, 16 h, 21 h. C'est arrivé près de chez vous (de R. Belvaux), 18 ans, tous les jours 18 h 30.
- SCALA (p 23 19 18)
Héros malgré lui (de S. Frears avec D. Hoffman), 12 ans, tous les jours, 15 h 30, 18 h, 20 h 30.

NEUCHÂTEL

- APOLLO 1
15 h, 17 h 45, 20 h 30, Héros malgré lui (de S. Frears avec D. Hoffman), 12 ans.
- APOLLO 2
14 h 45, 17 h 30 en V.O., 20 h 15, Chaplin (de R. Attenborough, avec G. Chaplin), 12 ans.
- APOLLO 3
15 h, Chérie, j'ai agrandi le bébé (de R. Kleiser), pour tous, 18 h, La nuit des forains (de Ingmar Bergman avec A. Grönberg), 20 h 45, Piège en haute mer (de A. Davis avec S. Seagal), 16 ans.
- ARCADES
15 h, 18 h, 20 h 30, Les visiteurs (de J.-M. Poiré avec C. Clavier, J. Reno), pour tous.
- BIO
15 h, 18 h, 20 h 30, en V.O., Peter's Friends (de et avec Kenneth Brannagh), 16 ans.
- PALACE
15 h, 17 h 30, 20 h 15, Les experts (de P.A. Robinson avec R. Redford), 12 ans.
- REX
15 h, 17 h 45 en V.O., 20 h 15, Et au milieu coule une rivière (de R. Redford avec B. Pitt), pour tous.
- STUDIO
14 h 45, 17 h 30, 20 h 15, les deux dernières séances en V.O., Arizona Dream (de E. Kusturica avec J. Depp), 16 ans.

Les artistes ont-ils un âge?

Trois albums qui en font douter!

Les années se comptent-elles de la même manière pour les artistes que pour le commun des mortels? On peut se poser la question en écoutant les trois merveilleux disques compacts que proposent des chanteurs français qui semblent faire partie depuis toujours du patrimoine du music-hall. Prenons-les dans l'ordre... alphabétique.

Serge Reggiani

Avec ce disque, il annonce la couleur: «70 balais!» Mais aussi son état d'esprit: «Quand je serai vieux je s'rai chanteur». C'est un merveilleux album, plein de sensibilité, de tendresse et de chaleur qu'offre Serge Reggiani. Douze chansons mises en paroles par Claude Lemesle, prin-



Gilbert Bécaud

«Une vie comme un roman» est le titre de ce disque qui, en quinze chansons, raconte la vie et la carrière de celui que l'on surnomma «Monsieur 100.000 volts». Fidèle à ses paroliers, Pierre Delanoë (surtout) et Louis Amade, Bécaud invite à le suivre dans une vie riche de succès. De son Midi natal à l'Olympia en passant par l'opéra d'Aran, de sa première chanson à Salut les copains, c'est «Une vie comme un torrent» qui est ainsi rappelée, comme pour expliquer que «Chanter c'est ma liberté». Du grand Bécaud, celui de toujours. (BMG 7432111 7382)

cipalement, et en musique par Jean-Pierre Bourtyre et Alain Goraguer surtout, pour dire «Letizia», «Ils grimpaient», «Paris a rencontré la Seine», «Gladys», entre autres. Un moment d'émotion forte, annonçant une série de récitals et tournée sans doute exceptionnels.

Que la chanson française peut être belle! (Trema 710410, distr. Disques office)

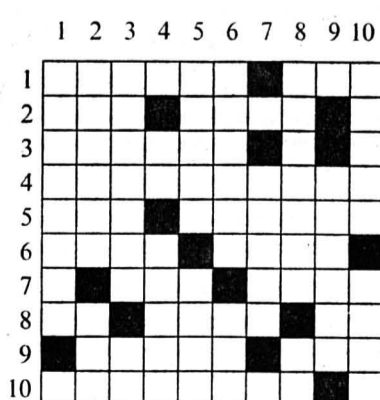
Charles Trenet



Quatre fois vingt printemps pour Charles Trenet et toujours le même grain de folie, le même souffle de fraîcheur et de poésie qui imprègne chaque chanson. Cela tient du miracle, de l'élixir de jeunesse! Un vrai régal que les treize titres proposés sur un disque compact où l'on se délectera de «Nagib», «Le cor», «J'aime la pub», «Les intellectuels» notamment. Un disque plein de vie et d'esprit, d'une étonnante jeunesse de cœur. Délicieux. (WEA 4509-91248-2) (dn)

MOTS CROISÉS

No 300



Horizontalement: 1. Meurtrissure à l'œil ou cuillère à pot. - Fils de Jacob. 2. En somme. - Ville en RDA. 3. De forme allongée. 4. Fait le beau. 5. Personne stupide. - Achille le tua. 6. A effet progressif. - Possessif. 7. Monnaie européenne. - Morceau de musique. 8. Dans la gamme. - Mille-pattes. - Dette. 9. Gros cube. - Sous la gorge du veau. 10. Bévée.

Verticalement: 1. Sert aux abeilles pour obturer les fissures des ruches. 2. Pâtisserie en forme de cornet. - Egal en préfixe. 3. Une des Harpies. - Caché. 4. Symbole de métal. - Dans les Yvelines. 5. Consacrée. - Département. 6. Ecrivent pour autrui. - Terme de tennis. 7. Mal en tête. 8. Arbre de Judée. - Note. 9. Jour de la décennie. 10. Il administre une faculté. - Eaux anglaises.

Solution No 299

Horizontalement: 1. Tom-pouce. 2. Orion. - Ossa. 3. Agrion. - Cal. 4. Su. - Smala. 5. Tes. - Atèles. 6. Pâturage. 7. Pécure. - Ma. 8. Cri. - Pé. - Lin. 9. Aisselles. 10. Baste. - Uvée. Verticalement: 1. Toasts. - Cab. 2. Orgue. - Pria. 3. Mir. - Speiss. 4. Pois. - Ac. - St. 5. Onomatopée. 6. Naturel. 7. Co. - Léré. - Lu. 8. Escalier. - Lev. 9. Sa. - Mise. 10. Talisman.

SAC À MOTS

L'alphabet

«T'es poli? Alors dis l'alphabet! A, bé, cé, dé, é, ef, gé, ach, i, ji, ka, el, em, en, o, pé, cu... Ah! c'est pas vrai, t'es pas poli, t'as dit «cul»! Cette histoire typique du folklore enfantin se transmet de génération d'écoliers en génération d'écoliers mais au fait, d'où vient l'alphabet?»

Dans l'histoire de l'humanité comme dans le développement de l'enfant, la langue est d'abord parlée avant d'être écrite. L'idée de noter les sons des mots et non plus de faire des petits dessins plus ou moins stylisés pour illustrer à la fois le son et le sens du mot est relativement récente. On peut encore aujourd'hui écrire le chinois avec des idéogrammes, c'est-à-dire avec des signes abstraits qui représentent des mots entiers (on peut aussi écrire le chinois alphabétiquement).

C'est en Mésopotamie (actuellement la grande partie de l'Irak) que, 4000 ans avant J.-C., apparaissent, en plus des idéogrammes, des signes qui renvoient à des sons, indépendamment de leur sens. C'est le principe des rébus: «ficelle» s'écrit avec les idéogrammes *fil* et *sel*, pour prendre un exemple fantaisiste.

ORIGINE PHÉNICIENNE

On attribue généralement aux Phéniciens la mise au point d'une écriture alphabétique. Les Phéniciens habitaient la région qui est occupée aujourd'hui par le Liban, Israël et la Syrie. Leurs idiomes faisaient partie de la famille des langues sémitiques (comme l'hébreu). Dans l'alphabet phénicien, chaque signe correspond à une seule consonne mais les voyelles ne sont pas systématiquement notées. Par exemple, avec cette écriture, «rt» pourrait signifier, selon le contexte, *rateau*, *rota*, *riton*, *retend*, *rôti*, etc.

Des textes attestent, dès le XIVe siècle avant J.-C., l'existence de ce système d'écriture, mais rien ne prouve que cela soit une découverte des Phéniciens eux-mêmes; en fait on ne connaît pas l'origine des signes qu'ils utilisaient.

Ce qui est sûr en revanche, c'est que les Phéniciens ont trans-

mis ce système au monde méditerranéen et notamment aux Grecs. Ces derniers ont emprunté les signes de l'alphabet phénicien et ont utilisé certains signes, qui notaient des consonnes inexistantes en grec, pour noter les voyelles du grec. Ainsi *aleph* devient alpha en grec et elle est mise en tête de l'alphabet. Le nom d'alphabet, composé d'alpha et de beta, est donc un calque du grec, qui apparaît en latin tardif (après l'an mille) dans les écrits de l'Eglise (alphabetum). On trouve aussi dans ces textes l'équivalent *abecedarium*, qu'on retrouve en français (abécédaire).

Le mot a toujours désigné une suite de lettres utilisées dans un système d'écriture basée sur les sons irréductibles de la langue (les phonèmes), mais aussi, spécialement au XVIIe siècle, un «livre d'apprentissage de la lecture».

PHONÈMES UNIVERSELS

A et B, qui constituent les premières lettres de l'alphabet sont aussi des phonèmes universels: il n'existe pas de langues qui ne possèdent de /a/ ni de /b/. Ces sons sont très faciles à produire: il suffit d'ouvrir la bouche et de chasser l'air de ses pousmons pour faire A. Simplet en ouvrant et fermant les lèvres, on produit quelque chose comme «ba» (il n'est dès lors pas très étonnant que les premières vocalises des bébés comportent ces sons).

La plupart des signes utilisés par les Phéniciens ont bien sûr subi de grandes modifications au cours de leurs emprunts successifs, tant dans leur forme que dans les phonèmes qu'ils représentent, mais la forme de la lettre O reste inchangée, du pictogramme utilisé en phénicien archaïque (avant l'écriture alphabétique) pour signifier «œil», jusqu'à l'écriture moderne. O est un héritage encore très parlant, dans sa forme stylisée d'œil ouvert, de ces lointains Phéniciens.

Marinette MATTHEY

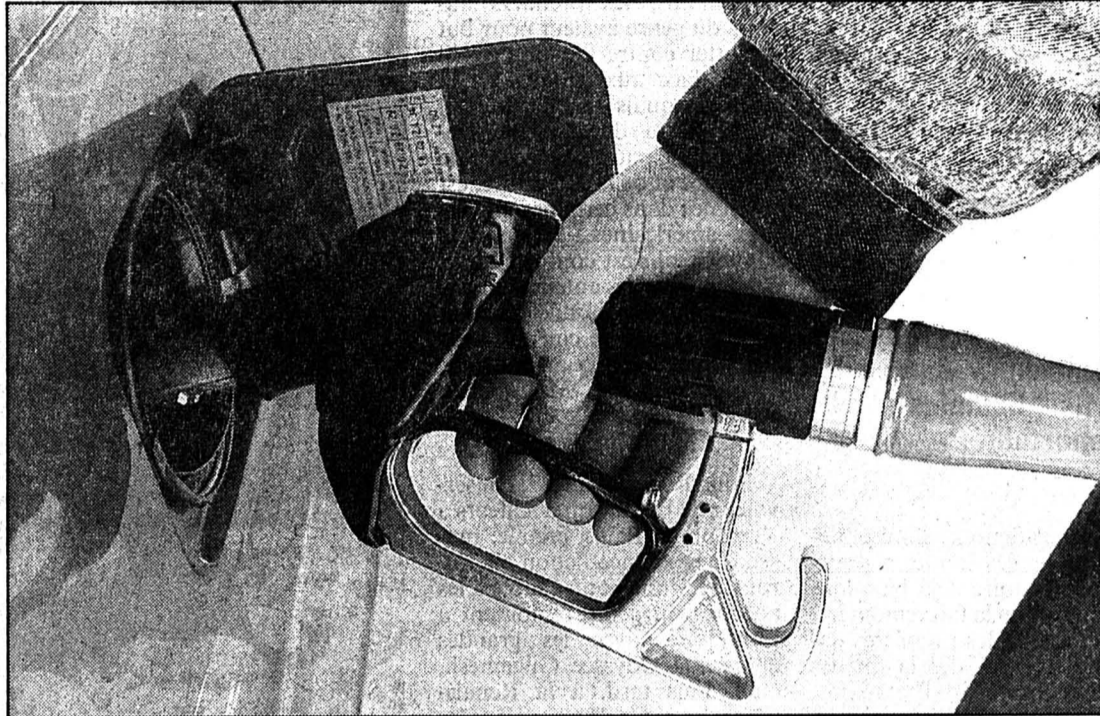
Ouvrages consultés: Robert historique de la langue française, Petit Robert 2. «Histoires de Lettres» par Marina Yaguello (Points).

Votations du 7 mars: augmentation de la taxe sur l'essence

1,3 milliard pour l'Etat et les routes

Le peuple est appelé à voter, dimanche, une augmentation des droits d'entrée sur les carburants. Autrement dit, la taxe de base sur l'essence passerait de 25 à 45 centimes par litre d'essence (la surtaxe, elle, reste à 30 centimes). Cette hausse de 20 centimes se traduirait par un gain annuel d'environ 1,3 milliard de francs pour la Confédération, dont la moitié affectée aux tâches routières.

Par
François NUSSBAUM



Prix de l'essence
Un enjeu politique autant qu'économique.

DEMAIN:
l'environnement

ANALYSE D'UNE TAXE

La taxe sur les carburants (ou droit de base) a été introduite en 1936. Son montant, 26,50 fr par 100 kg brut (environ 25 centimes par litre), n'a jamais été modifié, malgré le renchérissement. En 1985, on a accordé une réduction de 8 centimes à l'essence sans plomb. La répartition actuelle de ces recettes date de 1986: la moitié à la caisse fédérale, l'autre moitié aux tâches routières.

La surtaxe, elle, est perçue depuis 1962. Elle a été fixée à 5 centimes par litre mais a augmenté régulièrement jusqu'en 1974. Depuis lors, elle est de 30 centimes. Elle est entièrement affectée aux dépenses routières.

En 1992, la taxe a rapporté 1,4 milliard de francs et la surtaxe 1,85 milliard: en tout 3,25 milliards (dont 78% sont allés aux routes). Ce total devrait atteindre 5 milliards en 1996, si la hausse est acceptée le 7 mars.

De 1974 à 1989, les recettes (taxe et surtaxe) dépassaient régulièrement les dépenses: la réserve accumulée - le «compte routier» - se montait alors à 2,3 milliards. Depuis cette date, la tendance s'est inversée: les dépenses sont de 3 à 400 millions plus élevées que les recettes. A ce rythme, la réserve sera épuisée à la fin 1994. (fn)

Mots d'ordre

La plupart des partis et organisations recommandent à leurs adhérents d'accepter la hausse de la taxe.

Parmi les 13 partis politiques représentés aux Chambres fédérales, 9 sont favorables: les partis radical, démocrate-chrétien, socialiste, libéral, écologiste, évangélique et populaire, l'Union démocratique du centre, l'Alliance des indépendants et l'Union démocratique fédérale.

Sont opposés à la hausse le Parti des automobilistes, le Parti du travail, les Démocrates suisses et la Lega tessinoise, ainsi que certaines sections cantonales des autres partis: les radicaux genevois, vaudois, argoviens et obwaldiens et les libéraux vaudois.

Les formations syndicales sont toutes favorables (la Fédération des travailleurs du commerce, de l'alimentation et des transports laisse la liberté de vote). Qui également du côté patronal (UCAP, Vorrort, construction, entrepreneurs, hôtellerie, tourisme), mais l'USAM laisse la liberté de vote et le Centre patronal vaudois est contre.

Le Touring Club Suisse (TCS) est pour, mais l'Automobile Club de Suisse (ACS) est contre, tout comme l'AS-TAG (transporteurs routiers). A noter également le oui de l'Union suisse des paysans (USP) et des régions de montagnes (SAB). (fn)

L'objectif principal du projet est de renflouer les caisses de la Confédération. Le déficit du compte 1992 s'élève à 3,4 milliards de francs et celui du budget 1993 à 3,1 milliards. Les prévisions pour 1994-96 sont tout aussi alarmantes. Le Conseil fédéral estime donc indispensable de redresser la barre: en accumulant les dettes, on oblige les pouvoirs publics à emprunter toujours davantage sur le marché des capitaux, d'où un risque d'une remontée des taux d'intérêts.

TÂCHES COÛTEUSES

En outre, le service de la dette (paiement des intérêts) coûte de plus en plus cher. Dans le même temps, les tâches de la Confédération augmentent: il faut pou-

voir financer les prestations de l'AVS, de l'assurance-maladie, les paiements directs aux agriculteurs et, phénomènes nouveaux, celles de l'assurance-chômage. Il faut également soutenir la recherche et, dans peu de temps, assurer le financement de nouvelles transversales ferroviaires.

En automne dernier, le Parlement a voté un «programme d'assainissement» comprenant des réductions de dépenses et de nouvelles recettes. Parmi ces dernières: la hausse de la taxe sur les carburants. Le projet du Conseil fédéral la fixait à 25 centimes, à introduire en procédure d'urgence. Le Parlement l'a re-

due à 20 centimes et a refusé l'urgence.

MALGRÉ LA PRUDENCE

Malgré cette prudence des Chambres, les milieux automobilistes ont lancé un référendum, qui a été déposé fin janvier avec plus de 100.000 signatures. Le Conseil fédéral a décidé de faire vite, en fixant le vote populaire le 7 mars. Si la hausse est acceptée, elle pourrait entrer en vigueur en avril, procurant ainsi près de 1 milliard de nouvelles recettes cette année déjà.

Le Conseil fédéral estime cette hausse supportable. Pour un automobiliste moyen - roulant 13.000 km par an - elle se traduit par un supplément de 20

francs par mois. En outre, l'essence restera toujours moins chère que dans les pays voisins. Sans compter que son prix n'a pas suivi le renchérissement et que la taxe de base en est restée aux 25 centimes fixés en 1936.

ACHEVER LE RÉSEAU

Pour Otto Stich, chef du Département fédéral des finances, l'objectif est donc budgétaire. Il n'en relève pas moins que la moitié des recettes supplémentaires demandées, soit 650 millions de francs par an, iront au compte routier (cette obligation est fixée dans la Constitution).

Cette part devrait donc permettre l'achèvement du réseau

autoroutier vers l'an 2000. Il reste 342 km à ouvrir, sur un total prévu de 1856 km. La plupart des tronçons manquants se trouvent en Suisse romande: contournement de Genève, N5 entre Neuchâtel et Yverdon, N1 entre Yverdon et Morat, N9 entre Sion et Brigue, Transjurane (La Heutte-Delémont-Porrentruy-Boncourt). F.N.

Ogi: cadeaux aux Romands

«Le réseau autoroutier est achevé en Suisse alémanique, à part quelques lacunes, la situation est juste inverse en Suisse romande», constate le ministre des transports Adolf Ogi, qui entend remédier à cette situation. Si les moyens financiers sont acceptés le 7 mars.

Interrogé par le journal Touring (TCS), il note que la Suisse alémanique connaît une situation économique moins difficile que la Romandie. Cette dernière a donc un besoin urgent des tronçons manquants, qui contribueront à atténuer le chômage. «Il serait choquant que les Alémaniques refusent ces avantages aux autres régions, sous prétexte qu'ils sont déjà servis».

«D'autant plus, ajouta-t-il, que les consommateurs romands de carburants ont contribué durant des décennies à construire les autoroutes en Suisse alémanique. Ce n'est donc que justice que de leur renvoyer l'ascenseur aujourd'hui». (fn)

Claude Frey:

Enjeu capital pour le canton

Le conseiller national Claude Frey, radical neuchâtelois, préside le comité national en faveur de l'augmentation de la taxe. Lors de l'examen parlementaire du budget 1993 de la Confédération, il a obtenu qu'on inscrive un supplément de 100 millions pour les routes nationales, si la hausse est acceptée le 7 mars.

Selon lui, le double objectif assigné à cette hausse (réduire le déficit public et achever le réseau autoroutier) conduit à se poser deux questions essentielles: peut-on achever ce réseau sans modifier le prix de l'essence? Peut-on assainir les finances fédérales uniquement par des réductions de dépenses?

Pour terminer vers 2000-2005 la construction des derniers tronçons de routes nationales (342 km), il faudra débloquer 1,8 milliard par an. Le compte routier sera épuisé fin 1994, donc des moyens supplémentaires sont nécessaires. Faute de quoi, la Confédération devrait avancer l'argent, soit 11 milliards jusqu'en 2005. «Dans les difficultés budgétaires actuelles, c'est tout simplement impensable», affirme le conseiller national.

C'est un point capital pour le canton de Neuchâtel, ajoute-t-il: sans argent supplémentaire, les travaux actuels seront ralentis et aucun nouveau chantier ne sera ouvert. Le tronçon de la Béroche risque d'attendre jusqu'en 2020, ce qui est «inacceptable» puisque la route actuelle ne permet déjà plus d'absorber le trafic.

Et les cantons ne sont pas non plus en mesure d'avancer les sommes nécessaires. On l'a fait l'an dernier à Neuchâtel (plus de 30 millions) pour assurer les travaux en cours. Il faut maintenant en assurer le remboursement. Ce qui est valable pour la N5 l'est également pour la

N1 (Morat-Yverdon), la N9 au-delà de Sion ou la Transjurane.

Quant aux finances fédérales, elles présenteront des déficits de 10 milliards dans quatre ans si rien n'est fait. Le seul paiement des intérêts de la dette fédérale (50 milliards) coûte aujourd'hui 10 millions par jour. «On ne peut pas laisser la situation financière se dégrader ainsi», estime Claude Frey.

Des économies, il faudra en faire. Mais, sans l'apport du supplément de la taxe (1,3 milliard par an), les réductions de dépenses seront draconiennes. «Une fois de plus, les cantons périphériques, fortement touchés par le chômage, seront pénalisés», s'insurge le député neuchâtelois.

Il suffit de voir l'«ânerie technocratique» concoctée par le Groupe de réflexion sur les CFF, constate Claude Frey: on songe à priver le canton de dessert ferroviaire. Et les dramatiques réductions de crédits à la recherche ne toucheront pas les grands instituts zurichois, mais la micro-électronique à Neuchâtel.

Une économie saine a besoin de finances publiques saines. En outre, dans une région défavorisée, il serait «conjoncturellement faux» de renoncer aujourd'hui à des travaux qui devront obligatoirement se faire: dans le secteur de la construction, chaque investissement est multiplicateur et créateur d'emplois.

Aucune mesure de type fiscal n'est facile à prendre, admet le député radical. Mais, en l'occurrence, l'augmentation de 20 centimes de la taxe sur l'essence est «la moins dommageable»: notre carburant restera un des moins chers d'Europe. A l'inverse, un refus de cette mesure aurait de graves conséquences économiques. (fn)

La vache à lait

L'argumentation des opposants est fondée sur deux convictions: les automobilistes sont déjà suffisamment sollicités pour assurer l'achèvement des routes et la Confédération doit économiser au lieu de réclamer de nouvelles recettes.

Aujourd'hui, dit le comité référendaire «contre l'imposition parasitaire du trafic privé», les usagers de la route paient déjà 5 milliards de francs d'impôts annuellement. Cette somme doit suffire à la fois pour couvrir toutes les dépenses routières et pour verser chaque année à la Caisse fédérale 2 milliards.

On aura épuisé dans deux ans la somme de 1,4 milliard de francs que contient actuellement le compte routier? Il suffira alors de proposer une augmentation de la surtaxe qui, elle, est intégralement affectée aux tâches routières. A condition, précise le conseiller national Charles Friderici (lib/VD), qu'on n'utilise pas à nouveau ce compte pour acheter des locomotives destinées de près ou de loin au ferroutage.

Pour le conseiller national zurichois Michael Dreher (Parti des automobilistes), la Confédération s'est lancée, au cours des dix dernières années, dans des dépenses inconsidérées, sans se demander si elles étaient économiquement utiles et financièrement supportables. Quelle était la demande réelle lorsqu'on a investi à fond dans l'infrastructure des transports publics sous prétexte de protéger l'environnement?

Ce qu'il faut aujourd'hui, poursuit-il, c'est redimensionner certaines activités de l'Etat, puisque les budgets sont gravement déficitaires. Il est, par exemple, parfaitement justifié de mettre hors service certaines lignes ferroviaires non rentables, plutôt que de les maintenir tout en demandant aux habitants des régions pé-

riphériques (qui ont besoin de leur véhicule privé) de payer davantage l'essence.

En ce qui concerne la caisse fédérale, les moyens d'assainissement existent, assure le directeur de l'Automobile Club de Suisse (ACS), Hans-Urs Merz: à côté des réductions de dépenses, une introduction de la TVA procurera de nouvelles recettes, importantes et mieux réparties. Avec plusieurs autres avantages à la clé: suppression de la taxe occulte, fiscalité euro-compatible et, en perspective, abolition de l'impôt fédéral direct.

Le comité référendaire soupçonne par ailleurs le Conseil fédéral de ne pas vouloir s'arrêter en si bon chemin. Après cette hausse de la taxe de base sur l'essence, il prépare d'autres prélèvements dans le porte-monnaie des automobilistes, comme une taxe sur le CO2, une augmentation de la vignette autoroutière et de la taxe poids-lourds, une imposition générale des énergies, etc.

Quelles sont, plus concrètement, les conséquences néfastes de la hausse proposée? D'abord elle pénalise injustement les habitants des régions de montagne et périphériques, qui doivent impérativement se déplacer ou acheminer des marchandises par la route. Pensons aussi à tous les transports utilitaires qui devront revoir leurs budgets alors que sévit la récession, relève le libéral genevois Michel Balestra.

En outre, ces 20 centimes provoqueront une poussée de l'inflation estimée à 0,4%. Est-ce bien le moment d'ajouter cette pression à toutes les autres augmentations, des CFF, des PTT, de la redevance radio-TV? «Face aux contribuables, aux consommateurs, aux rentiers, aux familles et aux chômeurs, c'est franchement indécent», s'insurge le directeur de l'ACS.